Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE.
BUREAUX: 100 rue Georges (près Dalhousie), Ottawa, Ont.
TELEPHONES: Services du jour: Rideau 514.—Service de nuit: Administration: Rideau 514.—Nouvellistes: Rideau 515.—Association d'Education: Rideau 516.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . $ 5.00
Ottawa, par poste 6.00
Etats-Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats-Unis et Union Postale 3.00

11ème Année No 6 — OTTAWA, MARDI, LE 8 JANVIER, 1924 — 2 sous le numéro

HENRY WATTERS ELU MAIRE PAR 4672 DE MAJORITE

NAP. CHAMPAGNE ELU PREMIER COMMISSAIRE; L'ENTENTE DE L'O. E. RY ACCEPTEE

FRANK PLANT MAIRE DEPUIS 3 ANS A ETE DEFAIT HIER PAR UNE GRANDE MAJORITE

25,346 votes ont été enregistrés, dont 14,641 vont à Henry Watters, pharmacien bien connu d'Ottawa—Le sentiment populaire a tourné — Napoléon Champagne, après une année de repos, est élu hier, premier commissaire, par 548 voix de majorité. Nouvelle figure au Bureau des Commissaires dans la personne de M. Tulley.

L'ENTENTE DE L'OTTAWA ELECTRIC EST REMPORTEE PAR UNE MAJORITE DE 7,753

McGuire, commissaire l'an dernier tombe au 7ième rang. M. T. McVeity fait piètre figure dans l'élection à la mairie. Plusieurs nouveaux échevins sont élus. M. Eric Quéry l'emporte avec M. Desjardins dans By.—Le quartier Rideau oublie sa tradition et élit un canadien-français — Première réunion du nouveau conseil, lundi prochain.— Albert Pinard réélu échevin du quartier Ottawa, avec M. Bordeleau.

LES NOUVEAUX ECHEVINS

Ottawa s'est donné un nouveau maire aux élections d'hier. Henry Watters, pharmacien et citoyen en vue de la capitale, a enlevé la palme, avec une mjorité écrasante de 4,672 sur M. Plant, maire depuis trois ans. Des 25,346 votes déposés dans les urnes, Watters en eut 14,641; Plant, 9,969, et McVeity, 736.

La victoire de M. Watters a été très populaire et lorsqu'il t son entrée dans la salle du Conseil, des partisans, saisis d'un enthousiasme délirant, le portèrent sur leurs épaules, et le transportèrent à la tribune au milieu d'applaudissements, de cris et du son de la flûte. M. Watters souriait de ce sourire que tout le monde connaît si bien et qui a fait sa force.

UNE DEBACLE

M. Watters avait raison de sourire, car sa victoire fut une des s éclatantes qu'aucun maire ait jamais remportée. M. Plant avait un plus grand succès contre M. Kent, il y a deux ans.

La victoire de M. Watters était dans l'air, durant la journée. Parson ne parlait que de Watters et Plant semblait délaissée par ceux-même qui l'avaient porté en triomphe jadis.

La campagne solide et sérieuse du vainqueur a contribué grandement à son succès et le public compte maintenant sur lui pour une inistration saine et économique.

LE RETOUR DE NAP.

Napoléon Champagne est rentré dans l'arène de façon glorieuse Il a obtenu une belle majorité sur Ellis qui arrive en deuxième. Dans la plupart des bureaux de votation, Champagne eut la majorité. Le total de M. Champagne, 9,479 votes, est le plus fort jamais enrégistré par aucun candidat au bureau depuis l'établissement de cette institution. MM. Balharrie et Tulley font aussi partie du bureau.

M. Tulley devint fort, à mesure, que les retours arrivaient à l'Hôtel de Ville. Au début de la soirée, Tulley était un facteur négligeable et McGuire semblait certain de sa réélection. Peu à peu Tulley gagna du terrain et, finalement la victoire lui sourit. M. McElroy fit une belle lutte pour un débutant.

Voici le vote des vainqueurs:

Champagne	9479
Ellis	8931
Balharrie	8543
Tulley	6959

LES ECHEVINS

Lundi prochain aura lieu la première séance du conseil de ville après les récentes élections, avec Henry Watters comme maire. On constatera plusieurs absences du conseil de 1923 et plusieurs figures nouvelles. C'est la première fois depuis de nombreuses années que les élections municipales font autant de changement à Ottawa et le sang nouveau qui circulera dans les veines du conseil de ville est rempli de promesses.

ALBERT PINARD

L'une des figures les plus intéressantes du nouveau conseil est celle de M. J. A. Pinard, député au provincial, qui a acquis dans le passé une belle expérience dans les affaires municipales. On n'a pas oublié encore l'activité soutenue de ce député durant ces années pendant lesquelles il a déjà fait parti du conseil de ville.

NOUVELLES FIGURES

Chez les échevins on remarquera deux nouvelles figures for intéressantes, celles de McGregor Easson et de Harold D. McCormick. Le premier est principal de l'école de la rue Elgin et l'autre est avocat distingué de cette ville, tous deux beaux orateurs et fiers citoyens.

M. Sam Crooks, du Quartier Dalhousie, joint à une tranquilité naturelle une habileté peu commune dans les entreprises commerciales et ses avis seront précieux au cours des délibérations du conseil. M. Eric Quéry, du quartier By, est aussi une acquisition précieuse. Le quartier Rideau s'est donné deux nouveaux échevins, cette année: D. A. Esdale et T. H. Marcil. Marcil est le frère de l'hon. Charles Marcil et est agent de manufactures.

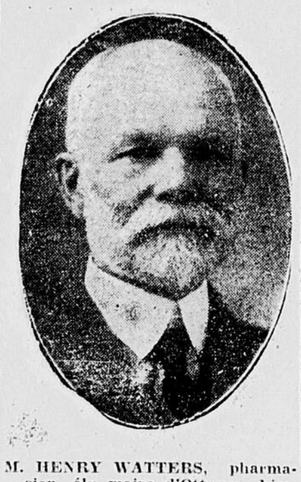
Ceux qui n'apparaîtront plus cette année aux séances du conseil sont: l'échevin J. A. Forward, l'échevin St-Denis, l'échevin Gaulin, ce dernier n'ayant pas brigué les suffrages de ses électeurs pour raison de mauvaise santé. Aussi les échevins Broadfoot et MacDonald, Brewer et McElroy.

PROCHAINEMENT

La Vente de Janvier de Fournier.
Voyez les Journaux de Mercredi Soir.
A. A. FOURNIER, LTEE.

L'EGYPTE N'A PAS REPONDU

LE CAIRE, Egypte, 8. — L'Italie, paraît-il, a demandé à l'Egypte de remettre un certain nombre de chefs nationalistes tripolotains qui se sont réfugiés en territoire égyptien. Le gouvernement n'a pas encore répondu, mais on dit de source recommandable qu'il ne se rendra probablement pas à la demande de l'Italie. La presse indigène déclare que l'Egypte ne peut refuser asile à ces réfugiés.



M. HENRY WATTERS, pharmacien, élu maire d'Ottawa, hier, par une majorité de 4,672 sur son adversaire, M. Frank Plant, ancien maire,

PLEBISCITE OTT. ELECTRIC PAR BUREAU

	Oui	Non
Victoria	1,010	605
Dalhousie	2,256	1,871
Wellington	1,902	875
Central	2,077	669
Capital	3,177	1,296
St-Georges	1,902	642
By	1,255	594
Ottawa	1,255	594
Rideau	643	420
Total	15,213	7,460

JUGES ASSERMENTES

TORONTO, 8. — La seconde cour permanente de la division d'Appel est devenue un fait hier alors que ses membres ont été assermentés devant Sir William Mullock, juge en chef d'Ontario, et sont entrés en fonctions immédiatement. La cérémonie eut lieu à la cour d'Appel, qui était remplie de spectateurs.

Le juge Latchford avait déjà été assermenté par le lieutenant gouverneur. Chaque juge lut à son tour à haute voix le serment d'allégance et le serment d'office.

LE R. P. VILLENEUVE O. M I., PROVINCIAL EST RETABLI

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, 8. — Le R. P. G. E. Villeneuve, O. M. I., provincial, retenu à l'Hôtel-Dieu de Montréal, depuis plusieurs mois, est revenu à la maison provinciale de la rue Visitation. Son état s'est de beaucoup amélioré.

DU MATERIEL POUR DOUZE MILLIONS POUR LE C. P. R.

Presse Canadienne

MONTREAL, 8. — Un équipement acheté et manufacturé à un coût de plus de douze milions de dollars a été ajouté au service du chemin de fer du Pacifique Canaden au cours de l'année écoulée. Cet équipement comprend 36 locomotives, 15 wagons express et de bagage; douze wagons de malle et d'express; 6 wagons-restaurant; 1,000 wagons de marchandises; 250 wagons-glacière d'une capacité de 75 tonnes chacun; 50 réservoirs à huile de dix mille gallons chacun. On a acheté de plus 300 chars autos et 14 chasse-neige en acier.

LE CONSEIL DE 1924

MAIRE
Henry Watters.

BUREAU DES COMMISSAIRES
J. P. Balharrie.
Napoléon Champagne.
Arthur Ellis.
C. J. Tulley.

ECHEVINS

Victoria
Ernest Laroche.
P. J. Nolan.

Dalhousie
Samuel Crooks.
Fred Hunt.

Wellington
E. D. Lowe.
J. W. McNabb.

Central
W. R. Low.
C. A. Snowdon.

Capital
McGregor Easson.
H. D. McCormick.

St-Georges
Walter Cunningham
J. W. McCaffrey.

Ottawa
J. A. Pinard.
N. A. Bordeleau.

By Ward
Eric Quéry.
A. W. Desjardins.

Rideau
D. A. Esdale.
T. H. Marcil.

ENTENTE O. E. Ry.
Le renouvellement de l'entente a été accordé par un vote de 15,213 à 7,460.

LE BUREAU DES COMMISSAIRES POUR 1924



De gauche à droite: NAPOLEON CHAMPAGNE, élu premier commissaire; ARTHUR ELLIS, JOHN P. BALHARRIE et CHARLES TULLEY.

M. LE Dr A. DESROSIERS A ETE ELU MAIRE D'EASTVIEW



Le Dr ARTHUR DesROSIERS succède au maire Arthur Guilbault, comme premier magistrat d'Eastview.

Il remporte 202 voix de majorité sur M. Guilbault — Léon Petegorsky et David Gingras sont élus — M. George Wood retourne chez lui — Le vote de l'an dernier—La moitié des électeurs ne votent pas.

DETAIL DU VOTE

La municipalité d'Eastview a pratiquement élu hier tout un nouveau conseil. Sur les neuf candidats élus l'an dernier deux seulements ont été réélus cette année: M. David Gingras et M. Fred Turnbull. Tous les autres ont été défaits ou se sont retirés.

M. le Dr Arthur DesRosiers est maire. Il a défait M. l'ex-maire Arthur Guilbault par 202 de majorité. M. Leon Petegorsky a obtenu 166 de majorité sur M. Félix Arbour pour le poste de préfet. M. David Gingras est réélu sous-préfet par 205 de majorité sur M. Lepage. C'est lui qui a obtenu le vote le plus considérable soit 1013, contre 1008 pour le Dr DesRosiers.

L'élection a donné le résultat suivant:

Maire:— Dr DesRosiers: 1008; Arthur Guilbault 806.

Préfet:— Leon Petegorsky 989; Félix Arbour 823.

Sous-préfet:— David Gingras 1013; Joseph Lepage 738.

Le vote s'est réparti comme suit:

D. Gingras 1013; A. DesRosiers 1008; Leon Petegorsky 989; F. Arbour 823; A. Guilbault 806; J. Lepage 738.

Pour la mairie, 1814 votes ont été enregistrés; pour le préfet 1812 et pour le sous-préfet 1751. A peu près la moitié des électeurs ont voté.

L'AN DERNIER

L'an dernier le vote fut beaucoup inférieur: pour la mairie 1136 électeurs ont voté; pour préfet 995; pour sous-préfet 969. Comme cette année M. Gingras était l'an dernier en tête de la liste: il remportait 757 votes, M. Arbour venait en second avec 409; M. Petegorsky 390; M. Guilbault 365. (Il y avait 5 candidats à la mairie).

Suite à la 5ième col. 1re

TORONTO, 8. — Le blé d'automne en Ontario a encore été protégé par la neige au cours de la semaine. Les nouvelles disent que jusqu'ici tout est favorable à la récolte, d'après le rapport hebdomadaire du département d'agriculture provincial. Le marché, qui a été tranquille pendant les fêtes, devient plus actif, bien qu'il soit plus ou moins influencé par les conditions locales.

Le Vote à la Mairie et au Bureau des Commissaires par Quartier

A LA MAIRIE

Candidats	Vic.	Dal.	Wel.	Cen.	Cap.	St-G.	By	Ott.	Rid.	Ch. de F.	Total
Watters	718	2026	1858	2033	2734	2129	974	1359	760	50	14,641
Plant	1128	2235	1093	1050	1941	663	607	715	510	27	9,969
McVeity	105	190	95	79	74	60	50	59	20	4	736

AU BUREAU DES COMMISSAIRES

Candidats	Vic.	Dal.	Wel.	Cen.	Cap.	St-G.	By	Ott.	Rid.	Ch. de F.	Total
Champagne	865	989	828	1141	1060	1529	1130	1552	361	24	9,479
Ellis	436	1313	1244	1390	2382	892	339	291	619	25	8,931
Balharrie	707	2172	1211	1130	1746	611	329	343	261	33	8,543
Tulley	334	1250	982	951	1963	664	223	213	354	25	6,959
McElroy	244	859	893	1014	2335	494	195	167	173	32	6,406
Payne	277	647	988	1198	1678	737	162	150	156	21	6,014
McGuire	419	1162	781	681	646	974	317	416	173	17	5,586
Broadfoot	295	760	620	581	782	378	167	179	520	10	4,292
Forward	628	1674	480	350	426	173	73	89	44	22	3,959
Haydon	278	738	524	444	670	315	206	236	161	14	3,586
Macdonald	153	647	482	501	664	368	112	136	374	9	3,446
Brethour	243	555	307	260	283	367	370	411	365	11	3,172
Brewer	87	246	256	246	938	174	66	65	89	9	2,176

Le monde à vol d'oiseau

DEUX ANCIENS OFFICIERS SERONT LIBERES

(Presse Associée)

VARSOVIE, 8.—Un certain nombre d'arrestations faites hier révèlent une tentative de la part des communistes de relâcher samedi soir les deux anciens officiers polonais Wiczorkiewicz et Bagiski, condamnés à mort comme espions soviets pour avoir pris part, dit-on, à l'organisation qui a été tenue responsable du récent bombardement de Cracovie.

Le gouvernement soviet a récemment offert d'échanger des prisonniers politiques polonais pour ces deux hommes, mais la Pologne a refusé. Sur ce refus, les communistes, disent les autorités, ont organisé une attaque à l'endroit où étaient les prisonniers. La police a réprimé l'émeute.

DISSOLUTION DU PARLEMENT ITALIEN

ROME, 8.—La date de la dissolution formelle du parlement italien sera décidée au cours de l'assemblée du grand conseil fasciste, qui doit s'assembler le 12 janvier. Le décret de dissolution sera probablement promulgué le 14 janvier. Si la dissolution se fait à cette date, les élections auront lieu vers le milieu de mai.

SIX SONT CONDAMNES A MORT

(Presse Associée)

MOSCOU, 8.—Six partisans de Petlura, chef du groupe accusé de machinations de pogroms dans l'Ukraine en 1919-20, ont été condamnés à mort après avoir subi leur procès à Zhitemir. Un certain nombre d'autres ont été condamnés à la prison.

Le bandit Peraluk a avoué avoir dirigé ce massacre dans le village de Chernikow. Un grand nombre de personnes ont été tuées ou assaillies.

LE BANDIT RAISULI EST VEUF ?

(Presse Associée)

MADRID, 8.—On annonce ici la mort de la femme de Raisuli, fameux chef de bandits marocains. La résidence de Raisuli au Maroc est Tangier.

Le correspondant du "Daily Mail à Tangier a rapporté le 18 décembre la mort de Raisuli, mais une dépêche subséquente de Tangier a annoncé qu'il avait été malade et que son état s'améliorait.

UN INCENDIE DESASTREUX A NEW YORK

NEW YORK, 8.—Les pompiers ont mis plus de trois heures à contrôler des flammes qui menaçaient de destruction complète une bâtisse de quatre étages, rue Spring, où se trouvait une fabrique où l'on travaillait le bois. La fumée a chassé dans la rue une quarantaine de familles qui se trouvaient dans les logements avoisinants.

LES CANDIDATS ONT REMERCIÉ LES ÉLECTEURS

Une réunion enthousiaste à l'Hôtel de Ville hier soir. Henry Watters est accueilli avec enthousiasme lorsqu'il arrive —Il parle et remercie ses électeurs. Une trentaine d'orateurs.

M. PLANT

Une trentaine d'orateurs ont remercié l'électorat dans la salle du Conseil de Ville, hier soir et tous furent bien accueillis par la foule immense qui s'y pressait.

C'était comme dans le bon vieux temps, tant l'enthousiasme était grand. M. Henry Watters, le nouveau maire fut applaudi à outrance. Il parla dans les deux langues et quand il eut dit quelques mots en français, l'enthousiasme était plus grand que jamais.

"C'est votre élection et vous l'avez gagnée, dit le candidat heureux je vous en félicite. C'est une preuve que la voix du peuple est suprême et qu'elle peut surmonter tous les obstacles". M. Watters ne critiqua personne, pas un adversaire et il promit de faire tout en son possible pour doter la Capitale d'une administration comme la population en veut.

"Nous avons fait une campagne honnête, sans l'appui d'aucun journal, sans dépenser d'argent, avec seul l'appui du peuple, conclut M.

Suite à la 5ième col. 2

UN TEMOIN IMPORTANT

MONTREAL, 8. — Arthur Leclair et un autre témoin rendront témoignage dans l'affaire Delorme au prochain procès. Leclair chauffait les fournaises à la maison d'Adélard Delorme au temps du meurtre de Raoul. Il rendit témoignage à l'enquête du coroner puis disparut. Le nom du second témoin ne sera pas divulgué d'ici à quelque temps. Il parait que ce témoignage contiendra d'autres révélations au sujet des mouvements de l'auto de Delorme durant la nuit du meurtre.



TORONTO, 8. —La pression est élevée dans l'est du continent, et relativement basse à l'ouest des Grands Lacs. Le temps est très froid dans le nord Ontarien et modérément froid partout ailleurs dans le Dominion.

PRONOSTICS

Vallée de l'Ottawa et Haut-St-Laurent: Vents du sud, généralement nuageux ce soir et demain. Chutes légères de neige et peu de changement dans la température.

TEMPERATURE

Maximum hier: 18.

Minimum durant la nuit: 2 sous zéro.

A huit heures ce matin: 2.

A huit heures ce matin:

Victoria 38; Kamloops 28; Calgary 14; Edmonton 4; Prince Albert 0; Winnipeg 4; Sault Ste-Marie 20; Toronto 26; Kingston 22; Montréal 10; Québec 4 sous zéro; St-Jean, N. B., 2; Halifax 14; St-Jean, Terreneuve 20; Detroit 20; New York 24.

HIROHITO SOUS BONNE ESCORTE

(Presse Associée.)

TOKIO, 8.—Le prince régent Hirohito a été gardé ce matin par des cavaliers, l'épée à la main, pendant qu'il se rendait aux terrains de parade Yoyogi pour faire la revue militaire annuelle de l'armée impériale. Les terrains étaient également bien gardés. Ces précautions ont été prises à la suite du résent attentat par un jeune socialiste d'assassiner le prince pendant qu'il se rendait à une assemblée de la diète.

LE "DROIT" VA DE L'AVANT

QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ LE PLUS DANS NOTRE JOURNAL?

Qu'on se hâte de nous expédier les réponses! Le temps s'écoule rapidement. Il ne reste plus que huit jours avant la fin de l'enquête.

Exprimez franchement votre opinion sur cette question. Votre coopération nous aidera à améliorer notre journal.

Adressez toutes vos réponses au Secrétaire d'Enquête, case postale 554, Le Droit, Ottawa, Ont.

Le Monde Sportif

LE CANADIEN SUCCOMBE ENCORE SOUS LES COUPS DES ADVERSAIRES

STECHER L'EMPORTE

PHILLADELPHIE, 7 janv.— Joe Stecher, l'er-champion lutteur du monde, a triomphé de Yusef Hussane, le Bulgare, après une des plus rudes joutes jamais vues ici. Stecher obtint sa chute en 57 minutes, 15 secondes. Les deux hommes pesaient 220 livres.

LE MONTAGNARD AMELIORE SA SITUATION AUX DEPENS DES HABITANTS. — SCORE 3-2. — RUMEURS SURPRIS.

Le Montagnard a continué sa course au championnat de la ligue de la Cité, en triomphant du Canadien, au score de 3-2, après une belle partie, à l'Auditorium, hier soir. Les Habitants travaillèrent avec succès dans la première période, mais dans la deuxième, les Grimpeurs se firent une trouée qui fut fatale. Dès le début de la dernière session, Girouard remit son équipe dans la course et l'enthousiasme était grand.

Le Montagnard, toutefois, resserra les griffes et tint ensuite l'ennemi en respect, quoique Larose, Pilon et Rockburn attaquaient sans répit. Ils se fatiguèrent un peu avant la fin du conflit.

BATAILLE SERREE

Le Canadien fit le coup de feu après six minutes de jeu dans la première session, quand Bonnt-Larose déjoua Scott, mais en moins de deux minutes, Rhéaume descendit le long de la glace et égala les chances.

Huard fut le héros de la deuxième période qui était tout à l'avantage des Grimpeurs. A peine les équipes étaient-elles en scène que Rolland torpillait Lévesque, puis deux minutes plus tard, il donnait une belle passe à Gorman et le score était de 3-1.

Les Habitants luttèrent terriblement dans la finale, mais après une longue course heureuse de Girouard, au début, ils furent impuissants.

ALIGNEMENTS

Montagnard: Scott, Gorman et Rhéaume; Huard, Finnegan et Chouinard; subst: Duggan, Pratt et Duvenay.

Canadien: Lévesque, Rockburn et Girouard; Lafleur, Larose et Pilon; subst: Quesnol, Quinn.

Arbitres, Smith et Howard.

SOMMAIRE

1re Période

1. Cnaadien, Larose	6.00
2. Montagnard, Rhéaume	1.30
2me Période	
3. Montagnard, Huard	0.45
4. Montagnard, Gorman	2.45
3ème Période	
5. Canadien, Girouard	1.30

BURGS BATTUS

La deuxième partie à l'affiche produisit une violente surprise, car les Artilleurs ramonèrent le New-Edinburg au score de 5-4. Les Soldats menaient 1-0 à la deuxième session et les chances étaient égales à 3-3 à la troisième et à 4-4 à la première séance supplémentaire. Boucher bâcla le point décisif dans la deuxième supplémentaire, en 1.15.

UNE OFFRE A ED. MASCART

LE CHAMPION DE FRANCE RENCONTRERAIT DUNDEE EN MAI PROCHAIN.

PARIS, 6 janv.— Edouard Mascart, le champion poids-coq d'Europe a accepté l'offre d'un match avec Johnny Dundee pour le championnat poids-plume du monde, que lui a faite Wm. S. Robertson, au nom du club athlétique du terrain Polo. L'affaire aurait lieu en mai.

NEW YORK PROTESTE

NEW YORK, 6.— Les directeurs du club Polo déclarent qu'ils ne connaissent rien des négociations entamées entre Robertson et Mascart pour un match avec Dundee.

James Johnston, le gérant de Dundee, dit qu'il n'a reçu aucune offre pour une telle joute.

Mesdames ! Foncez vos cheveux gris

Faites Usage de la Recette de Thé de Sauge et Soufre de Grand'Maman et Personne ne Sera au Fait.

L'emploi de la sauge et du soufre pour redonner leur couleur naturelle aux cheveux changés ou grisonnants date du temps de grand'maman. Elle s'en servait pour conserver ses cheveux magnifiquement foncés, luisant, et jolis. Dès que ses cheveux tombaient ou devenaient mats, changés ou cassants, elle appliquait cette simple mixture avec des effets merveilleux.

Mais il est ennuyeux et démodé de faire le mélange à la maison. Aujourd'hui, on n'a qu'à demander au pharmacien une bouteille de "Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth", cette fameuse vieille recette améliorée par l'addition d'autres ingrédients, sur laquelle on peut compter pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle et leur beauté.

Un pharmacien bien connu du bas de la ville dit que cela fonce les cheveux si naturellement qu'on ne dirait pas qu'on s'en est mis. On imbibe tout simplement une éponge ou une brosse molle et on se la passe dans les cheveux, n'en prenant qu'une mèche à la fois. Le matin, les cheveux gris ont disparu, et, après une ou deux autres applications, les cheveux deviennent magnifiquement foncés et luisants.

HULL EST A L'ŒUVRE

Hull fait ses débuts à l'Aréna, ce soir à 8.15 hres, contre Russell et selon toute apparence, ce sera une des joutes les plus intéressantes de la saison. Ceux qui ont suivi le sport amateur depuis quelques années, connaissent la force des athlètes de Gene Décosse et savent qu'ils dinneront une remarquable exhibition.

Un grand nombre de sportsment de Hull viendront à l'Aréna pour ce conflit.

UN CONFLIT DE VALEUR

BANNING SUCCOMBE SOUS LES COUPS DE HAMILTON.

Après un conflit émouvant, les Panning furent déclassés au score de 7-0, par Hamilton, hier soir.

Ce fut vraiment une dégelée conditionnée pour le Banning. La défense invincible composée des frères Beauparlant et du gardien de buts F. Gauthier, fut responsable de la défaite des "Ti-Vieux".

H. Laroche fut sans contredit l'étoile du marathon, car il enfila quatre points; H. Dalpé et P. Beauparlant contribuèrent aux autres points.

Du côté des Banning, tous firent leur possible, mais le sort ne leur fut pas favorable.

ALIGNEMENTS

Hamilton: F. Gauthier, buts; Roméo Beauparlant et Phil. Beauparlant, défense; H. Dalpé, H. Laroche et H. Dalpé, avants; subst: E. Côté, A. Goulet.

Banning: J. Dalpé, buts; J.-M. Montpetit et F. Blagé, défense; L. Dupuis, G. Larose et A. Dépocas, avants; subst.: H. Quinn, R. Dalpé.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Hamilton, P. Beauparlant .. 7.00

DEUXIEME PERIODE

2—Hamilton, H. Laroche 1.00
3—Hamilton, H. Laroche 3.00
4—Hamilton, H. Dalpé 2.00
5—Hamilton, H. Laroche 9.00

TROISIEME PERIOLE

6—Hamilton, H. Laroche 7.00
7—Hamilton, H. Dalpé 6.00

Arbitre: A. Beauparlant.

NOTE: Entre les périodes M. Emile Côté nous donna des exhibitions de patinage de fantaisie.

SIKI GAGNE ENFIN

BUFFALO, 7. — Battling Siki a knockouté Toney Stabenan, un poids-lourd local au deuxième assaut d'un combat qui devait durer dix rondes. Stabenan fut terrassé pour neuf secondes, à trois reprises dans la première ronde.

Le knockout vint à la première minute de la deuxième ronde.

ROSEN VAINQUEUR

DETROIT, 7. — Clarence Rosen, de Bay City a défait Patsy Wallace, de Philadelphie, dans un combat de dix assauts, ici ce soir. Rosen eut l'avantage dans les sept dernières manches.

LA PERSECUTION DE STRIBLING

MACON, 7. — Young Stribling, l'enfant pugiliste, s'est vu refuser l'entrée de l'école supérieur Lanier, dans cette ville, et s'il ne réussit pas à trouver les moyens de terminer ici ses études, sa famille ira s'établir dans une autre ville.

L'UNIVERSITE AURA DES ATHLETES DE VALEUR POUR SA PREMIERE JOUTE

L'INTERET GRANDIT DANS L'INTERMEDIAIRE. —LA CHANCE DU COLLEGIATE.

Les Etudiants de l'Université d'Ottawa ont repris leurs cours ce matin et ils se préparent à leurs débuts dans la ligue Intermédiaire, au Rideau, demain soir. Comme par le passé, les Savants aligneront une belle équipe et le Canadien qui lui fera face, n'aura qu'à bien se tenir.

Au Collegiate, on compte déjà sur une victoire, car de puissants athlètes seront à l'oeuvre: Riendeau, jadis avec le Montagnard dans la ligue de la Cité et avec Aylmer dans la Lower Ottawa, surveillera les buts; Pat Maloney et Desmarais iront sur la défense, tandis que Chevrier, Lafrance et Touhey brilleront à l'attaque; Désy, Orville Moran, Chagnon, Kealey et Raymond seront tenus en réserve.

Cette équipe est de taille à livrer un rude combat, on s'attend à une forte assistance car les Etudiants ont le don d'attirer les amateurs à leurs joutes.

HABITANTS ESPERENT

Le gérant Bélanger du Canadien a bon espoir d'enlever la palme, malgré ses deux récentes défaites, il croit que l'heure du réveil a sonné et que désormais, sa bande sera invincible.

Il est assez difficile d'expliquer les insuccès du Canadien, car il a de bons ouvriers sous contrat: Duchemin va bien dans les buts; R. Bélanger et Renaud sont solides sur la défense, et il est difficile de trouver mieux que Bordeleau, Caron Cavanagh, A. Bélanger, S. Dupont et Dubois à l'attaque. Dès que ces copains-là auront brisé la glace, il sera difficile de les contenir.

La première partie commence à 8 heures précises; il est probable que la fanfare de l'Université prête ses services à la ligue, à l'occasion du début des Savants.

LE COLLEGIATE A L'OEUVRE

Dans le deuxième engagement, le Collegiate et les Artilleurs se tapocheront. Les Soldats ont gagné leur première partie, mais le Collegiate a perdu au La Salle et il lui faut une victoire pour se remettre dans le concours.

Le programme est très satisfaisant, les amateurs qui se donneront rendez-vous au Rideau, demain soir, sont assurés de deux joutes intéressantes. Tout le monde aime les jeunes et le meilleur moyen de les encourager, est de se rendre en foule au salon de l'avenue Hasty.

LES JEUNES AU TRAVAIL

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA LIGUE JUNIOR CANADIENNE A EU LIEU DIMANCHE.

Dimanche le 6, à trois heures de l'après-midi au patinoir d'Ottawa-Est, la ligue junior canadienne mettait dans l'enjeu la coupe détenue par le Rialto, emblème du championnat.

Une centaine de personnes étaient présentes pour l'ouverture. Nous remarquions MM. le curé et le vicaire d'Ottawa-Est, M. Gustave Sauvant, du Courrier Fédéral, MM. J. L. Lessard et A. Beauchamp, respectivement président et secrétaire de la de la ligue; M. Gravelle, premier vice-président du C. A. C., M. Demers président de l'Ottawa Junior, M. R. Lacroix, président de l'Association Athlétique Rialto ;M. Prieur, du Voltigeur. Nous avons remarqué aussi M. Edg. Robertson, l'étoile du La Salle Intermédiaire.

Les quatre équipes de la ligue figuraient au concours.

Le Rialto vainquit le C. A. C. au score de 3-1 dans la première partie; et dans la deuxième l'Ottawa Junior déclassa le Voltigeur au score de 7-2.

Les deux parties furent très intéressantes et chaque équipe promet beaucoup pour la saison.

Les prochaines rencontres sont les suivantes:

Mardi le 8 à Ottawa-Est, le Rialto visite le Voltigeur. Le combat sommencera à huit heures précises.

Jeudi le 10, à l'Académie de La Salle, le C. A. C. rend visite au Rialto à la même heure.

Encourageons les jeunes.

LES ESPOIRS DE TOM GIBBONS

LE PUGILISTE DE ST-PAUL S'ATTEND A RENCONTRER LE CHAMPION DEMPSEY.

ST-PAUL, 7 janv.— Dans une lettre que Gibbons a reçue de son gérant Eddie Kane, il est dit que les chances d'une joute avec le champion Jack Dempsey sont très bonnes. On dit que Lang, le partenaire de Kane est à New York, dans le but de négocier un match; Kaie est à Indianapolis.

Gibbons a déclaré qu'il rencontrerait Bob Roper dans une joute de dix assauts à Miami, Floride, le 29 janvier.

MORAN AVEC REGINA

REGINA, Sask., 7—Wes Champ le propriétaire du club Régina, a été avisé qu'Ambrose J. Moran avait reçu son pardon des autorités, après avoir été condamné à la prison pour assaut sur un constable de Brandon, en novembre dernier.

Dès que Moran sera libre, il démarrera avec Régina.

LES CANADIENS S'EMBARQUENT

TORONTO, 7. — L'équipe olympique canadienne est parti aujourd'hui pour St-Jean, N. B., d'où elle s'embarquera vendredi à destination de l'Europe. Elle jouera des exhibitions à Montréal et dans les provinces maritimes.

BONS DEBUTS DES MUNITIONS

LES GARS D'OTTAWA TRIOMPHENT DE CARLETON PLACE.

CARLETON PLLACE, 7 janv.— Les Munitions ont pris la mesure de Carleton Place, au score de 4-1, dans la joute d'ouverture de l'Upper Ottawa, ici ce soir, après une belle bagarre. James, McFarlane et Morgan ont brillé pour Carleton, tandis que les deux Conner et Hooper se sont distingués pour les vainqueurs.

F. Connor a enfilé les quatre points des Munitions.

ALIGNEMENTS

CARLETON PLACE.— McIntosh, Morgan et Devlin; McFarlane, Morrison et Beck; subst: Swayne, Revington, James et Williams.

MUNITIONS:— Wilson, Hooper et O'Meara; H. Connor, F. Conner et Smith; subst: Gilchrist et afrenière.

VAINQUEURS A N.-ORLEANS

S. Treasure .	8—5	1—2	1—4
Fuo	—	6—1	3—1
S. of Tromp .	—	—	1—4
DEUXIEME COURSE			
G. Time	8—1	3—1	8—5
Hysteria	—	5—1	5—2
Rhinegold	—	—	1—2
TROISIEME COURSE			
Centimeter ..	4—5	1—3	—
C. Jordan ...	—	4—1	2—1
L. Marcella .	—	—	1—2
QUATRIEME COURSE			
Thimble	2—1	1—2	—
L. Madcap ...	—	1—3	—
Oui Oui	—	—	—
CINQUIEME COURSE			
B. Toney ..	11—70	1—5	—
S. Sun	—	1—5	—
Raffles	—	—	—
SIXIEME COURSE			
Ramkin	3—1	6—5	3—5
St. Donard ..	—	8—5	4—5
Tody	—	—	4—5
SEPTIEME COURSE			
Six Pence ..	12—1	5—1	5—2
R. Duck	—	8—5	7—10
Dr Whitehurst	—	—	au—p

WRIGHTVILLE NE CRAINT PAS DE FAIRE FACE AUX ETOILES DU CLUB METROPOLE

LE CLOU DE LA SAISON DANS LA CITE DE HULL. — DEUX PARTIES INTERESSANTES A L'AFFICHE.

Les amateurs de hoquet verront du beau sport au Parc Royal, ce soir, alors que deux excellentes parties leur seront offertes. Le public a regretté qu'il n'y ait pas eu de joute à la Gatneau, dimanche après-midi, mais il a compris la situation et il se propose bien d'accourir nombreux au Royal, ce soir.

Dans le premier engagement, comme nous l'avons déjà dit, le St. François, renforci de quatre ou cinq étoiles, s'attaquera au Notre-Dame, dont les succès sont assez prononcés depuis l'ouverture de la campagne. Les Piétistes se promettent bien de battre leurs anciens ennemis, mais ils auront une tâche difficile à remplir, car les Pointus ont de véritables étoiles sous les drapeaux.

LE CLOU DU BAL

Pour compléter le programme, le Wrightville et le Métropole tâcheront de mettre à exécution leurs menaces et leurs vantardises. Les deux troupes sont solides et beaucoup d'experts semblent croire que Wrightville participera à la finale du circuit.

Duval a raison d'être fière de son équipe : Sénécal Leggo, Luddington, Côté, Duval lui-même, et le reste des carabins ne sont pas les premiers venus.

Du côté des Mets, il y a du matériel vraiment supérieur. La nouvelle que Goyette démarrerait a soulevé l'enthousiasme du public: plusieurs équipes le recherchaient et jusqu'à hier soir, le Notre-Dame espérait l'agrafer. St. Pierre rit dans sa barbe, car il sait qu'il a joué un tour à tous ses adversaires.

DE BONS ARBITRES

On entend souvent des critiques à l'adresse des arbitres qui travaillent dans la ligue. C'est malheureux, car MM. Evraire et Couillard donnent satisfaction à la majorité des magnats. Quelquefois, on les dit trop sévères, tantôt on les accuse de négligence; enfin, il est impossible de plaire à tous les intéressés, mais quand des hommes font leur possible, on ne peut demander plus.

Il y aura un changement ce soir: M. Gene Chouinard a promis au président Julien qu'il serait au poste pour présider le festival et M. Evraire prendra un repos jusqu'à vendredi. Chouinard, Evraire et Couillard sont trois hommes tout-à-fait compétents et qui font honneur au sport amateur.

La première partie commence à 8 hres précises.

LA GLACE ARTIFICIELLE A MONTREAL

MONTREAL, 7 — Les directeurs aujourd'hui qu'ils feraient installer un système de glace artificielle, l'an prochain.

OLYMPIQUES PERDENT ENCORE

BOSTON, 7.— L'équipe olympique américaine a essuyé une autre défaite, aux mains de Minnéapolis qui gagna, ce soir, au score de 2-0.

SASKATOON PERD

CALGARY, 7 janv.— Calgary a terrassé Saskatoon au score de 4-2, ici ce soir. Anderson compta deux points pour les Tigers.

SANTE D'UNE FEMME RETABLIE

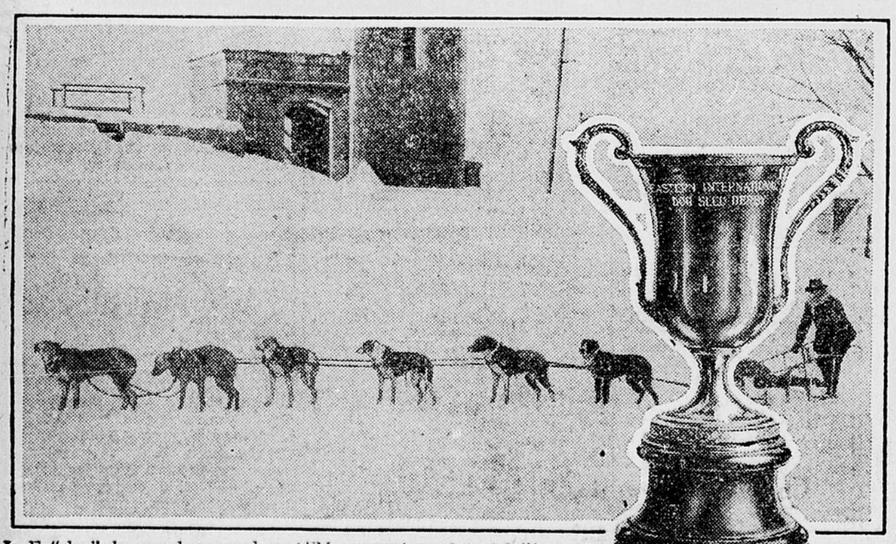
Elle dit que c'est dû au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham après l'essai d'autres remèdes inefficaces.



Milwaukee, Wis. — "J'étais souffrante et incapable de faire mon blanchissage et autres travaux domestiques. J'ai essayé une foule de remèdes et de médecins, puis j'ai tout mis de côté pour prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Maintenant, je suis bien. Je fais tout ce qui se présente, et tous nous prenons votre remède comme tonique, lorsque nous sommes mal disposés. Je suis très reconnaissante, pour tout le bien que le Composé Végétal a fait pour ma santé et ma famille." — Mme Mary Saiecheck, 944, 28ème rue, Milwaukee, Wisconsin.

Des lettres comme celles-ci sont un témoignage de l'efficacité du Composé Végétal. Ces femmes parlent du fond de leur coeur. Elles décrivent, de leur mieux, leurs conditions; d'abord ces symptômes qui les affectaient le plus; et ensuite la disparition de ces symptômes. Elles sont l'expression sincère de leur reconnaissance. Voilà près de 50 ans que les femmes louangent ainsi le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le "Clou" du Carnaval de Québec



LE "clou" du grand carnaval que l'on est actuellement à organiser dans la vieille capitale, sera cet hiver encore, la course internationale d'attelages de chiens esquimaux, pour laquelle une coupe superbe a été offerte par de généreux souscripteurs. Cette unique attraction, qui ne manquera pas d'attirer à Québec une foule de visiteurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, suscite un vif intérêt dans tous les cercles, et déjà une dizaine d'attelages se sont inscrits pour ce "derby" original qui aura lieu le mois prochain. On s'attend même à ce que d'autres attelages de renom, de la côte Nord et de l'Abitibi prennent aussi part à l'épreuve. La Chambre de Commerce du Nord-Ouest de l'Alaska s'intéresse grandement au "derby" de Québec et considère actuellement la possibilité d'envoyer un attelage pour représenter l'Alaska. La réalisation d'un semblable projet est fortement désirée par les organisateurs du carnaval de Québec, qui comptent s'assurer un succès qui dépassera encore celui qu'ils remportèrent l'hiver dernier avec leur course d'attelages de chiens. Tout semble en effet faire prévoir que la vieille capitale, dont la réputation comme centre de sports d'hiver est déjà répandue à l'étranger, sera cette année le théâtre du plus grand "derby" d'attelages de chiens encore couru en Amérique.

Jean Label, le vainqueur de la course de 1923 et le conducteur de l'un des deux attelages entrés cette année par la Brown Corporation, a malheureusement perdu dans un accident la bête de "tête de file" qui l'a conduit à la victoire l'an dernier. Il possède cependant un autre jeune chien dont il augure beaucoup et auquel il a fait subir un entrainement qui lui permettra, croit-il, de finir bon premier encore, lors de la prochaine épreuve.

RIVIERE INTERDIT

CHICAGO, 7 —Le commissaire Landis a aujourd'hui confirmé la décision de l'Association Nationale qui interdit le lanceur Arthur B. Rivière que le Syracuse de l'Internationale mit au ban pour ne pas s'être maintenu en condition satisfaisante.

de l'Aréna Mont-Royal, ont annoncé

SERVICE DE TRAINS DE MANIWAKI

A partir de dimanche, le 6 janvier, le Pacifique Canadien fera les modifications suivantes dans le service des trains de la subdivision de Maniwaki:—

Le No 531 circulant actuellement quotidiennement entre Ottawa et Maniwaki, circulera les lundis, mercredis, vendredis et dimanches seulement.

Le No 536 circulant actuellement quotidiennement le dimanche excepté entre Maniwaki et Ottawa, circulera les lundis, mercredis et vendredis seulement.

J. A. McGill,
Agent général,

ARNPRIOR GAGNE

ARNPRIOR, 7 janv.— Arnprior a battu Almonte, au score de 4-1, dans la partie d'ouverture de l'Upper Ottawa, ici ce soir.

MODIFICATION DANS LE SERVICE DES TRAINS

A partir du 6 janvier, le train No 89 du National Canadien, quittant Ottawa à 8.20 a. m., circulera tous les jours dimanche excepté, entre Ottawa et Madawaska, et lundi, mercredi et Parry Sound, seulement entre Madawaska et Parry Sound. Le train de retour No 90 circulera mardi, jeudi et samedi, entre Parry Sound et Madawaska, et tous les jours de Madawaska à Ottawa.

Parce qu'il est le meilleur

LE THÉ "SALADA"

H404F

a la vente la plus considérable de toutes les marques de thé empaquetées en Amérique du Nord—Essayez-le.

Le Beurre MAJESTIC

est plus pur et plus substantiel que la plupart des autres marques.

Faites-en l'essaie.

Moyneur Cooperative Creamery Ltd

12, Rue York — Ottawa

Orchestre Symphonique d'Ottawa

Directeur: Donald Heins

SOLISTE

FRED PATTON, Baryton

de New York

THEATRE RUSSELL

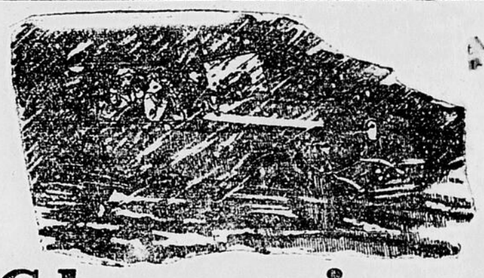
Mercredi et Jeudi, 16 et 17 Janvier

à 8 heures 15 p.m.

BILLETS - 50c à $1.50

Billets échange en vente aux magasins de musique Kirke et McKechnie.

POUR SIEGES DE LOGES TELEPHONEZ A C. 1365-W.



Chromine

Signifie un Radiateur Fonctionnant Bien Quand il Fait Froid

Pas n'est besoin d'envelopper votre radiateur de couvertures pour l'empêcher de geler lorsqu'il fait froid. Une dose de Chromine, telle que prescrite, au commencement de la saison maintiendra le radiateur en bon ordre de fonctionnement tout l'hiver durant.

Toute une Saison sur Un Seul Chargement

Celui qui met du Chromine dans son radiateur au commencement de l'hiver se soulage promptement de tout ennui au sujet du gelage de son radiateur.

Dans une Classe à Part

Chromine est la seule préparation à l'épreuve de la gelée pour les radiateurs d'automobiles.

La Découverte d'un Expert

Le Produit d'une Compagnie Recommandable

Chromine fut découvert par Miller Rees Hurchison, Ph. D., inventeur de la Corne Klaxon et de plusieurs autres appareils remarquables. Il est fait exclusivement par la Pyrène Manufacturing Co., of Canada, Ltd, fabricants des Extincteurs Chimiques Pyrene.

Vendu Exclusivement par

THE OTTAWA FIREPROOF SUPPLY CO.

539, rue Sussex Téléphone: R. 1505 Ottawa, Ont.

CHAMPIONNAT DE HOQUET

A L'AUDITORIUM

Mercredi, le 9 Janvier

Sous le Patronage de Leurs Excellences Lord et Lady Byng.

Présence de la Fanfare des Gardes à Pied du Gouverneur.

Rondelle en Jeu à 8.30

Canadiens vs Ottawa

BONS PREMIERS CHAMPIONS

Voyez les meilleures équipes de l'Est lutter pour les honneurs de la N. H. L.

Billets de saison en vente à l'Auditorium lundi et mardi soirs, de 7.30 à 9.30. Le plan pour la partie Ottawa-Canadien s'ouvre à l'Auditorium, mercredi matin, à 10 heures. Téléphone de l'Auditorium: Carling 5300.

PRIX—Extrémité foule: Garçonnets, 25c; Adultes, 50c. Sièges réservés: $1.00, $1.10, $1.35, $1.75 et $2.20 chacun. Impôt compris.

Sachons entourer notre presse catholique d'une atmosphère d'estime et de considération, au lieu de mettre comme un point d'honneur à la dédaigner ou à la tourner en dérision.

Y. de la BRIERE, S. J.

LE DROIT

La nation qui rejette Dieu de ses croyances et du code de ses lois, qui aura-t-elle dans son malheur ? Et comment sera-t-elle forte aux jours de son adversité ? Qui lui dira: Lève-toi !

Vicomte WALSH.

11ème Année No 6 — OTTAWA, MARDI, LE 8 JANVIER, 1924

Les droits de la langue française

Nouvelle étude de M. le sénateur Belcourt sur ce sujet.— Collaboration à l'"Argosy", revue de l'université de Mount Allison, N. Br.— La situation faite à la langue française au Canada et la protection des minorités en Allemagne, en Autriche en Bulgarie et en Turquie.

Nous publions aujourd'hui la traduction française d'un article de M. le sénateur Belcourt paru, ce mois-ci, dans "The Argosy", revue de l'Université de Mount Allison, N. Br. C'est une étude savante et intéressante sur la langue française au Canada, et les droits qu'elle possède à l'existence.

Le président de l'Association d'Education continue sa campagne de propagande dans les centres anglais, intellectuels, politiques et autres. Le travail qu'il s'imposa à cet effet, l'hiver dernier, et qui lui causa un surcroit d'ouvrage, dangereux pour sa santé, a déjà porté des fruits. Les idées lancées dans les différentes assemblées organisées par la "Unity League" font leur chemin. Ces lumières jetées dans les esprits aggravent davantage l'injustice commise par le gouvernement et ne laissent à ce dernier d'autre retranchement que le fanatisme aveugle.

M. Belcourt harcèle une fois de plus les ennemis de nos écoles bilingues par des arguments puissants et la présentation de sa thèse qui frappera certainement les esprits non préjugés est de nature à nous créer de nouveaux amis.

Les arguments ne sont pas neufs, les textes de lois et de jugements, non plus, mais ils sont présentés à des lecteurs anglais sous un aspect nouveau. Tous ceux qui liront l'article de l'"Argosy" ont déjà pris connaissance des clauses des traités de paix avec les pays ennemis, reconnaissant les libertés religieuses et scolaires des races en minorité. M. Belcourt cite les traités avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie. Hier M. Wilfrid Gascon comparait le traitement scolaire de la minorité franco-ontarienne avec celui qu'assure aux minorités de Turquie le traité de ce pays avec les Alliés.

L'argument que tire M. Belcourt de ces textes devant un public anglais sera toute une révélation pour des Canadiens de langue anglaise qui, peut-être se croient très larges d'esprit, mais qui seront forcés d'avouer que les droits des Juifs en Autriche, en Bulgarie ou en Turquie sont mieux protégés que les droits des Canadiens français dans un pays que ceux-ci ont découvert et évangélisé et où le français est langue officielle.

La décision de la Cour Suprême des Etats-Unis au sujet de l'enseignement de la langue allemande dans certaines écoles du Nebraska aura probablement passé inaperçue aux yeux de nombreux lecteurs de l'"Argosy" ou n'aura provoqué chez eux qu'un mince intérêt. La conclusion qu'en tire M. Belcourt leur ouvrira les yeux:

"Combien plus forte est la cause de la langue française au Canada où elle est la langue des pionniers et d'un tiers de toute la population aussi bien que l'une des langues officielles du pays.

"Si l'interdiction d'une langue étrangère comme la langue allemande dans un Etat de l'Union Américaine, constitue une violation de la liberté de droits fondamentaux aussi bien que des dispositions de la Grande Charte ne doit-elle pas être **a fortiori** une violation beaucoup plus grave de la liberté lorsqu'on y a recours dans l'une des provinces du Dominion?

"Il a été souvent répété que dans la province d'Ontario ce n'était pas l'intention de la Législature ou des autorités du Département de l'Education de prohiber l'usage ou l'enseignement de la langue française dans aucune des écoles de la province. Si tel est le cas, puisque le règlement dont on se plaint en prohibant l'étude, l'usage et l'enseignement de cette langue constitue en vérité une violation de droits primordiaux et essentiels et de la liberté ne sera-t-il pas permis à la minorité lésée de cette province et de celle de certaines autres provinces du Canada, d'entretenir l'espoir qu'on remédiera bientôt à la très grave injustice dont elles souffrent."

Nous souhaitons que cette nouvelle étude sur les droits de la langue française au Canada atteigne le noble but que son auteur s'est proposé en l'écrivant: celui de captiver l'attention de la majorité sur la violation d'un droit naturel et inviolable de la langue maternelle et sur une situation scolaire dont l'injustice est générale dans les provinces anglaises.

Nous recommandons en même temps à nos lecteurs de lire attentivement l'article, dû à la plume du président de l'Association d'Education. Ils y puiseront, pour la lutte quotidienne, des convictions plus profondes.

Charles GAUTIER

M. King met du foin dans ses bottes

L'union entre les libéraux et les progressistes est-elle possible? Est-elle probable? Est-elle nécessaire? Ce sont les questions qui sont sur toutes les lèvres, depuis la démission de sir Lomer Gouin, précédée de la retraite de l'hon. W. S. Fielding. Chacun est prêt à admettre que la situation est grave pour le gouvernement, mis en péril par les deux dernières élections des provinces maritimes, et qui a besoin de consolider sa force numérique s'il veut risquer de se présenter au parlement sans s'exposer à recevoir quelque rebuffade sur une loi importante. Il est toujours dangereux de s'aventurer sans lest dans une envolée de plusieurs mois, surtout quand l'aéronaute ne connaît pas la portée de tous les vents et les temous que forme dans l'air l'opinion publique.

C'est toujours avec les progressistes que l'alliance a été la plus traisemblable pour le gouvernement. Un coup d'état, ayant comme chef sir Lomer Gouin, et comme résultat une coalition protectionniste, libérale-conservatrice, a été le sujet de nombreux potins sur la colline du parlement et dans les officines de journaux, financés par les gros industriels. Le ministre de la justice n'aurait pas eu à changer beaucoup de ses principes pour s'amalgamer avec ses adversaires officiels. Entre sir Thomas White, ex-ministre conservateur et ancien libéral, et sir Lomer Gouin, la tranchée aurait été vite franchie. Mais sous la possibilité réelle d'une telle alliance, un sentiment plus fort que la volonté des politiciens se frayait un chemin: le mauvais accueil que cette coalition aurait trouvé dans le grand public qui s'est fait une idée bien définie des deux partis, au point de vue des couleurs, et qui n'aurait pas accepté la similitude des idées, avec la dissemblance des étiquettes. L'étiquette rouge sur le nom de sir Lomer, était placée sur le mauvais flacon.

Cette alliance d'ailleurs n'aurait profité qu'à une seule section du parti libéral et le premier ministre n'en aurait certainement point été. Une alliance beaucoup plus acceptable, beaucoup plus possible, était celle des progressistes et des ministériels. A deux reprises déjà il en a été question, mais la présence de sir Lomer effrayait les gens de l'Ouest, partisans convaincus du libre-échange et apôtres inébranlables de la réciprocité. La disparition de sir Lomer élimine le principal obstacle du chemin des négociations et nous pouvons affirmer, de source certaine, qu'elles sont déjà en marche. S'uniront-ils comme progressistes ou comme libéraux? Il semble clair, dès maintenant, que seuls les membres du parti agraire qui se proclameront les disciples de la doctrine libérale seront acceptés dans les rangs du parti. Mais les chefs du groupe libéral peuvent accomplir un bout de la route, en proclamant leur allégeance aux principes du programme de 1919, lequel contient une clause favorisant le libre-échange et une déclaration de ce genre en attirera certainement quelques-uns.

Le parti libéral puise la majeure partie de ses forces dans les provinces de l'Est et c'est la raison qui le fera résister à tous les progressistes qui traverseront la Chambre pour augmenter la droite devront abandonner leur nom distinctif et revenir aux anciennes lignes de parti. D'après les commentaires les plus sérieusement contrôlés, de dix à vingt progressistes iront du côté des libéraux et consolideront ainsi les rangs de la majorité. Pour donner une représentation effective à ces douze et quelques députés, un homme influent de l'Ouest sera appelé à se joindre aux ministres. Les dépêches de Toronto ont parlé de l'hon. M. T. A. Crerar, ancien chef des progressistes en Chambre, mais ses occupations d'affaires le tiennent étroitement et il y déploie une habileté qui excite l'admiration de tout l'élément agricole.

Celui sur lequel les faveurs tomberaient serait, paraît-il, le premier ministre Dunning, de la Saskatchewan, qui appartient au parti libéral, mais qui représenterait, on ne peut mieux, les provinces de l'Ouest puisqu'il est le chef suprême de l'une d'entre elles. Ses visites répétées à Ottawa accréditent cette nouvelle. C'est dire que la rumeur d'union prend corps tous les jours et qu'elle a laissé le terrain des contingences imaginaires pour devenir une possibilité et une probabilité.

De tous côtés, d'ailleurs, le besoin d'étais pour le gouvernement se fait sentir, surtout depuis les élections partielles de Kent et d'Halifax, alors que le ministère a senti la majorité lui échapper et le public changer tout-à-coup d'allégeance. Le vote sur le budget n'a donné qu'une majorité de 8 à la droite à la dernière session, et sans la désertion de quelques progressistes de la Colombie anglaise et de l'Ontario, le sort du gouvernement était bel et bien de plier bagage et de s'embarquer pour une autre campagne électorale.

Plus le terme du régime actuel s'achève, plus l'opposition mettra d'animosité dans ses attaques, plus elle lancera d'accusations contre le gouvernement. La tournée récente de M. Meighen dans la province de Québec et ses succès un peu partout vont donner au chef des conservateurs une énergie et un courage qui semblaient l'avoir laissé depuis sa défaite de 1921. Il est essentiel pour le gouvernement d'affermir ses positions. Il est futile de compter trop sur le groupe progressiste, mais l'union de plusieurs d'entre eux aurait un résultat défini et assuré: celui d'augmenter le nombre de voix à droite et c'est surtout ce qui importe au point de vue stratégique, d'ici la dissolution des Chambres, que la fermeté de ceux qui appuient le gouvernement. La session ne peut guère commencer avant le 15 ou le 21 février. D'ici là les pourparlers s'entretiennent entre le parti au pouvoir et ceux qui voudraient y participer, et il ne serait pas surprenant, à la fin du mois prochain, non seulement de voir les premières banquettes de droite passablement changées, mais les bancs d'arrières, le nombre des "backbenchers", joliment augmenté d'un groupe de députés de l'Ouest.

Fulgence CHARPENTIER.

LES ELECTIONS D'HIER

Les électeurs d'Ottawa peuvent être fiers du résultat des élections d'hier. Ils ont donné sur toute la ligne un vote intelligent.

Il y a eu des surprises: elles sont de mise dans une élection. Mais elles ne sint pas de nature à jeter du discrédit sur le bon renom de la ville d'Ottawa, au contraire.

M. Watters a battu M. Plant par plus de quatre mille voix de majorité. Les plus ardents partisans du nouveau maire n'escomptaient pas une si éclatante victoire. Il est vrai que les trois journaux de la ville n'avaient pas cru bon de recommander à leurs lecteurs de donner à M. Plant un vote de nonconfiance. Mais il est à remarquer aussi que les journaux, tout spécialement le nôtre, n'ont marqué aucune antipathie contre M. Watters et n'ont rien dit de désagréable à son adresse. Au contraire—M. Watters a été le premier à le reconnaître — les compte-rendus des assemblées municipales ont transmis à tous les citoyens de la ville l'enthousiasme avec lequel M. Watters fut accueilli dans tous les quartiers de la ville, surtout dans la basse-ville.

Ottawa aura donc à sa tête, cette année, un homme d'affaires bien connu, citoyen distingué, esprit cultivé, sachant très bien les deux langues de la population.

M. Plant était maire depuis trois ans. C'est peut-être là la raison la plus claire de sa défaite. Ottawa se fatigue vite de ses premiers magistrats; comme question de fait, l'habitude semble bien enracinée parmi les électeurs de changer de maire chaque année, ou au moins tous les deux ans. La popularité dont jouissait M. Plant n'a pas été assez forte pour le maintenir à son poste une quatrième année. Mais être défait par un homme de l'envergure de M. Watters n'a rien que d'honorable et M. Plant se retire avec l'estime et l'amitié de toutes les classes de la population.

M. Champagne, battu l'an dernier comme commissaire, non pas, comme le dit ce matin un journal anglais, par le vote canadien français, est arrivé cette année en tête des treize commissaires. C'est là une belle victoire qui compense largement notre représentant de la défaite de l'an dernier.

Nous félicitons les échevins canadiens français de leur élection ou réélection, et tout particulièrement M. Thomas Marcil, qui a réussi à se faire élire dans le quartier Rideau. C'est là, pour qui connait la situation dans ce quartier et l'activité déployée par l'heureux candidat, une des plus belles victoires de la journée d'hier.

Le vote sur le nouveau contrat entre la ville et la compagnie des tramways calmera bien des inquiétudes. Ottawa est assurée d'un tarif de cinq sous pour les cinq années à venir et en même temps des prolongements nécessaires et d'un service plus complet.

Ch. G.

Au Jour le Jour

Pour Pembroke

Par delà la ligne quarante-cinquième, en terre américaine, nous comptons des millions de frères d'origine française comme nous, et qui ont nos traditions et même qui souffrent des mêmes luttes que nous. Aussi il fallait s'attendre à ce que la cause de l'école libre de Pembroke les atteigne au coeur et détermine chez eux un mouvement de secours en faveur de cette école. Or le **Devoir** vient d'accuser réception de cette lettre de M. Elie Vézina, secrétaire de l'Union St-Jean Baptiste d'Amérique:

"Le Comité exécutif de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à son assemblée du 28 décembre 1923, a voté la somme de $100 pour venir en aide aux compatriotes de l'Ontario dont la vaillante lutte émeut les coeurs de leurs frères des Etats-Unis. Bien que notre Société sustente une multiplicité d'oeuvres et qu'elle doive constamment lutter pour la défense de l'école bilingue paroissiale, elle ne peut ignorer l'héroïque effort des Franco-Ontariens. Je vous transmets donc l'offrande de l'Union Saint-Jean-Baptiste en vous priant de la faire parvenir au directeur de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. Dites bien à nos frères de l'Ontario qu'ils ont toutes nos sympathies et notre admiration. Puisse Dieu leur accorder le triomphe définitif dans la justice et la paix!"

Et notre confrère catholique de Montréal d'ajouter ces commentaires très au point:

"L'Union St-Jean-Bap. d'Amérique est, on le sait, une grande société de secours mutuel qui groupe des milliers de Franco-Américains. Sa généreuse offrande touchera profondément nos frères de l'Ontario. Elle atteste que, par-dessus les frontières et dans la pleine fidélité aux institutions politiques des deux pays, peut subsister entre les divers groupes français d'Amérique un sentiment de profonde et efficace solidarité. Elle complète les divers témoignages qu'ont déjà reçus de l'Ouest et de l'Acadie, aussi bien que de la vieille province de Québec, les Franco-Ontariens. Elle ne fait que s'ajouter du reste, mais avec tout l'éclat d'une manifestation collective, à de généreuses souscriptions déjà faites par des particuliers pour l'école libre de Green Valley et pour la Caisse des Ecoles de la Saskatchewan."

Ainsi la cause du français dans l'Ontario est devenue une affaire quasi - internationale. Tant qu'une cause trouvera des sympathies de ce genre et en si grand nombre, qui pourrait douter de sa justice et de son triomphe!

Parlement de Londres

Les députés se hâtaient vers la capitale anglaise ces jours derniers pour assister à l'ouverture du parlement de Londres qui a lieu aujourd'hui. La crise politique que les dernières élections ont déterminée aura son dénouement bientôt. Pas avant une couple de semaines cependant, parce qu'il faudra, avant l'ouverture officielle des Chambres, faire l'élection de l'orateur et assermenter les députés. Actuellement aucun des trois partis politique ne peut arriver au pouvoir avec une majorité gouvernementale. Les conservateurs, sous la direction de Baldwin, ne peuvent obtenir les sympathies du parti libéral, et encore moins celles des travaillistes; les travaillistes, avec MacDonald pour chef, en veulent à mort aux conservateurs, et s'ils en viennent à consentir à une coalition avec le parti libéral ce ne sera que pour frapper plus fort sur les conservateurs; les libéraux, eux, paraissent avoir le contrôle de la situation, car de quelque côté qu'ils se dirigent ils détermineront où doit être la majorité gouvernementale, et comme cette majorité dépendra d'eux on aura soin de les bien traiter. Personne ne paraît vouloir d'autres élections générales. Il se pourrait cependant que les circonstances s'arrangent de façon telle que d'autres élections générales doivent avoir lieu. Dans cette éventualité quel parti triomphera? Il faut s'attendre à des surprises politiques de premier ordre, en Angleterre.

A Toronto

Les élections municipales de la Ville-Reine viennent d'avoir lieu, et le candidat Hiltz, homme d'affaires averti et administrateur urbain éprouvé, l'a emporté haut la main. A lire les articles de la presse avant la date des élections du maire et les commentaires qui les ont suivies il ressort évidemment que notre capitale provinciale n'est pas en faveur du cumul des fonctions publiques. Pour elle un bon député ne saurait être en même temps maire d'une ville importante comme Torinto et remplir les deux fonctions à la satisfaction des électeurs de l'un et de l'autre cas. Il semble douteux aussi qu'un cumulard puisse remplir aussi parfaitement ses obligations publiques que sa bourse qui dans l'occurence paraît être son principal souci. En agissant de la sorte on a montré un réel bon sens, et ceux qui l'ont compris sont à féliciter. Il y a tout de même du bon dans la Ville-Reine!

Une bonne action

Il y a tellement de beaux livres, disait quelque part Mgr Baunard, qu'il ne conviendrait pas de lire que les excellents. Et parmi ces derniers se placent en première ligne les oeuvres du grand journaliste chrétien, Louis Veuillot. M. Georges Pelletier, rédacteur au **Devoir**, actuellement à Paris, annonce la bonne nouvelle de la publication très prochaine de l'édition des oeuvres complètes de Louis Veuillot. Cette publication, décidée depuis plusieurs années, avait été retardée par la guerre. M. François Veuillot est en charge de l'entreprise. Le premier volume de la collection devait être mis en librairie ces jours derniers. La réédition des oeuvres de ce maître-écrivain est une très bonne action; Louis Veuillot, surtout dans ses Mélanges et dans sa correspondante, était devenu rare sur le marché, et il semble que tout le monde devrait lire la pensée forte et juste de ce grand français. A lire ses oeuvres on devient meilleur chrétien, plus ardent patriote et les facultés se renforcissent au contact d'une intelligence si saine et si éclairée au service du bien, et à la chaleur d'une volonté si ferme et si soutenue à la conquête du bien. Nous saluons donc avec vive satisfaction la réédition des oeuvres complètes de Louis Veuillot!

E. R.

MERE MARIE-ANNE

L'Oeuvre des Tracts qui a entrepris de faire connaître les fondatrices de nos admirables communautés religieuses nous présente dans sa dernière brochure, une bien noble figure. C'est la fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne, Mère Marie-Anne. Peu de personnes surent allier en elles de si hautes qualités, peu de personnes travaillent et souffrirent autant pour le bon Dieu. L'épreuve, sous sa forme la plus rude, s'abattit sur elle et lui broya le coeur. Mais la vaillante religieuse resta ferme au milieu des plus dures souffrances, elle se résigna et bénit la main qui la frappait. Aussi combien féconde fut son oeuvre. L'institut qu'elle fonda compte aujourd'hui 1795 soeurs professes réparties dans 76 maisons. On lira avec un vif intérêt son développement merveilleux de même que les détails de la vie de sa fondatrice dans la brochure de l'Oeuvre des Tracts, 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent $50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1,300, rue Bordeaux, Montréal.

SPLENDIDE PROGRAMME DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Aux prochains concerts de l'Orchestre Symphonique d'Ottawa, sous la direction de M. Donald Heins, un splendide programme sera présenté. Ces concerts auront lieu au Théâtre Russell, mercredi et jeudi, les 16 et 17 janvier, sous le distingué patronage de Leurs Excellences Lord et Lady Binyg de Vimy.

L'objectif de l'Orchestre Symphonique d'Ottawa c'est de développer chez le public d'Ottawa un intérêt dans la musique qui a passé le stage élémentaire. Cet orchestre offre des occasions pour un tel développement depuis près de vingt ans et il a certainement droit à l'appui et à l'encouragement des citoyens pour lesquels il a tant fait en ce laps de temps.

M. Fred Patton, baryton bien connu de New York, sera l'artiste étranger. M. Patton chanta aux concerts de l'Orchestre, il y a deux ans, et est encore considéré comme un des meilleurs solistes que l'Orchestre Symphonique ait fait venir à Ottawa. Son nouvel engagement donne toute satisfaction à ceux qui ont déjà eu le plaisir de l'entendre, et il est assuré d'une chaude réception par ses nombreux admirateurs à Ottawa.

2 RECORDS MONDIAUX

PARIS, 8. —La fédération aéronautique internationale a accepté deux records mondiaux fixés par le lieutenant Harold R. Harris, de l'armée des Etats-Unis. Le premier consiste en une a de 2,049 mètres (2,241 v en 79 minutes avec une pes de 2,000 kilogrammes (4, vres) et le second en une a de 11,629 mètres (1,732 v en 79 minutes avec 3,000 l tres (6,613 livres).

Jean Laporte, aviateur fr a un record pour hydro-aer avec une altitude de 5,535 (6,055 verges) le 1er déc S. A. Flory, Suédois, de qu'on accepte comme record altitude de 5,871 mètres verges) en septembre dern

L'ECHAPPENT BELLE

TRENTON, Ont., 8. — J Lorne Smith, âgés respecti de 11 et 14 ans, ont failli s geler à mort dimanche soir, qu'ils se perdirent et passèr nuit sur la baie. Ils s'éga et passèrent la nuit sur la Les parents avertirent la qui organisa une équipe de r ches.

ESCAPE WEATHER PERIL

EVITEZ LES DANGERS DE TEMPERATURE

Ce genre de température prod les rhumes et la toux chez les p sonnes à poitrine forte comme à p trine faible. Les gorges infectées les maux de poitrine sont aussi n breux. Pour vous protéger contre double péril prenez des Peps.

Quand une pastille Peps se diss sur la langue, de puissantes vape médicinales sont aspirées directem dans les poumons. Ce médicam Peps adoucit, guérit et renforcit t tes les parties de la gorge et des p mons. Et chasse rapidement la

Toux, les Rhumes et la Bronchite

Quand vous quittez le foyer, le b reau ou l'atelier, glissez une pasti Peps dans votre bouche pour préven l'entrée des "germes du froid".

Si votre gorge est endolorie, si votre t est enchifrenée, ou si vous commencez à t tifier, baignez vos narines, votre gorge vos poumons de vapeurs Peps germicides. les préviendront le développement de séri maux de gorge et des bronches.

Toutes les pharmacies vendent les PEP 50c la boîte, 3 pour $1.25, ou sur la réceptio d'une carte postale à la Peps Co., Toront vous recevrez un PAQUET ECHANTILLO GRATIS.

Take PEPS

Etabli 1889 — "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" — Reconstruit et amélio

Exceptionnelles Aubaines en Manteaux de Mouton de Perse

Le froid de l'hiver est loin d'être passé, et il y a plusieurs dames qui seront encha tées de ces splendides rabais sur notre assortiment de Manteaux de Mouton de Perse. manquez pas de profiter de cette occasion de vous procurer le manteau de fourrure do vous avez besoin.

Mouton de Perse avec Collet et Poignets de Fourrure, tout doublés d'épaisse soie broché manches pare-brise. Elégants manteaux d'une attrayante coupe que toutes les dames seront fiè de porter. Taille 42. Prix courant $395.00. Pour ..... $279.

Mouton de Perse avec Collet et Poignets de Martre d'Alaska, tout doublés d'épaisse soie br chée, manches pare-brise. Taille 40. Une attrayante mante. Se vendant régulièrement à $375.0 Réduits à ..... $269.

Mouton de Perse, garnis en pareil, doublés de soie brochée, avec poignets pare-brise. Un ma teau élégant et d'un bon user. Taille 42. Prix courant $335.00. Pour ..... $229.

Nouveau et Attrayant Guingan

Fleuri comme le printemps, le nouveau Guingan est une inspiration pour la couturière. Tissus résistants qui confectionneront d'attrayantes robes d'écolières et de ravissantes robes de maison pour les heures affairées de la mère.

Guingan de premier choix, d'un confectionneur anglais réputé, en dispositions quadrillées, plaids et rayées, en toutes les plus charmantes et populaires combinaisons de coloris. En nouvelles dispositions originales. 36 pcs et 38 pcs de largeur. La verge 50c

Guingan anglais, en une grande variété de quadrillés, rayés et plaids. 32 pcs. Guingan de qualité de choix. La verge 35c

Guingan en attrayants plaids et quadrillés. 32 pouces. La verge 29c

Chaudes Robes de Nuit pour les Enfants

Costumes de Nuit de Flanellette, roses, rayés et lancs. Tailles 2 à 6. Spécial pour 93c

Robes de Nuit de Flanellette Blanche, chaudes et douces pour l'hiver. Tailles 2 à 16. Prix de ..... 75c à $1.25

Pyjamas de Flanellette blanche, garniture "featherbone". Tailles 12 à 16. Spécial, la paire $1.95

Caleçons de Flanellette, blancs avec plissé et bande au haut, quelques-uns avec élastique au bas. Tailles 8 à 16. Rég. 75c à $1.25. Aubaine spéciale, chacun 59c

Sous-Vêtements pour Hommes

Complets Deux Morceaux de Stanfield, to laine, grosses côtes. Tailles 34 à 44. Prix sp cieux.

Etiquette Dorée, le vêtement .. $1.76
Etiquette rouge $2.25
Etiquette bleue $2.66

Combinaisons Préférées de Penman, bon épaisseur moyenne, mélange de laine. Tailles à 46. Spécial, le complet ..... $3.

Complets Deux Morceaux, en coloris nature des fameuses filatures Mercury. Tailles 34 à 4 Prix courant $2.00. Extra spécial pour .. $1.4

Abat-Jour

D'osier japonais, joliment doublés de soi cramoisi, rose et vert. 22 pcs de largeur. U abat-jour qui conviendra au vivoir ou au pet salon. Se vendant régulièrement $13.50. Mai tenant offert pour écouler à $5.0

Articles de Toilette

Cold et Vanishing Cream de Pond 3
Bouteilles Vacuum 79
Danderine 29
Savon Winsome, le pain 10
Savon Palmolive ..... 10c, 3 pour 25
Savon Woodbury, le pain 25
Odorono ..... 35c, 60c et $1.00

Angle Sparks et O'Connor — L. N. POULIN LIMITEE — Tél: Queen 5400

LES NOUVELLES DE HULL

RIFIONS LES MOEURS ÉLECTORALES

peuple se plaint souvent, et non sans raison la plupart du les mandataires qu'il s'est choisis, que ce soit dans le do- éral, provincial ou municipal. Pourtant, n'est-ce pas lui e maître, en définitive, et n'est-ce pas sur lui que retombe nsabilité, ne doit-il pas se frapper le premier la poitrine, présentants ne sont pas, par les talents ou la conduite, à la de la mission qu'ils avaient le devoir de remplir? C'est les a élus. Il n'a qu'à en nommer de bons, qu'à éloigner ablement les mauvais ou les médiocres, qu'à se reprendre trompé ou a été trompé, à renouveler sa confiance à ceux t méritée.

entend dire parfois par le public: Ah! députés, maires, , ils sont tous semblables; ils se valent. Ils ne poursui- e leur intérêt personnel. Vraiment, si cela était, ce serait pérer de tout. Mais parmi ceux qui briguent les suffra- en a, il peut y en avoir qui soient supérieurs, inférieurs, t à fait inacceptables. Il faut se servir de son jugement et conséquence. A tout le moins faut-il prendre le moindre eux maux, c'est-à-dire donner son vote en faveur du meil- présence de deux candidats de plus ou moins de valeur.

st le peuple qui fait les élections, et il n'en tiendrait qu'à le voulait, de faire surgir les meilleures candidatures. Seu- faudrait-il alors faire disparaître certaines moeurs électo- nature à décourager les bons aspirants, à les éloigner com- nt de la simple tentation de briguer les suffrages.

exprimé, en ces derniers temps, et en diverses occasions, tance qu'il y a de faire en sorte que les dépenses de candi- i cherchent à se faire élire puissent être réduites au strict m. Cette suggestion est absolument opportune et dénote le qui s'accomplit petit à petit, au milieu de nous, sous le rap- l'esprit et d'une plus saine conscience publics.

effet, il ne faut pas accorder grand'confiance à des élec- ites à grand coup d'argent. On sait que le maire et les s ne retirent pas un sou de salaire pour remplir leurs fonc- t comment voudrait-on qu'un homme qui a fait des débour- aisonnables pour se faire élire, ne songeât pas à se rem- intégralement, ou même au centuple, selon les chances.

ssi bien, est-ce là l'un des arguments qui parfois font rejeter candidature qu'on leur offre à d'honnêtes citoyens. Il faut es dépenses plus que de raison, disent-ils, et notre conscien- pugne autant que notre bourse.

est qu'un certain nombre d'électeurs considèrent une cam- électorale comme une simple partie de plaisir ou, ce qui est mme une occasion convoitée de faire quelques piastres. disons rien de ceux qui mettent leur voix à l'enchère. Es- qu'il ne s'en trouve plus. Mais les cabaleurs à gages sont pèce humaine dangereuse dont l'éloignement rendrait servi- eux-là mêmes pour lesquels ils sont censés travailler. Car ve qu'ils soient des transfuges, se donnent au plus offrant, rent hypocritement à la fois des salaires des deux adversai- xquels ils peuvent faire tort également. Ce qu'il y en a de atie, même chez des gens du peuple, en temps d'élections! tâche donc de remplacer les mercenaires par des personnes lement dévouées à sa cause. Il a été déjà établi que le dé- ent électoral gratuit était possible et existait.

même, les automobiles à ving piastres par jour, pour trans- les votants, sont choses très dispendieuses. Un citoyen de- voir assez de sens public pour ne pas exiger d'un candidat eil surcroît. Il peut certes y avoir des exceptions, des cas t pour infirmité, pour éloignement, ou autre motif valable, e se faire voiturer. Mais l'usage ne doit pas être l'abus. candidat devrait être en mesure, s'il a su rallier autour de elques dévoués, de se faire rendre gratuitement ce service. n a coutume de dire que les élections ne se font pas avec des s seules, encore qu'il ne faille pas penser que la divine Pro- e, surtout si on l'invoque, se désintéresse du sort réservé à ne population. Il y a certes des dépenses inévitables. Ce faut, c'est de faire en sorte qu'elles ne s'élèvent pas indû-

faut habituer les gens à travailler pour l'intérêt général de e, qui se concilie si bien avec leur intérêt particulier. Plus ctions devront coûter cher aux candidats qui viendront, plus risquent d'être mal faites. Et on ne tarderait pas alors à essentir.

Henri LESSARD.

M. TAYLOR REND UN BEL HOMMAGE AU MAIRE THÉRIEN ET À SES COLLÈGUES

Il loue également le bon travail des chefs et employés des départements. Il souligne l'éclatant contraste entre les années 1920 et 1921, qui eurent des déficits de plus de $100,000, et les deux dernières années, celle de 1923 établissant un véritable record par son surplus. — Le maire Thérien remercie et fait ses vœux aux échevins et aux employés: il les félicite en son nom et en celui de la ville. — M. Valin ajoute ses hommages au maire et à ses confrères.

SURPLUS DE PRES DE $9,000.

Avant que ne se terminât hier soir la dernière séance régulière du Conseil actuel, M. l'échevin Taylor a pris la parole et a fait d'élogieux commentaires sur la situation financière de la ville, telle que démontrée par le rapport financier du trésorier dont on venait d'entendre la lecture. Ce rapport parle par lui-même, dit-il, et fort éloquemment. Alors que les années 1920-21 démontrent un déficit de plus de $100,000, l'an dernier ne nous a donné qu'un déficit d'environ $10,000, et cette année nous apporte un surplus de près de $9000. Et sans les désastres de l'explosion de janvier dernier et du rude hiver de 1923, le plus rude depuis longtemps, qui occasionnèrent des dépenses imprévues de $17,000 environ, ce surplus serait de $25,000. Il en félicite chaleureusement le maire Thérien et ses collègues. Il demande que l'on continue de marcher dans cette voie de l'économie et de la saine administration.

Pour lui, échevin depuis cinq ans, ayant occupé tour à tour des charges au bureau de santé, à la pro-mairie puis au comité des finances, il se retire maintenant de la vie municipale comme représentant du peuple; c'est à regret, mais ses occupations ne lui permettent plus de jouer un rôle public. Il remercie maire et échevins pour leur bonté et courtoisie à son égard. Il souhaite que la ville continue dans le chemin de la prospérité.

M. LE MAIRE

M. H. Thérien a remercié M. Taylor pour ses bonnes paroles et a offert ses souhaits aux échevins. Au nom de la ville et en son propre nom, il offre des remerciements aux employés, à tous il note le sérieux et l'efficacité du travail accompli depuis deux ans et dit que le surplus de cette année, quoiqu'on en dise, est une raison de fierté bien légitime dont n'importe quel citoyen se flatterait et doit se flatter. La bonne entente a régné au sein du Conseil qui sort de charge. Au début, en 1922, il y avait un peu de méfiance; il y eut certains orages, mais l'union et l'accord autour d'une administration honnête et pour le meilleur des intérêts de la ville n'a pas tardé à se faire, après qu'on se fût mieux connu. Il déplore qu'un petit nombre de gens au lieu d'aider à construire fassent oeuvre de démolition. Nous avons sincèrement fait notre possible, dit-il, et les résultats sont là pour montrer que nous avons passablement bien réussi, malgré les fautes ou erreurs qui ont pu être involontairement commises. Il réitère ses remerciements à tous.

M. VALIN

M. Valin, en son nom personnel, félicite le maire pour la manière avec laquelle il a présidé aux destinées de la ville de Hull et aux délibérations du Conseil. Vous avez été d'une juste largeur de vues, lui dit-il, d'une conviction implacable et d'une justice indiscutable pour les échevins, les chefs de départements, les citoyens en général. Il remercie ses collègues pour l'appui et l'aide qu'il en a reçus.

La séance s'est terminée de bonne heure et différents chefs de département de la ville ont soumis leur rapport annuel, lesquels, sur motion spéciale, seront imprimés dans les minutes du Conseil.

RESOLUTIONS DU CONSEIL ADOPTEES HIER SOIR

A sa dernière assemblée régulière, hier soir, le Conseil sortant de charge a adopté les résolutions suivantes:

1o—Proposé par l'échevin Taylor, secondé par l'échevin Valin: "Attendu que de nombreuses plaintes sont faites relatives à la vitesse excessive des autos sur la rue Montcalm et le boulevard St-Joseph, dans les limites de la cité, que le gouvernement provincial soit prié de prendre les mesures pour faire cesser ces abus de vitesse qui sont causes d'accidents, soit à la personne ou à la propriété, spécialement à la traverse du chemin de fer du Pacifique Canadien, sur la rue Montcalm."

UN RACHAT

2o—MM. Taylor et Chénier proposent: "Que le trésorier soit autorisé à accepter de la Canada Cement un chèque d'un montant suffisant pour racheter de la maison Greenshields des débentures du règlement No 230, 5½%, $13,009.92 échéant le 1er mai 1962 et aussi un montant représentant les intérêts accumulés depuis le 1er mai 1922 à la date de la réception des $13,009.92 des débentures au taux de 5½% sur $13,009.92, moins cependant $842.92 étant le premier paiement fait par la Canada Cement pour sa part du coût des travaux d'égout riverains des lots 3, 4, 5, rue Montcalm, savoir 3,840 pieds. Sur réception de ces obligations et des autres montants susmentionnés, que le trésorier soit de plus autorisé à retrancher du rôle des améliorations locales le montant qui était chargé à la Canada Cement pour la construction de 3,840 pieds d'égout sur la rue Montclair conformément au règlement No 230 de la Cité."

PATINOIRE

3o—Proposé par MM. Boucher et Valin "que permission soit accordée au club Kiwanis de se servir du lac Flora pour fin de patinoire publique, pourvu que le dit club se soumettre aux conditions que le Conseil lui imposera, et qu'il se tienne responsable de tout accident qui pourrait se produire, sans préjudice à la Cité."

FONDS D'AMORTISSEMENT

4o—Proposé par MM. Taylor et Legault "que le trésorier soit autorisé à signer les documents nécessaires pour effectuer un transport à la Banque provinciale du Canada, à Hull, du fonds d'amortissement actuellement en dépôt à la Banque Nationale, à Ottawa, au nom de la succession Masson, suivant la résolution adoptée par le bureau de la dite succession en date du 14 décembre 1923."

LES RAPPORTS

5o—Proposé par MM. Legault et Talbot "Que les rapports de l'année des officiers, soumis à ce Conseil ce soir, soient inscrits dans les minutes."

6o—Par MM. Taylor et Chénier: "Que le rapport du trésorier sur les opérations financières de la Cité de Hull pour l'exercice financier à partir du 1er janvier au 31 décembre 1923 soit approuvé".

LISTES ELECTORALES

7o—Proposé par MM. Chénier et Vadiff "Que les listes électorales municipales telles que préparées par le greffier et soumises à ce Conseil ce soir soient approuvées en y faisant les modifications suivant le rapport de l'évaluateur soumis au Conseil ce soir, par les présentes approuvé."

On a approuvé également le 24e rapport des comités de Santé et Parcs, d'Aqueduc, de Feu, Police et Lumière, des Finances, des Rues et Améliorations.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les correspondances que nous recevons portant une signature responsable, ou d'un pseudonyme accompagné d'une vraie signature, et d'une adresse authentique. Les opinions exprimées sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité du journal.

Monsieur le rédacteur,

Avec votre bienveillante permission, je ferai quelques réflexions sur l'assemblée tenue dimanche dernier à l'Hôtel de Ville pour désigner M. Ls. Cousineau, comme candidat à la mairie, en opposition à M. Thérien.

Ce fut un coup de théâtre qui ne surprit personne. Tous savaient que ce serait M. Cousineau qui serait choisi candidat, bien qu'on eût annoncé d'une manière générale, qu'on entendait faire le choix d'un candidat à la mairie. Personne non plus n'a été étonné qu'il n'y eut pas de proposition pour un autre homme.

M. Cousineau était là, dans la salle, à la façon d'un spectateur, mais on savait bien à l'avance qu'il serait l'unique élu. C'était un coup monté à l'avance que cette organisation-là et aucun ne s'y est mépris. Il y avait certainement un bon nombre de partisans de M. Thérien, venus nous ne les en blâmons pas, par curiosité et les applaudissements qui n'eurent rien de délirant manquaient beaucoup d'unanimité et de spontanité. Quelques satellites plus bruyants de M. Cousineau donnaient le signal et d'autres suivaient. Un bon nombre se levèrent quand on demanda d'appuyer la candidature soumise, mais plusieurs le firent certainement par respect humain. C'est gênant de rester assis lorsqu'on est invité de se mettre sur pieds, et il y en a tant qui n'aiment pas à exprimer publiquement de quelque manière que ce soit leurs sentiments ou leur opinion au sujet de candidatures.

M. Cousineau est venu avec un entourage d'orateurs qui n'avaient rien de bien brillant. Il prend ceux qu'il peut trouver.

Ce monsieur H. Burns, par exemple, "jeune avocat pratiquant à Ottawa", comme vous rapportiez, en a du culot de vouloir venir prêcher ici la largeur de vues. Ce n'est pas nous qui en manquons et en avons besoin. Que ne dévoue-t-il ses maigres énergies à faire des prédications de la sorte dans des milieux où il serait si nécessaire de les faire?

Le "converti", M. L. Laroche, est un jeune homme qui ira loin dans la vie. Il était pour M. Thérien il y a deux ans; aujourd'hui, il est pour M. Cousineau. Dans l'espace de deux fois douze mois, il a franchi cette distance.

Les Messieurs frères Charron (Exalphat et Stanislas) sont des sauveurs du peuple, de la classe ouvrière. Avec M. Cousineau, ils réussiront à susciter dans Hull le règne d'un âge d'or, la transformation de notre ville en une terre promise où couleront le lait et le miel, où personne ne sera plus obligé de travailler, où la municipalité sera devenue un refuge, un hospice un hôpital, et tout cela sera payé non pas par eux ni M. Cousineau mais par des déficits à raison de plus de $100,000 par deux ans. Tant pis si les gens économes qui viendront après eux, seront forcés de tâcher de remonter le courant. On aura vécu sous le régime de la danse des écus. C'est très attrayant pendant qu'on les dépense, mais bien embêtant quand il s'agit de payer. Mais Moïse n'est pas entré dans la terre promise et Cousineau n'y mettra pas les pieds non plus.

M. W. Gravel, l'homme du "constitut" a parlé tout à fait en dehors du but de l'assemblée. Il ne s'est pas prononcé ouvertement en faveur de M. Cousineau, mais sa présence au fauteuil de secrétaire et son acceptation de prendre la parole en disent assez. Certains se sont étonnés qu'il soit pour M. Cousineau, d'autres moins, d'autres encore, pas du tout.

De M. A. Stafford, que voulez-vous qu'on dise? Passons. Il a beau faire l'arriviste, dans les sphères provinciale ou municipale, il n'arrivera pas. Son chien est mort. Tout son rêle reste à se raccoler à quelqu'un. C'est ce qu'il a fait, et il est loin d'aider ceux qui l'acceptent. Il leur nuit.

M. Cousineau, dans son discours, a promis qu'il allait prouver des choses le jour de la mise en nomination. Ce qu'il sera inutile de nous démontrer, ce seront ses déficits croissants durant ses deux années à la mairie, qu'il est candidat perpétuel à peu près dans toutes les sphères, et candidat perpétuellement défait. Il a eu la chance une fois d'être élu par acclamation premier magistrat de Hull (parce qu'il n'avait pas d'adversaire; mais Hull l'a vomi de son sein à la fin de son terme, et, sans forfanterie, je serais le plus surpris du monde qu'elle voulût se le donner de nouveau pour maître. Quand un mets nous a donné un haut-le-coeur, on ne l'introduit plus dans sa bouche.

D'ailleurs, M. Cousineau a avoué lui-même qu'il n'était pas capable de faire l'organisation d'il y a deux ans. Je crois bien: ses amis d'alors l'ont abandonné; il n'a plus de supporteurs ni de bailleurs de fonds. En outre, il ne saurait susciter de dévouement autour de sa personne: ce sont des mercenaires qu'il lui faut, et pour cela, ça prend des écus. On ne pouvait dire plus franchement son impuissance.

Il pose en victime; il joue au martyre. Ce sont ses propres fautes qui l'ont rendu victime. Le peuple n'a rien à y voir que de lui procurer une nouvelle, bonne, et définitive leçon. Ce sera le digne couronnement d'un martyre politique dont il aura bien voulu être gratifié.

Somme toute, Monsieur le rédacteur, on lui aurait rendu un signalé service en le convainquant de rester chez lui, pour son plus grand bien, surtout pour le nôtre. Le temps ne lui a tout de même pas manqué pour faire son organisation. Il y a deux ans qu'il essaie de préparer sa revanche, mais ses tentatives n'ont pas eu de prise, même auprès de ses plus forts partisans d'antan. Mais ce qu'il en a du front, disait un bonne dame, en apprenant, après l'assemblée de dimanche, qu'il venait encore sur les rangs, "Il en a tout le tour", répétait-elle.

Ainsi donc, ce que je prévois de plus certain dans cette lutte pour la mairie, c'est la victoire deux fois plus considérable qu'il y a deux ans, pour M. Thérien. Il aura en sa faveur les propriétaires qui songent légitimement à leur gousset; nombre de locataires; les gens de langue anglaise qui apprécient l'économie et le respect des lois; les gens qui aiment toujours à voter du côté du plus fort, afin qu'ils puissent dire qu'ils ont gagné leur élection; bref l'immense majorité, et ajoutons-y, si vous voulez, ceux qui, bien que n'aimant pas M. Thérien tout le tour, question de personnalité, ne pourront se résoudre, en présence de deux extrêmes, à choisir le moins qualifié.

La lutte sera un triomphe pour M. Thérien, l'homme qui est capable, absolument capable, de faire à Cousineau, et de lui dire ce qu'il faut dire.

Merci pour votre large hospitalité.

Un électeur

NOUVEAU BOUCHER

M. Aldège Demers annonce à ses amis, au public de Hull et des environs, qu'il vient de faire l'acquisition de l'étal de boucher de M. Ferdinand Bélanger, 16 rue Maisonneuve, Hull.

Nous aurons toujours un grand choix de viandes fraîches à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée. Téléphone: Sherwood 1634.

M. ART. SAUVE ET LA FUSION DES DEUX BANQUES

(De notre correspondant)

QUEBEC, 8. — M. Arthur Sauvé, Chef de l'opposition vient de faire connaître quelle sera l'attitude de l'opposition au sujet de la fusion des Banques Nationale et Hochelaga.

"La fusion, a-t-il dit à notre correspondant, des banques Hochelaga et Nationale est une grosse entreprise. Le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de leur venir en aide en leur donnant une garantie de $15,000,000. C'est un précédent sérieux que le gouvernement Taschereau veut créer. Cela nécessitera une législation sur laquelle la chambre sera appelée à se prononcer".

"Après avoir, avec mes collègues, bien examiné la législation, la cause de la fusion, les responsabilités de l'opposition, la position des actionnaires et surtout des déposants, l'opposition agira pour servir les meilleurs intérêts de la province. Je veux bien que l'on prenne tous les moyens possibles et convenables pour sauver les déposants de la banque Nationale, mais pas au bénéfice des coupables s'il y en a".

UN SUBSIDE POUR COMBATTRE LES FEUX DE FORET

La convention forestière se continue au parlement, salle des chemins de fer, et les délégués ont insisté sur le fait que le gouvernement fédéral devrait donner aux provinces un subside pour leur aider à lutter contre les feux de forêts. Le ministre de l'Intérieur. l'hon. M. Stewart, a promis que le fédéral n'hésiterait pas à faire sa part dans l'oeuvre nécessaire de la conservation de nos forêts.

Les représentants fédéraux sont: MM. W. W. Cory, sous-ministre de l'Intérieur, J. W. Greenaway, commissaire des terres; E. K. Finlayson, et D. Roy Cameron, du service forestier du dominion; B. L. York, contrôleur des limites forestières, J. B. Harkin, commissaire des parcs nationaux; l'hon. Patullo, ministre des terres de la Colombie anglaise; l'hon. J. Lyons, ministre des terres de l'Ontario; l'hon. Honoré Mercier, ministre des terres de Québec et M. G. C. Piché, chef du service forestier, le major O'Hara, du service forestier de Québec; l'hon. G. W. Robinson, du Nouveau-Brunswick.

LE CHANGE

NE YORK, 8. — Le change sur la livre sterling est lourd.

Angleterre, la livre sterling: 4.-28 3-4.

France, le franc: 4.87.

Italie, la lire: 4.30.

Allemagne, le mark: .000000000022

La piastre canadienne s'escompte à 2 11-16 pou rcent.

REBELLES MEXICAINS

NEW YORK, 8. — Les autorités du Panama Petroleum and Transport Company annonçaient aujourd'hui que les troupes rebelles du Mexique s'étaient séparées des terrains de la compagnie à Tierra Blanca et à Chapapote Nunez. On a brisé ou fermé les conduits et on ne peut plus tirer d'huile des puits qui fonctionnaient très bien auparavant.



Accidents de Cuisine

Combien souvent vous vous êtes brûlée ou coupée, et par suite de la douleur ou de l'élancement vous avez été presque dans l'impossibilité de continuer à vaquer à vos travaux domestiques? Etes-vous au fait qu'en appliquant du Zam-Buk immédiatement après un tel accident il préviendra la douleur et l'incommodité?

Le Zam-Buk chasse promptement la douleur d'une brûlure ou d'une échaudure, d'une coupure ou égratignure, et la sensibilité d'une meurtrissure. Et en plus, c'est un guérisseur assuré et il empêche l'ulcération, l'empoisonnement du sang, etc.

Essayez le Zam-Buk la prochaine fois que vous serez la victime d'un accident et éprouvez-en la valeur. Procurez-vous-en une boîte aujourd'hui et ayez-la sous la main quand vous en aurez besoin. Le Zam-Buk est tout aussi bon pour plaies, eczéma, nicères, porrigo, empoisonnement du sang et hémorroïdes. En toute pharmacie, 50c la boîte.

GRATIS Essayez le Zam-Buk à nos frais. Découpez cette annonce et adressez-la avec le nom du journal et un timbre de 1 sou (pour frais de poste) à la Zam-Buk Co., Toronto, et une boîte essai gratis vous sera expédiée.

ZAM-BUK

LE PLEBISCITE A WESTBORO

Le règlement autorisant le village de Westboro à conclure un contrat exclusif avec l'Ottawa Electric Company pour pourvoir les rues de lumière et d'énergie électrique, qui a été soumis aux élections d'hier, a été fortement appuyé par les propriétaires et remporté une majorité de 486 voix; pour, 529; contre 43.

Le règlement fut d'abord soumis aux contribuables et on prit le vote en novembre, lors qu'il fu battu par sept voix. Il y eut alors 29 votes contre et 22 pour. Les commissaires décidèrent de soumettre de nouveau le règlement. L'ancienne entente que la municipalité avait avec la compagnie expirait le 14 novembre, mais la compagnie continuait à fournir l'énergie électrique.

Il y avait neuf candidats pour les trois postes au bureau des commissaires du village. MM. Percy Halpenny, M. N. Cummings et Daniel Beattie ont été élus. Voici quel a été le vote: Halpenny, 365; Cummings 318; Beattie 250; Howie 164; Holloway 154; Arch 124; Hawshaw 112; Welsh 79; Mellor 36.

LE DISCOURS DU BUDGET DEMAIN?

QUEBEC, 8. — La session provinciale reprendra ses séances, cet après-midi à trois heures. La première séance sera de courte durée, elle sera employée par l'hon. A. Taschereau, et M. A. Sauvé respectivement premier ministre et chef de l'opposition.

Les deux chefs prononceront une courte allocution pour rappeler la mémoire de l'hon. L. P. Brodeur et une proposition d'ajournement en signe de deuil sera adoptée unanimement par la Chambre.

On s'attend à ce que l'hon. J. Nicol, trésorier de la province, fasse connaître jeudi l'état des finances provinciales. Le travail commencera pour de bon à l'assemblée législative après la lecture du discours du budget.



Prêt -- Attendant

Le garçonnet et le chat attendent le laitier. L'aliment pur que tous deux aiment. Plus ils en ont plus ils en veulent, et à juste titre s'il provient de l'

Ottawa Dairy

Tél: Q. 1188

NOTES ELECTORALES

Les aspirants candidats pleuvent depuis quelque temps, que c'en est un déluge. Tous les jours on nous demande d'en publier de nouvelles et on nous le demandera encore d'ici la fin de la semaine.

x x x

Il est entendu que parmi ces candidatures les unes sont sérieuses, les autres moins ou pas du tout. Lundi porchain seulement, à 11 heures, nous connaîtrons définitivement, officiellement, les candidats dans les divers quartiers.

x x x

On répète assez couramment que d'importants propriétaires de terrains situés dans Wrightville ont fait ou font surgir des candidatures dans quelques quartiers, de façon à ce qu'un nombre suffisant d'échevins, dans le futur Conseil, soient là pour bien défendre leurs intérêts, plutôt pour les promouvoir d'abord, et les intérêts généraux ensuite recevraient leur considération.

Nous n'avons rien contre Wrightville, absolument, mais il ne faut pas que cette partie de la ville progresse au détriment des autres parties, et les électeurs feront bien de distinguer entre les candidats vraiment indépendants et honnêtes et ceux plutôt disposés à favoriser quelques individus, même s'ils sont fortunés et influents.

x x x

L'Association municipale du quartier un soumettra, nous rapporte-t-on, un questionnaire aux candidats à la mairie et à des candidats à l'échevinage, afin de les faire se prononcer sur certaines questions ou de les engager sur tel ou tel projet.

Il nous semble que l'Association, que nous approuvons en principe, ferait mieux de s'abstenir, vu qu'elle a d'autres moyens et qu'elle aura encore beaucoup de temps pour faire valoir ses prétentions et obtenir des résultats.

Au moins, qu'elle ne demande pas des choses impossibles, qui seraient au détriment du reste de la ville quant à une juste répartition des améliorations ou incompatibles avec notre situation financière.

Les candidats appelés à se prononcer sur ce questionnaire ou approuveront tout, même ce qui ne serait pas raisonnable, et alors ils manqueraient de sincérité ou de clairvoyance; ce seraient des promesses purement électorales, avec plus de beurre que de pain; ou bien ils feraient un choix entre ce qui leur est soumis, acceptant des choses, rejetant les autres, avec droiture et franchise. Alors il y aurait des mécontents e ton compromettrait le résutlat général des élections, que tous veulent bon.

M. VALIN EST DE NOUVEAU CANDIDAT

M. l'échevin Valin, qui représente le quartier quatre depuis deux ans, nous apprend qu'il brigue de nouveau les suffrages cette année, cédant à des sollicitations réitérées de la part de délégations.

Les rumeurs qui ont circulé dans Hull à l'effet que je partais pour Détroit, nous dit-il, sont tout à fait sans fondement, et je suis encore candidat dans le quatre, pour le siège no 9.

PERDU

BRACELET en brillants, à Hull. Retourner 77 Laval, Hull. Récompense. 5-7

MONTRE-BRACELET en or, perdue samedi, 5 janvier sur les rues Papineau, Carillon, Wright, St-Rédempteur, ou en traversant le Parc Eddy, jusqu'au débarcadère des tramways d'Ottawa, dans les tramways ou sur les rues Metcalfe, Sparks, ou au magasin Devlin, Ottawa. Retourner 46 Papineau, Hull. 6-7

DECES

SEGUIN — M. Honoré Séguin, époux de Mme Joseph Séguin, décédé le 7 janvier, à l'âge de 69 ans. Funérailles mercredi à 8 heures à l'église St-Jean-Baptiste. Départ du cortège funèbre, 787 Somerset, Appt 2, à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6

FEU M. H. SEGUIN

Hier est décédé à l'âge de 69 ans M. Honoré Séguin, époux de Dame Marguerite Saucier, 787 rue Somerset, appartement 2. Il laisse pour le pleurer son épouse, deux frères, M. D. Séguin, épicier sur la rue Dupont, Hull; M. Alexandre Séguin, de Hull; deux soeurs, Mlle Eléonore Séguin, libraire, rue Dupont, Hull, et Mlle Marie-Louise Séguin, également de Hull.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures à l'église St-Jean-Baptiste. L'inhumation se fera au cimetière d'Aylmer.

MARIAGE

Hier matin, à Saint-François d'Assise a eu lieu le mariage de M. Emile Ethier, fils de Mme Veuve Alexandre Ethier, de Hull, à Mlle Glorianna O'Connor, de St-François d'Assise, autrefois de Rivière-des-Renards, Qué.

Les témoins étaient M. O'Connor, de St-Frs d'Assise, frère de la mariée, et M. Alexandre Ethier, de Hull, frère du marié.

Après la cérémonie le déjeuner

Après la crémonie le déjeuner fut servi chez Mme Ethier, et ensuite les nouveaux époux partirent pour un voyage de quelques jours à Montréal et Shawinigan Falls.

JOURNALIERS

La réunion du syndicat des journaliers de la corporation de Hull a lieu ce soir, à la Bourse du Travail.

MONDANITES

Samedi soir, un joyeux groupe de parents et amis se réunissaient chez M. Euclide Bourgeois, pour y fêter son 71ème anniversaire de naissance — A cet occasion une jolie bourse lui fut présentée. Durant la soirée, il y eut chant musique et partis de cartes — A minuit un succulent goûter fut servi aux invités par Mme Bourgeois, aidées de Mme C. Simon et Mlle G. Bourgeois. Etaient présents, Mess. et Mmes A. Bourgeois, C. Bastien, V. Richer, Ern. Bourgeois, A. Charbonneau, E. Bourgeois, L. Larouche, René Bourgeois, O. Séguin, J. Gadbois, L. Bourgeois, A. Séguin, O) Bourgeois, Mmes S. Tremblay, J. Bastien, E. Bourgeois, L. Bourgeois, Miles A. Parent, R. Bourgeois, L. Bourgeois, L. Séguin, A. V. J. Gadbois, A. et D. Bourgeois, R. et C Richer.

LES POMPIERS vs LE CHAMPLAIN

Le club de gouret des pompiers de Hull a joué hier soir, au Parc Royal, sa première partie de la saison. Il luttait avec le Champlain. La joute a été contestée du commencement à la fin, si bien que le score fut: 0-0.

Les pompiers joueront probablement une autre partie contre le club du Kiwanis, samedi prochain, au Parc Royal.

COUR DE POLICE

Trouvé coupable ce matin, devant le magistrat Achim, d'avoir vendu illégalement des liqueurs, le 26 novembre dernier, Arthur Grenier, rue St-Jean Baptiste, a été condamné à un mois de prison et aux frais. Il avait nié être coupable.

Gratia Lefebvre, 142 Dupont, accusée d'avoir entravé le travail des officiers de la Commission, le 12 décembre, a été trouvée coupable et condamnée à $10 et aux frais ou à un mois.

C'est la première cause du genre, faite par la Commission des Liqueurs, ici, et on veut donner un exemple aux gens qui s'empressent de nuire aux causes que l'on tente de faire, en faisant disparaître certains objets pouvant servir de pièces à conviction, lors des procès.

RAPPORT REÇUS

Les rapports du trésorier, de l'ingénieur, de l'évaluateur et de la police de Hull ont été remis au Conseil hier soir et seront imprimés dans les minutes. Nous en donnerons de larges extraits dans le journal aussitôt que possible.

Ceux des autres chefs de départements seront remis plus tard et recevront de notre part la même attention.

A LA SUITE DE CET ACCIDENT

Mme Jean D'Aoust, qui fut blessée lors de la collision d'un tramway avec un automobile, le soir du jour de l'an, au coin des rues Front et Frontenac, est encore à l'hôpital de la rue Water. Elle souffre de deux fractures. Son état n'est cependant pas alarmant. C'est dans cet accident que Mlle P. Villeneuve perdit la vie.

M. Jean D'Aoust demande à ceux qui auraient été témoins de l'accident de bien vouloir écrire au no 27 rue Verdun, Hull, ou de se mettre en communication avec lui, par téléphone, Sherwood 5422j.

VEAU BUREAU DE TELEGRAPHE

nouveau bureau de télégra- a été ouvert en notre ville deux ou trois jours, par le que Canadien, aux bureaux Compagnie Hull Electric, Principale, M. Antonio Cadi- n a la charge. On peut s'a- r là pour ses télégrammes. ra compris en français aussi n'en anglais.

PATIENTE RETABLIE

e A. N. Sincennes, 18 rue rst, Wrightville, a quitté ii dernier l'hôpital du Sacré- , après avoir séjourné 33 à la suite d'une opération. est maintenant en bonne voie mplet rétablissement. Elle a ns les soins du docteur Rou-

e est bien satisfaite des ser- rendus par les religieuses s gardes-malades de l'hôpital acré-Coeur, auxquelles elle ès reconnaissante.

OUS QUI TOUSSEZ
renez quelques doses de
BRONCHITINE
et vous serez soulagé
se soir et matin, la Bronchi- modère l'oppression des hmatiques. En vente par- t, 50c et $1.00 le flacon.
R. FARLEY, Ph. C., HULL

Docteur F. Théoret
Médecin-Chirurgien
27, Boulvard Saint-Joseph
WRIGHTVILLE
: Sh. 3601 Hull

MEIGHEN PARLE EN FRANÇAIS À TR.-RIVIÈRES

Un ralliement conservateur. Le Canada ne doit pas désespérer — M. Meighen nous parle des promesses de M. King au sujet de l'émigration.

TRAITE DES PECHERIES

(Presse Canadienne)

TROIS-RIVIERES, P. Q., 8. — L'hon. Arthur Meighen, leader de l'opposition, a adressé la parole après un banquet que lui avaient offert les conservateurs de cette ville, hier soir. On remarquait dans l'assistance le Dr L. P. Normand et les honorables Ballantyne, Fauteux, Belley et Monty. M. Meighen a parlé en français. Dans son discours l'orateur a parlé de l'administration présente et a jeté de l'ironie sur King et son cabinet.

"Le Canada, dit-il, n'a pas raison de désespérer de l'avenir bien que présentement il ait à souffrir par trop de blessures. Il y a actuellement trop d'importation et pas assez d'exportation. De plus la population laisse le pays en trop grand nombre pour s'en aller vers le sud où les conditions de la vie semblent meilleures. "Ce n'est pas précisément, si j'ai bonne mémoire, ce que nous a promis le gouvernement King", disait M. Meighen. Les élections complémentaires d'Halifax et de Kent ne sont que des signes avant-coureurs de la grande défaite du parti libéral aux prochaines élections.

LE TRAITE DES PECHERIES

En marge du traité du flétan (Halibut) conclu avec les Etats-Unis, M. Meighen a fait remarquer que ce traité n'existait même pas parce que seul les membres du gouvernement canadien l'ont signé et que le sénat américain a refusé d'y apposer sa signature, ce qui équivalait à une cancellation en règle. Il peut y avoir du changement, mais tant que le sénat n'aura pas pris la décision de signer ce document on pourra faire la pêche du flétan douze mois par année.

Quant au traité avec la France M. Meighen a concédé que c'était un succès. Mais d'après lui il aurait mieux valu au Canada que ses ambassadeurs, au lieu de se rendre en France, demeurent au Canada. Si ce traité a pourtant eu pour conséquence de donner un coup mortel à notre commerce avec la France il ne faut pas s'en prendre à M. Fielding qui ne manquait certainement pas d'intelligence ni de patriotisme; mais c'est la faute des promesses qu'on lui avait faites et il ne pouvait faire autrement que de se courber bien bas devant les termes de la France.

A présent que Sir Lomer Gouin ne veut plus s'occuper de politique le premier ministre King, se voyant privé de son bras droit, tourne les yeux dans la direction de l'ouest et entretient des espérances de coalition avec les progressistes; mais tout ceci, comprenez-le bien, aux dépens de la province de Québec et de vous-mêmes.

L'ex-premier ministre a aussi parlé des nombreuses commissions gouvernementales et de la commission royale qui siègent actuellement. Parlant en particulier de la commission de la pulperie il a déclaré qu'elle était inutile absolument attendu qu'il y avait un ordre secret en conseil accordant la protection à toutes les commandes de bois de pulpe pour une période de dix ans, et qu'ainsi le gouvernement n'y pouvait rien.

LE Dr DESROSIERS...

suite de la 1ère

M. DesROSIERS

Le maire DesRosiers désire remercier sincèrement la population d'Eastview qui lui a donné une si belle majorité. "Elu à la mairie par une majorité si forte je sens que la population m'a fait entière confiance et m'a cru", dit-il.

"Une nouvelle ère commence à Eastview. En l'année 1924 la ville aura une administration sage et prudente. Je m'emploierai à répondre avant tout aux intérêts de la ville et mon mot sera: le progrès d'Eastview".

M. GUILBAULT

"J'accepte le verdict, dit l'exmaire Guilbault, mais j'ai été grandement heureux de constater que les Canadiens français m'ont fortement appuyé. Je connais mes adversaires et je sais comment ils ont remporté la victoire. Je reste cependant serviteur de la municipalité. Comme citoyen je continuerai à me dévouer pour la municipalité comme je l'ai fait en qualité de maire".

Commentant l'élecion de M. Beauvais qui a défait M. Woods, il ajouta: "C'est pour moi une victoire personnelle. J'ai toujours combattu M. Woods parce que je n'avais pas confiance en lui. Les électeurs du quartier 4 ont fait acte de patriotisme et de justice en élisant M. Beauvais. Je les en félicite et les en remercie."

POUR LA MAIRIE

Le vote pour la mairie est officiellement: DesRosiers 1008; Guilbault 806.

Par quartiers:

1:—
DesRosiers 184
Guilbault 37
Majorité 147

2:—
DesRosiers 251
Guilbault 49
Majorité 202

3:—
DesRosiers 170
Guilbault 45
Majorité 125

4:—
DesRosiers 109
Guilbault 103
Majorité 6

5:—
DesRosiers 243
Guilbault 194
Majorité 49

Ainsi sans le quartier 6 le Dr DesRosiers a une majorité de 529. Dans le quartier 6:

Guilbault 378
DesRosiers 51
Majorité 327

Ce qui réduit la majorité de M DesRosiers à 202.

PAR POLLS

	DesRosiers	Guilbault
1A	122	27
1B	62	10
2a	131	18
2b	120	31
3a	95	20
3B	75	25
4a	67	45
4B	42	58
5a	85	71
5b	73	52
5c	85	71
6a	22	130
6B	9	106
6c	20	142
	1008	806

Quartier 1:—M. Fred Turnbull, élu sans opposition.

Quartier 2:—H. Nixon, 151; L. J. Brunette 148.

Quartier 3:—R. E. Wilson 133; Joseph Bernard 94. (Pas officiel).

Quartier 4:—A. Dostaler 116; Alfred Mainville 93.

Quartier 5:—David Langelier 241; Léo Cantin 173; Alex Poirier 18.

Quartier 6:—Ludger [illegible]ce 238; Louis Huot 179.

Dans le quartier 3 le rapport officiel donnera une majorité de 7 à M. Bernard.

ECOLES SEPAREES

Quartier 1:—A. Mayer, accl.

Quartier 2:—Léo Desjardins, acclamation.

Quartier 3:—Ph. Durocher, acclamation.

Quartier 4:—A. Beauvais 103; George Wood 86.

Quartier 5:—A. Thériault, acclamation.

La victoire de M. Beauvais dans le quartier 4 est grandement à l'éloge des contribuables de ce quartier.

ECOLES PUBLIQUES

E. Scharfe 240; F. W. Wilkins 222 et Eli Hellard 195, sont élus; O. Franschke 151.

Le conseil de 1924 se réunira probablement lundi prochain.

LES CANDIDATS...

Suite de la 1ère page

Watters. Il remercia cependant, les reporters de leurs comptes-rendus fidèles et impartiaux.

PLANT BIEN ACCUEILLI

L'ex-maire passa la plus grande partie à l'Hôtel de Ville, et selon son habitude, il se mêla à la foule. Quand on l'aperçut à l'arrière de la salle du Conseil, des cris éclatèrent "un discours, un discours". M. Plant, toujours bon gaillard, s'exécuta volontiers.

"Peut-être, dit-il, n'aimerez-vous pas entendre un candidat défait!"

"Parlez, parlez", cria-t-on.

"Je perds la partie dit M. Plant après sept années au Conseil de Ville, dont trois à la mairie et je puis vous dire que j'ai toujours fait mon grand possible. Je laisse la Corporation en bon état; je voudrais bien que ma besogne négligée depuis trois ans, fût dans un état aussi florissant.

M. Plant fit remarquer que si le contrat avec la Compagnie des Tramways avait été adopté, c'était dû, en grande partie aux efforts du comité des Tramways, dont il était le président.

Il termina en félicitant M. Watters de sa belle victoire. M. Plant fut longuement applaudi.

M. THOMAS MARCIL

M. Thomas Marcil, élu échevin dans le quartier Rideau, est heureux de son élection et de celle de son ami, M. Dave Esdale. C'est à l'honneur des gens d'Ottawa qu'un Canadien-français puisse se faire élire dans un quartier anglais. Il ne s'est pas agi d'un vote de classe mais d'un vote général. Le nouvel échevin s'efforcera d'être digne de la confiance de ses électeurs. L'Union Jack a flotté sur le quartier Rideau comme il a flotté sur le reste du Canada et sous ce drapeau on respire la liberté. M. Marcil parla aussi en français.

M. ALBERT PINARD

M. Albert Pinard, député d'Ottawa-Est à la législature d'Ontario, élu échevin dans le quartier Ottawa parla d'abord en français. A son entrée dans la salle, il a entendu cette remarque: "Eh bien! vous voilà de nouveau élu". Le quartier Ottawa payait ses taxes quand la haute ville n'était qu'un chantier. Quand un homme brigue les suffrages, on doit regarder son habileté mais non sa nationalité. On a beaucoup parlé de lui dans certaines parties de la ville et très peu dans d'autres parties. C'est le peuple qui l'a placé en tête du bureau de votation.

M. MacCAFFREY

L'échevin MacCaffrey, réélu dans le quartier Saint-Georges, a remercié ses électeurs. Il a annoncé que l'an prochain, il serait candidat au bureau de contrôle.

M. ESDALE

M. Esdale, élu échevin dans Rideau, a déclaré qu'il s'occuperait du quartier et de la ville pendant l'année.

M. NOLAN

L'échevin Nolan, en prononçant son discours, dit qu'il n'était pas sûr d'être réélu. Il déclara qu'il s'est fait de nombreux ennemis par l'attitude qu'il a prise sur certaines questions. Pendant toute la soirée sont sort était chancelant, dans le quartier Victoria.

M. BALHARRIE

Le commissaire Balharrie, réélu, a déclaré qu'en homme modeste et avec 90 polls à venir il n'était pas en mesure de prononcer un discours. La confiance qu'on lui montre contribuera à le rendre plus circonspect et plus sincère.

M. DESJARDINS

L'échevin Desjardins, réélu pour la vingt-deuxième fois dans le quartier By, remercia ses électeurs. Il est l'ami de tout le monde et tout le monde a voté pour lui. Il a aussi parlé en français.

M. CHAMPAGNE

Le commissaire Champagne fut l'objet d'une ovation déclara qu'il se sentait fatigué. Il dit en plaisantant que l'an dernier il avait prononcé un grand nombre de discours sérieux. Il s'est opposé au commissaire Ellis sur la question du tramway, mais tandis que les électeurs ont voté contre l'achat, il a été défait. Il s'est promis, dit-il au milieu des rires, de ne plus faire de discours sérieux cette fois. Il remercia tout le monde et les journaux quotidiens de la ville, le "Citizen", le "Journal" et le "Droit".

ONT AUSSI PARLE

L'échevin Lowe, réélu dans le quartier Wellington;

M. Haydon, candidat défait au bureau des commissaires;

M. Broadfoot, autre candidat défait au bureau des commissaires;

M. Forward.

M. Hunt, réélu dans le quartier Dalhousie;

M. Crooks, élu échevin dans Dalhousie;

M. McElroy, défait pour le bureau de commissaires;

Le commissaire Ellis;

L'ex-commissaire McGuire;

M. Tulley, nouveau commissaire;

M. Easson, élu échevin dans le quartier Capital;

M. Grace;

M. Payne,

M. Quéry, élu échevin dans le quartier By.

UN PASSEPORT REFUSE

ATHENES, 8. — Avant de partir pour rendre visite à sa mère à Kardista, le colonel Plastiras, chef du comité révolutionnaire, a envoyé dimanche matin son passeport à la délégation anglaise pour demander un visa pour la Grande Bretagne. La délégation refusa, disant que le colonel doit d'abord communiquer avec le bureau des affaires étrangères anglais. Plastiras avait l'intention de visiter la Grande Bretagne après son séjour en Suisse.

L'ENTENTE DE LA CIE O. E. RY EST ACCEPTÉE

[illegible] électeurs donnent 7,753 voix de majorité en faveur de cette entente entre la Cie des Tramways et la municipalité. Les extensions proposées.

CONSTRUCTION

Les électeurs d'Ottawa ont adopté hier, par un vote officiel de 15404 en faveur et 7583 contre, les projets d'extension des tramways d'Ottawa. Ceux qui étaient contre le projet sont en minorité par 7,821 voix. La majorité s'est presque également distribuée dans les neuf quartiers de la ville. Particulièrement dans les quartiers Central et St-George le vote a été de trois contre un.

A cause de certains précédents cette majorité en faveur de l'extension est arrivée comme une forte surprise.

Un des premiers devoirs du conseil de ville sera de voir à l'exécution de ces projets d'extension. Ainsi les billets spéciaux pour certaines heures de la semaine et ceux du dimanche disparaîtront au moins pour cinq années. Pendant cette période de temps on fera des dépenses en améliorations et en construction pour un montant de $1,500,000. De ce montant on mettra un million à améliorer le service actuel.

LES EXTENSIONS

Parmi les extensions projetées pour cette année se trouvent les suivantes:

Ligne double sur la rue Laurier entre les rues Nicolas et Elgin, embranchement de la ligne nord de la rue Queen avec Elgin.

Ligne double à partir de la rue Argyle jusqu'à la rue Main, Ottawa-Est, en passant sur le pont du canal, et au sud jusqu'à rue Clegg.

Ligne double rue Bronson, de la rue Gladstone à la rue Finlay.

Ligne simple de la remise des tramways, rue Cobourg jusqu'à la ligne actuelle de la rue Murray.

Quinze nouvelles voitures pour passagers et une nouvelle remise.

Les dépenses totales de ces améliorations sont portées à $544,380.

UN BANQUIER HOLLANDAIS EXPULSE

(Presse Associée)

PARIS, 8.—Le banquier holandais Buyzen a reçu l'ordre de quitter la France de la part du ministre de l'Intérieur, à cause de certaines déclarations alarmantes au sujet de la dépréciation du franc.

La nouvelle de l'expulsion a été précédée de l'arrestation ce matin de trois étrangers qui, au dire de la police, n'ont pu expliquer suffisamment leur présence dans la salle de la bourse étrangère.

C'est cela qui a déclanché la campagne du gouvernement français contre la prétendue spéculation hostile du franc.

PROGRAMME CONSIDÉRABLE AU PARLEMENT

La session au parlement français est ouverte, au cours de laquelle une autre Chambre arrivera au pouvoir — La ratification du traité de Lausanne — Le naufrage du "Dixmude".

AU SENAT

(Presse Associée)

PARIS, 8. — La session parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui se terminera par l'avènement au pouvoir d'une autre chambre, car les mandats des députés qui siègent actuellement se terminent le 31 mai tandis que les nouveaux députés, qui seront élus en mai, siégeront le 1er juin.

Après le discours habituel du doyen Louis Andrieux, ex-préfet de police, âgé de 83 ans, on procéda, d'après l'ordre du jour, à l'élection des officiers de la session.

Un programme considérable attend les législateurs. Il est question d'une loi sur le budget, de la réorganisation de l'armée, de la ratification du traité de Lausanne et d'une suite de législations sociales, parmi lesquelles se trouve une mesure relativement à la franchise des femmes. Outre cela, la chambre terminera le débat sur la politique étrangère et s'occupera des interpellations sur la politique étrangère. Il est certain qu'on amènera sur le tapis les questions de la perte du Dixmude, de la dépréciation du franc, de la cherté de la vie, de l'inondation de la Seine et d'autres questions d'intérêt domestique.

Au sénat, le discours d'ouverture a été prononcé par le sénateur Gustave Denis, réélu dimanche dernier. Après le choix des officiers, les nouveaux sénateurs seront assermentés.

LE RENOUVEAU CONSERVATEUR

Presse Canadienne

MONTREAL, 8. — L'hon. Dr Tolmie, député de Victoria, ex-ministre de l'agriculture et actuellement organisateur conservateur du pays, dans un discours qu'il a prononcé ici hier soir devant les membres de al section féminine de l'association conservatrice libérale, a prédit qu'à la prochaine élection générale le gouvernement King serait renversé et remplacé par un puissant gouvernement conservateur-libéral. L'orateur parla du renouveau conservateur dans les affaies provinciales, du gain de l'Ile du Prince Edouard, de la victoire en Ontario et des succès partiels obtenus par les conservateurs dans Québec. Il n'oublia pas de mentionner les deux életcions complémentaires de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

En terminant, le Dr Tolmie a dit qu'une élection générale était possible en tout temps.

VENZELOS REMIS DE SON INDISPOSITION

Presse Associée

LONDRES, 8. — L'ex-premier ministre Venizelos de Grèce, s'est remis de son indisposition dont il fut frappé pendant la première séance de la nouvelle assemblée. Il semble méditer de devenir ministre des affaires étrangères dans le nouveau cabinet, dit une dépêche envoyée aujourd'hui d'Athènes par l'agence Reuter. On dit qu'il est devenu optimiste au sujet de l'accomplissement de l'unité dans la nation et qu'il est grandement satisfait des entrevues qu'il a eues jusqu'ici avec les chefs de l'opposition.

Tout, ajoute la dépêche, fait présager la chute définitive de la dynastie.

HILSABECK A COMPARU HIER

HANNA, Alberta, 8. — William Francis Hilsabeck, fermier, demeurant à 27 milles au sud-ouest de Hanna, a comparu hier pour répondre à l'accusation de meurtre de son jeune fils de 7 ans, Archie. Ce père a battu cet enfant à mort, et une autre de ses jeunes filles si fortement qu'ele repose depuis dans un lit d'hôpital.

Rose Quesnel

Le tabac uniforme depuis vingt ans

Il ne fatigue pas les nerfs

CARNET MONDAIN

FORT COULONGE

7 janvier, 1924.

(Spécial au "Droit")

Nous n'avons pu avoir la messe de minuit dans notre église nouvelle. Un commencement d'incendie en fut la cause. Dans une des dernières nuits de décembre, le feu se déclara et fit des dommages pour près de $2,000, ce qui retardera d'un gros mois le parachèvement de l'édifice tout entier. Partout, on organise des fêtes, de petites soirées pour payer le coût très élevé des travaux de construction. Elles procurent à leurs hôtes des plaisirs sains et par leur but orientent les bourses vers un travail utile et pratique. Ce sont des exemples à imiter et il y a plus à faire dans un autre sens cependant. L'on se rappelle la belle somme prélevée lors de la pose de la première pierre. Et il serait bien difficile à dire celle que pourrait rapporter notre cloche nouvelle, à supposer qu'on inviterait nos chers paroissiens à la frapper tous les dimanches d'ici à ce qu'elle laisse entendre sa voix dans les airs. La cueillette des produits de ces différentes opérations serait jolie en attendant des plus grandes séances que nous espérons pour l'été prochain, quand notre salle paroissiale sera libre et que tous nos absents seront revenus.

Parmi nos institutrices, Mlles B. et O. Sauriol, G. LeGuerrier, M. Leclair et T. Normand ont passé leurs vacances sous le toit paternel, et sont retournées à leur classe, cette dernière à Lapasse, les autres à Iroquois Falls et aux environs. M. E. Ferron, principal de l'école du village est allé chez les siens à Montréal; Mlle A. Parent institutrice de la même école est partie trouver ses proches à Thurso; Mlle Chartrand est allée dans Demers Centre et Mlle L. Robert s'est également absentée pour visiter ses parents. Tous sont rentrés pour parfaire l'année scolaire.

Nous comptons au nombre de nos élèves arrivés pour les vacances et rendus encore à leur vieux poste. M. René Bélec du Collège St-Alexandre, Ironside, Qué., venu chez son père, M. Charles; Mlle M.-T. LeGuerrier de l'Ecole Normale de Hull et M. D. LeGuertier E.E.L. de l'Université de Montréal, dans leur famille et aussi Mlle W. Sauriol, de l'Ecole Normale de Montréal.

Un thé, organisé par Mlle E. Retty a eu lieu dans la soirée du 3 courant, à l'occasion du futur mariage de sa cousine Mlle L. Retty. Les nombreuses amies de cette dernière lui ont présenté de magnifiques cadeaux.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la petite Yolande, fille de Mme Charles Jourdin, très malade.

VOIT LA MORT DE PRES

STE-CATHERINE, 8. — Frank Scadulo, de Merriton, a été éveillé hier matin par une explosion d'un bâton de dynamite qui se trouvait à trois pieds de sa tête. Bien qu'un bout de sa chambre ait été grandement endommagée, Scadulo n'a pas été blessé. Ses parents, qui étaient dans une autre chambre, ne furent pas non plus blessés. On ne sait quel est l'auteur de cet attentat.

Mesdemoiselles Rosemary et Phyllis Burstall, de Québec, et M. W. B. Hendrie, d'Hamilton, passent quelques jours à Rideau-Hall, les hôtes de Leurs Excellences, le gouverneur-général et lady Byng de Vimy.

x x x

M. et madame Paul Vallée, qui ont passé quelques jours, ici dernièrement, sont retournés à New-York.

x x x

Mademoiselle Emmérencienne Beaulieu, est allée passer quelque temps dans sa famille, à Shawinigan.

x x x

M. et madame Omer Langlois ont passé les fêtes du Nouvel An à Trois-Rivières.

x x x

Madame Alexandre Bélanger et ses enfants sont de retour de Montréal où ils ont passé le temps des fêtes.

x x x

Madame Ferris et mademoiselle Juliette Gauthier sont retournées à New-York, après un séjour d'une quinzaine ici.

x x x

M. et madame René Talbot, de Québec, et leur famille, ont passé le temps des fêtes, chez leurs parents, M. et madame Paul-C. Dumais, de Hull.

• • •

M. et madme Alphonse Taillon et leurs enfants, sont retournés à New-York, après un séjour ici, le hôtes de M. et madame A. A. Taillon.

x x x

MM. et Mmes Alex. Beaulieu et Emile Beaulieu, sont allés passer quelques jours chez des parents à Montréal et à Joliette.

x x x

Madame Whelan et ses enfants de Burlington, sont les hôtes de M. et madame Ulric Valiquet.

x x x

Mademoiselle Alice Valade, s'est embarquée jeudi dernier à New-York, pour un voyage de quelques mois en Europe.

x x x

Mademoiselle Lessard, de Québec, est en visite dans la Capitale, l'invitée de sa soeur, madame Dion.

x x x

M. Henri Coursolles est retourné hier à Kingston, après avoir passé ses vacances, chez sa mère, madame H. Coursollos.

x x x

M. Adélard Goulet, fils, est retourné à Détroit, après avoir passé les fêtes du Jour de l'An ici.

x x x

Mademoiselle Eugénie Charbonneau, de Montréal, qui a passé une quinzaine à Hull, l'invitée de sa tante, mademoiselle Emélie Lafontaine et de M. et madame Xavier Charbonneau, est retournée hier dans la Métropole.

x x x

M. Edouard Bélanger, E.E.M., est retourné à Montréal.

x x x

Mesdemoiselles Yvette et Simonne Mauseau qui ont passé quelques jours dans la Capitale, sont retournées à Montréal.

x x x

Madame C. A. Séguin et ses enfants, qui ont passé les fêtes à St-Jérôme, les hôtes de l'honorable et de madame Bruno Nantel, sont de retour à Ottawa.

x x x

Mademoiselle Pauline Faribault qui a passé ses vacances, chez ses parents, M. et madame E. R. Faribault, est retournée hier au couvent de Villa-Maria, à Montréal.

x x x

M. et madame Adélard Goulet, rue St-Joseph, ont reçu au Jour de l'An, en l'honneur de leur fils M. Adélard Goulet, de Détroit. Les invités Madame Goulet, M. et Mme Emile Goulet, M. et Mme Z. Durocher, M. et Mme C. Kinney, M. et Mme Os. Langlois, Mme et Mlle Lanthier, de Montréal.

x x x

Madame Thomas Provost, née Ange Fleury, recevra pour la première fois, depuis son mariage, demain de 4 à 7 h., à son appartement le "Western", 118 rue Rochester.

x x x

Mesdemoiselles Berthe Laflamme et J. Genest ont reçu une centaine d'invités vendredi dernier aux salles, du "Catholic Girl's Club".

• • •

On annonce pour le 21 janvier prochain le mariage de Mlle Claire Lamott, fille de M. Michel Lamott, de Montréal, à M. Lucien Laverdure, fils de M. M. J. Laverdure, de Hull. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de Montréal. Pas de faire part.

x x x

Avis: Toute nouvelle concernant le Carnet Mondain, pourra se communiquer par téléphone le soir de 7 à 8 hres à R. 2154 W ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

CALENDRIER

MERCREDI 9 JANV. 1924
9ème jour de l'année

Lever du soleil 7
Coucher du soleil 4
Lever de la lune 9
Coucher de la lune 8

QUARANTE-HEURES

St-Antoine d'Ottawa, 7, 8, janvier.

Chanoinesses des Cinq-Plaies, 10, 11 janvier.

FETE DU JOUR

St Julien, martyr.

LE MARCHE

MARDI 8 JANVIER

BOVINS DU CANADA EN ANGLETERR[illegible]

L'on mande de Liverpool que 8[illegible] bovins canadiens ont été vendus [illegible] marché de Birkenhead au cours de [illegible] semaine dernière à raison de 15 17 1-2 sous la livre en carcasse. [illegible] n'y a pas eu de vente de boeuf c[illegible] nadien sur le marché de Londr[illegible] où le boeuf irlandais a rapporté [illegible] 14 sous à 15 sous la livre.

Les arrivages sur les deux ma[illegible] chés de Mntréal lundi se sont tot[illegible] lisés à 649 bovins, 1,189 moutor[illegible] et agneaux, 646 veaux et 1,911 porc[illegible] Bien que peu considérables ces a[illegible] rivages ont suffi à la demande, v[illegible] que la plupart des bouchers détien[illegible] nent de forts stocks achetés d'ava[illegible] ce pour les fêtes. Les prix réalisé[illegible] se sont établis comme suit: bouvi[illegible] lons de belle qualité $6.25 à $6.6[illegible] les 100 livres; de qualité moyenn[illegible] $4.25 à $5.00; taures, $3.00 à $4.50 vaches, $2.50 à $4.75; boeufs pou[illegible] conserves, $1.50; taureaux, $2.00 $4.00; agneaux, 8.00 à $10.00 les 10[illegible] livres; moutons, $4.00 à $5.7[illegible] Veaux, $5.00 à $11.00 les 100 livre[illegible] suivant la qualité. Porcs, $9.25 $9.50 les 100 livres.

LE BETAIL A MONTREAL

En arrivage hier sur les deu[illegible] marchés de Montréal, 1282 bêtes [illegible] cornes. Il y avait bonne quantit[illegible] dans les offres. Nombreux étaien[illegible] les bons animoux de boucherie, don[illegible] quelques-uns ont obtetnu $6.50. Le[illegible] bonnes vaches se vendaient $5.0[illegible] Les communes $2.50 et $3.35.

En arrivage, 338 veaux. Cett[illegible] abondance a fait baisser les prix Quelques animaux ont été vendu[illegible] à $10.00. Le reste plus ou moin[illegible] commun, s'est vendu à $8.00 et $9.00.

727 mootons et agneaux sont arrivés. Plus haut prix payé: $10.00 Les autres, $8.00 à $9.00. Les mou[illegible] tons $4.25 à $5.25.

Ont été inscrits 2575 porcs, e[illegible] majeure partie livrés sur contrat La plupart des ventes se sont faites à $9.00 et $9.25 pour quelques lots Les sélects $9.75. Les truies, de $6.[illegible] 75 à $7.00.

MOUVEMENT DES GRAINS

FORT-WILLIAM, 8 — Le mouvement des grains a ralenti d'une manière sensible. Les stock de grains en entrepôt s'élèvent à 47,384,128 boisseaux, contre 28,597,022. Il y a un an. Les arrivages pendant la semaine s'élèvent à près de sept millions.

Voili les stocks en entrepôts, les arrivages et les envois pour la semaine dernière.

Entrepôts: blé 39,934,197 boisseaux; avoine, 4,710,625; orge, 956,750; lin, 706,853; seigle, 1,075,703.

Arrivages: blé, 5,807,787; avoine 641,438; orge, 206,796; lin, 75,020; seigle, 97,955.

Envois: blé, 259,720; avoine, 384,934; orge, 131,197; lin, 168,831; seigle, 2,258.

LE BETAIL VIF

Toronto, 8. — (Division fédérale du bétail). En arrivage:—603. Marché ferme. Bétair de parcage un peu plus en demande.

Cotes:—Bouvillons lourds, 7.00 à 7.85; Bouvillons de boucherie, de choix, 6.25 à 7.25; ordinaires à bons, 5.50 à 6.25; communs à ordinaires 4.50 à 5.50; génisses de boucherie, de choix, 6.00 à 6.75; ordinaires à bonnes, 5.00 à 6.00; communes à ordinaires, 4.00 à $5; vaches de boucherie, de choix, 4.00 à 5.25; ordinaires à bonnes, 3.50 à 4.00; de conserve et de boucherie, 1.50 à 2.00; taureaux de boucherie, bons à choix, 4.50 à 5.25; communs à bons, 3.50 à 4.00; Bologne, 2.75 à 3.25; animaux non classifiés, bons, 4.00 à 5.25;

Veaux en arrivage:—124. Ferme avec hauts prix à 13.00.

Cotes:—Veaux de choix, 11.00 à 13.00; moyens, 8.00 à 10.00; veaux d'herbages, 3.00 à 5.00; vaches laitières, 70.00 à 90.00; vaches amouillantes, 80.00 à 100.00.

Moutons en arrivage:—524. Prix élevé à 13.50, pour agneaux de choix.

Cotes:—Bons agneaux légers, 5.50 à 6.50; bons agneaux femelles, 13.00 à 13.50; mâles et lourds, 4.00 à 5.25; moyens, 12.00 à 12.50. Animaux de rebut, 8.00 à 9.00.

Porcs en arrivage:—110. Aucune entente sur les prix.

Cotes:—Base de nourri et d'abreuvé:—Lard de choix, 9.05; côtes épaisses, 8.25; côtes fines, 7.55; côtes lourdes, 6.05 à 7.05; mères, 5.05 à 6.05.

SERUM DE VERITE

BIRMINGHAM, Ala., 8. — On est à faire des préparations pour le procès de cinq nègres qui, d'après la police, ont avoué avoir commis huit des quinze meurtres de Birmingham. Les cinq nègres, qui déjà avaient été accusés de meurtre, firent une confession pendant qu'ils étaient sous l'influence d'un "sérum de vérité", dit-on, et ont corroboré leur confession n'étant plus sous l'influence de ce sérum. Le mobile du crime a été le vol.

Evitez les fatigues et l'ennui de choisir ce que vous désirez parmi l'étalage du comptoir. Lisez les annonces et sachez exactement d'avance ce que vous avez à acheter.

Faites Partie du

Club des Amateurs de Foyers de Bryson-Graham

(Bryson-Graham's Home Lovers' Club)

TOUS genres de meubles et de garnitures de maison peuvent être achetés d'après le mode de paiements du Club des Amateurs de Foyers. Si vous êtes intéressés et désirez de plus amples informations, adressez-vous au Bureau du Club des Amateurs de Foyer, Bryson-Graham, au Quatrième Etage.

LES SIMPLES REGLEMENTS DU CLUB

Toute personne responsable est éligible au titre de membre.

Il n'y a pas de cotisation de membres, pas d'intérêt, pas de droit d'admission ou tout frais supplémentaire d'une nature quelconque.

Les conditions du paiement comportent un quart du montant du prix d'achat à compte, et le solde en six versements mensuels égaux.

Les achats ne devront pas se chiffrer à moins de vingt-cinq piastres.

Les membres, tout en payant suivant les conditions susmentionnées, profitent du même prix avantageux dont jouissent les clients payant comptant.



TELEPHONE: QUEEN 7100

BRYSON-GRAHAM LIMITED

Ottawa - - - - Ont.

La langue française au Canada. La nouvelle France. Une nation.

Par M. le sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education d'Ontario.

Lors de la cession du Canada à la Grande Bretagne et auparavant la langue française était la seule Grande Bretagne et auparavant, le territoire (beaucoup plus vaste lors) dans lequel furent taillées successivement les neuf provinces du Dominion.

A part les indiens, la population de la Nouvelle France s'élevait à 60,000 habitants environ, tous français à l'exception d'à peu près un millier d'Anglais.

La Nouvelle France possédait en 1760 tous les éléments essentiels et les attributs d'une nation. Son peuple avait ses institutions administratives, judiciaires, civiles et scolaires, une religion, des usages et coutumes propres.

Sur tout l'étendue de ce territoire s'étendant de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, et de l'Atlantique au Pacifique, la langue française avait régné en souveraine absolue pendant près de deux siècles. Au-delà des limites des treize colonies américaines, tout le continent de l'Amérique du Nord avait été parcouru en tous sens par des pionniers et des missionnaires français, qui y avaient implanté la civilisation française et porté l'évangile. Ils avaient fondé des villes et d'autres établissements tels que Port Royal, Louisbourg, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Kingston, Détroit, etc., etc., érigé des postes militaires et commerciaux et des missions sur le fleuve St-Laurent, l'Ottawa et plusieurs autres rivières, sur les grands lacs, au Nord Ouest et le long du Mississipu, jusqu'à la Nouvelle Orléans. La colonie possédait une organisation industrielle et commerciale pourvoyant à tous les besoins de ses habitants.

Ceux-qui constituaient alors une nationalité distincte ayant une même origine, poursuivant un même idéal, tendant tous vers une même destinée, servant une seule patrie avec une seule religion, des lois, des coutumes et des traditions à eux propres, aussi bien qu'une littérature en formation. Ils formaient une société d'hommes liés entre eux par toute la puissance d'unité, d'origine, de coutumes, de religion et de langue, d'une vie politique, religieuse, civile sociale, industrielle et commerciale; capables et déterminés d'assurer l'existence et la vie de leur société, de la développer, et faire progresser à la lumière et au moyen de la plus haute civilisation alors atteinte, et en conformité avec les caractéristiques et les traditions du groupe ethnique dont ils étaient issus et dont ils faisaient encore partie.

L'absence du pouvoir souverain n'était pas un obstacle, puisque l'existence des nations est indépendante de la somme d'autonomie dont elles jouissent et n'est pas affectée même par le manque d'autonomie.

Au temps de la cession, le français était la seule langue en usage dans la Nouvelle France. C'est dans cette langue que les lois étaient écrites, que la justice était administrée que la jurisprudence, déjà ancienne, avait recueillie les décisions de ses cours de justice; c'est en français que l'enseignement était donné dans les écoles et que se faisaient les exercices religieux; c'est en cette langue que les relations sociales et d'affaires étaient conduites, qu'en un mot s'exprimait la vie de toute la colonie et de chacun de ses habitants.

Un groupe ethnique est-il implanté quelque part sur le globe terrestre, ayant apporté avec lui, ou ayant créé et établi pour lui-même une langue propre, que le droit à cette langue naît et persiste, antérieur et supérieur à tout décret humain. L'usage de cette langue par le fait même devient légitime, légal, et imprescriptible, un droit fondamental et essentiel que la cession ou la conquête par elle-même n'affecte aucunement.

En donnant à la nouvelle France une organisation politique et civile, la France avait porté le peuple canadien à la jouissance complète de la vie nationale. La Nouvelle France était véritablement une nation. On reconnaissait ce fait en France comme dans la colonie, et les habitants de la Nouvelle France étaient appelés "CANADIENS".

UN PRIVILEGE DE DROIT FONDAMENTAL OU NATUREL

Le droit de la langue française à l'existence et à son maintien au Canada, pour les individus autant que pour la collectivité, n'a besoin d'autre fondement, ni de plus solide, que celui du fait même que cette langue a existé et persisté, et qu'elle est encore en usage par tout le groupe ethnique, maintenant cinquante fois plus nombreux qui l'a implantée au Canada. Son pouvoir de survie est la seule limite à son maintien. Du fait de sa naissance le nouveau-né acquiert le droit complet, indubitable, primordial et imprescriptible de vivre et de chercher le bonheur. Il en est ainsi de la langue particulière de chacun ou de tout groupement ethnique.

Comme l'individu, comme la collectivité, la langue d'un peuple n'a qu'une limite, n'est soumise qu'à une loi quant à son existence: celle de la survivance du plus apte.

Le droit a sa propre langue, aussi bien que le droit de respirer, de jouir du soleil, de la liberté de chercher le bonheur, est un de ses droits primordiaux ou naturels qui ne dépendent pas du consentement ou de la volonté de qui que ce soit, individu ou groupe d'individus, état ou groupe d'états; c'est un droit qui ne tire pas son origine et ne dépend aucunement des décrets des hommes ou des états, mais qui leur est antérieur et supérieur.

Toute tentative de proscrire l'usage ou l'étude de la langue d'aucun homme ou d'aucune nationalité devrait être considérée partout dans le monde civilisé, comme un violent et insupportable abus de pouvoir.

ABUS DE POUVOIR PAR CERTAINS GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.

Cependant de tels abus de pouvoir ont été commis et se commettent encore dans quelques-unes des provinces du Dominion, où, dans certains cas, l'usage ou l'enseignement de la langue française dans les écoles sous le contrôle provincial a été indument limité et dans d'autres immédiatement et complètement proscrit. Pour en agir ainsi on s'est appuyé sur l'Acte de la Confédération (B. N. A. Act 1867, Section 93) qui assigne aux provinces le pouvoir exclusif de légiférer en matière d'éducation, et sur le fait que l'acte constitutionnel ne contient aucune disposition ou plutôt aucun texte spécial reconnaissant expressément l'usage ou l'enseignement de la langue française dans ces écoles.

Ce doit être un motif d'étonnement autant que de regret qu'un étrange malentendu qui subsiste encore, ait prévalu d'une façon constante et presque générale dans la presse anglaise comme dans le public et même devant les tribunaux durant toute la controverse soulevée par cette législation.

Inconsciemment par quelques-uns et à dessein par d'autres, on a donné la même signification aux termes "pouvoir ou force" et "droit". On les a acceptés comme synonymes alors que chacun sait ou devrait savoir qu'ils ne le sont pas et que leur sens est tout à fait différent et souvent contraire. Ainsi qui que ce soit a le pouvoir, au moyen de la procédure judiciaire de forcer son voisin à comparaître devant les tribunaux pour répondre à une réclamation nullement fondée en justice ou en droit. Une telle action serait une violation du droit et un abus de pouvoir.

En vertu de son pouvoir exclusif de légiférer sur la **"propriété et les droits civils"** par exemple, aucune des provinces du Dominion, violant toutes les règles du droit, les principes de justice et d'équité pour satisfaire un simple caprice a le **pouvoir** de confisquer les propriétés que je possède dans la province et de les approprier à un autre et même sans compensation d'aucune sorte. Et ce qui plus est, la province peut m'imposer l'obéissance à une telle loi en mettant à son service les cours de justice. Il est vrai que cette loi pourrait être désavouée par le gouvernement du Dominion. Celui-ci refuserait-il il ne me resterait plus aucun recours. De semblables cas se sont produits au Canada.

Assurément autre chose est le pouvoir, autre chose est le droit.

C'est à la méconnaissance ou au mépris de cette importante différence que doit être attribuée la très grave injustice dont souffre la minorité française dans plusieurs des provinces du Dominion, en ce qui regarde l'usage et l'enseignement de la langue française dans leurs écoles.

Le pouvoir des gouvernements provinciaux en matière d'Education est directif et non prohibitif.

Dans toute contrée du monde civilisé le pouvoir de légiférer est toujours subordonné aux principes fondamentaux et aux droits des gens qui ont été signalés brièvement.

Lorsque le pouvoir de légiférer en matière d'éducation fut confié aux législatures provinciales par le parlement impérial dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ce fut avec la présomption que l'exercice de ce droit serait toujours subordonné au respect constant de ces principes et de ces droits.

Quoique exclusif ce pouvoir des gouvernements provinciaux n'est pas illimité; il est soumis à tous les principes fondamentaux et essentiels et à tous les droits des gens.

Est-il concevable qu'en remettant aux législatures provinciales le pouvoir décrit dans la section 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le parlement impérial ait pensé un moment que cette clause serait ou pourrait être invoquée pour justifier l'abolition dans aucune partie du Canada, du droit à l'usage et à l'enseignement de la langue française, une des deux langues officielles du Canada, droit que, en tout temps les autorités impériales ont parfaitement reconnu et protégé? N'est-il pas moins inconcevable que la population française du Canada, qui forme un tiers de la population totale du pays n'aurait pas immédiatement repoussé, et avec indignation, tout pacte fédératif qui aurait proposé d'accorder un tel pouvoir aux provinces?

LA NECESSITE D'UNE LOI ECRITE

Les deux points sur lesquels on cherche à établir la validité de la loi ou règlement ontarien sont d'abord celui que nous venons d'étudier et ensuite l'assercion que le français n'a dans la province aucun droit légal puisqu'il n'existe aucun texte de loi reconnaissant spécifiquement ce droit.

Comme il a été démontré plus haut, une telle loi est inutile puisque ce droit est amplement fondé sur les droits de la liberté individuelle et les droits fondamentaux et primordiaux des gens, sanctionné par tous les peuples civilisés et par la loi internationale. La plus récente et la plus solennelle de ces sanctions est contenue dans les traités de paix avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie. Il y est en effet décrété:

Article 54

"Les Nationaux bulgares en minorité de race, de religion ou de langue, jouiront des mêmes traitements et de la même sécurité en droit et en fait que les autres nationaux bulgares. Et en particulier ils auront même droit d'établir, de diriger et de contrôler, à leurs propres dépens, des institutions charitables, religieuses et sociales, des écoles et autres établissements scolaires, avec le droit de se servir de leur propre langue et d'exercer librement leur religion".

Article 55

"Dans son système d'éducation publique, dans les villes et les districts, dans lesquels il y a une proportion de nationaux bulgares de langue différente de la bulgare, la Bulgarie devra pourvoir des moyens nécessaires à s'assurer dans les écoles primaires l'éducation des enfants de ces Bulgares au moyen de leur propre langue. Cette ordonnance n'empêchera pas le gouvernement bulgare de rendre obligatoire l'enseignement de la langue bulgare dans ces mêmes écoles".

"Dans les villes ou les districts où il y a une proportion considérable de nationaux bulgares en minorité de race, de religion ou de langue, ces minorités devront participer équitablement dans la distribution et l'usage des appropriations des revenus publics pour l'état, les municipalités et les autres sources publiques pour fins de charité, de religion ou d'éducation".

On chercherait en vain dans les lois de la Grande Bretagne un texte de loi spécial garantissant en autant de mots, dans le royaume lui-même ou dans aucun des Dominions ou colonies, l'usage de la langue anglaise, ou encore d'aucun des 150 dialectes différents de l'Inde ,ou encore des nombreux idiomes tolérés et protégés dans l'Empire Britannique.

Et cependant, jamais dans l'Empire, en dehors de certaines parties du Canada, le droit naturel, fondamental et imprescriptible d'une minorité à parler, à enseigner et chercher à perpétuer sa langue n'a été violé et même mis en doute.

A la vérité la suggestion d'abolir le français a été faite peu après la conquête mais elle a été péremptoirement rejetée et la population française fut pleinement et amplement confirmée dans la jouissance de ses droits primordiaux, de ses usages et de ses coutumes; et personne ne crut nécessaire ou même opportun de faire aucune loi pour assurer aux nouveaux sujets du roi l'usage permanent de la langue française, puisque c'était alors la seule langue parlée et écrite dans le territoire nouvellement conquis.

Le droit de la langue française à exister et à se maintenir au Canada avait une base plus solide et plus indestructible, une base plus ancienne et plus forte qu'un simple titre gouvernemental ou législatif et exempt des caprices, des vicissitudes et des incertitudes des hommes et des temps.

Implanté pour ainsi dire dans le sol, dans chaque sphère des activités spirituelles et profanes du peuple, l'usage de la langue française vivante, forte, saine et belle fut l'unique moyen par lequel la colonie put être et fut gouvernée, orientée vers son développement et sa prospérité de même que conservée à l'Angleterre.

Ainsi le droit à l'étude, l'usage, l'enseignement et la permanence de la langue française au Canada est toujours resté depuis partie de la loi non écrite de la Grande Bretagne et des colonies françaises d'Amérique qui lui furent cédées par le traité de Paris, la loi non écrite de l'Empire britannique, sur laquelle repose et dont dépend l'exercice de tant de droits primordiaux et précieux, de tant de privilèges et de libertés des sujets du roi dans le Royaume Uni, les Dominions et les autres possessions britanniques.

Y eut-il jamais un moment quand ce droit si universellement et constamment reconnu, respecté et sanctionné par la couronne et le parlement anglais et par les pro-consuls britanniques au Canada, fut modifié ou abrogé?

Quand le roi d'Angleterre, qui se doit de traiter avec égalité et avec la même justice tous ses sujets, ou le Parlement de Westminster ont-ils rappelé ou restreint ce droit?

Jamais à aucune époque et dans aucune partie de l'Empire britannique, en dehors de certaines provinces du Canada, le droit de la langue déjà en usage, d'aucun peuple ou groupement britannique, n'a été enlevé ou dénié. (L'Acte Impérial connu sous le nom d'Acte d'Union 1841 restreignait, il est vrai, l'usage de la langue française dans les débats parlementaires, mais cette restriction fut bientôt enlevée).

IL EXISTE DES TEXTES DE LOI

Si le droit à l'usage et à l'enseignement de la langue française dans les écoles d'aucune des provinces canadiennes a besoin de la sanction d'une loi statutaire anglaise spéciale et applicable au Dominion et à ses provinces, on peut en trouver aisément et plusieurs et des plus importantes et de la plus haute portée.

PREMIEREMENT:—Dans la Grande Charte l'ordonnance législative anglaise la plus importante et la plus substantielle de toutes:

GRANDE CHARTE—article 39

"Aucun homme ne sera arrêté "ou emprisonné, ni condamné d'a-"vance soit pour sa vie ou ses "membres, ni dépossédé ou expul-"sé de son domaine, de ses privi-"lèges ou de ses libertés ou de ses "coutumes, ni mis hors la loi ou "exil ou détruit d'autre façon, à "moins qu'il lui soit permis de se "défendre, et condamné suivant "la loi; le roi ne pourra prononcer de jugement sur lui ni le con-"damner si ce n'est par le juge-"ment légal de ses pairs ou par "la loi du pays; et le roi ne vien-"dra à aucun homme ni ne refu-"sera ou retardera à accorder à "aucun homme ni la justice ni son "droit"...

DEUXIEMEMENT—En vertu d'une disposition législative spéciale, la législature de la province d'Ontario a incorporé ce texte de la Grande Charte dans ses statuts et on peut le trouver au chapitre 322 des Statuts révisés d'Ontario, 1897 section 2.

TROISIEMEMENT—Par l'acte 14, George III, Chapitre 83, connu sous le nom de l'Acte de Québec, 1774, section 8.

"Qu'il soit de plus décrété en "vertu de l'autorité susdite que "tous les sujets canadiens de Sa "Majesté dans la province de "Québec, à l'exception seulement "des ordres religieux et des com-"munautés, pourront conserver la "possession et jouir de leurs pro-"priétés et de leurs biens, avec les "coutumes et usages qui s'y rat-"tachent et de tous leurs autres "droits civils, au même degré et "d'une manière aussi ample et "généreuse que si les dites pro-"clamations commissions, ordon-"nances et autres actes et instru-"ments n'avaient pas été faits et "que leur permettront leur allé-"geance et leur soumission à la "couronne et au parlement de la "Grande-Bretagne; qu'à l'égard "de toute contestation relative à "la propriété et aux droits civils, "l'on aura recours aux lois du Ca-"nada comme règle pour décider "à leur sujet; et que toutes les "causes concernant la propriété et "les droits susdits qui seront por-"tées par la suite devant quelqu'u-"ne des cours de justice qui doi-"vent être établies dans et pour la "dite province par Sa Majesté, ses "héritiers et ses successeurs, y se-"ront jugées conformément aux "dites lois et coutumes du Canada "jusqu'à ce que celles-ci soient "changées ou modifiées par les "ordonnances qui seront rendues "de temps à autre dans la dite "province par le gouverneur, le "lieutenant-gouverneur ou le com-"mandant en chef en exercice, de "l'avis et du consentement du "Conseil législatif qui y sera éta-"bli de la manière ci-après men-"tionnée par les présentes".

QUATRIEMEMENT—La Législature d'Ontario a incorporé toute cette section de l'Acte de Québec qui précède dans la loi statutaire de cette province (Statuts révisés d'Ontario 1897).

Si donc un texte de loi est nécessaire pour justifier le droit de la langue française à exister et à se maintenir partout au Canada, on peut invoquer les deux anciens et solennels textes qui forment la partie la plus importante de toute la législation anglaise et qui ont été spécialement incorporée par la province d'Ontario dans ses Statuts propres.

Les clauses de la grande Charte s'appliquant à tout l'Empire britannique et celles de l'acte de Québec, 1774 à tout le Canada, de même que les status de la Législature d'Ontario cités plus haut n'ont jamais été rappelées ni d'aucune manière amendées.

DECISION RECENTE DE LA COUR SUPREME DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Le bien fondé de l'argument présenté ici a reçu récemment l'approbation et la sanction entière et parfaite de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique.

La clause de la Grande Charte que nous avons citée a été incorporée dans la Constitution de la République.

Par le 14ème amendement à cette constitution il est statué:—**Aucun état... ne privera aucune personne de sa vie, de sa liberté, ou de sa propriété, si ce n'est par le juste cours de la loi".**

En juin dernier, la Cour Suprême des Etats-Unis a maintenu d'une manière très définitive les prétentions exposées dans cet article, comme le démontre d'une façon concluable la lecture attentive du jugement qu'elle a rendu.

ROBERT T. MEYER déf.
vs
L'Etat de Nebraska.

Robert T. Meyer, demandeur pour cause d'erreur.
V.
L'Etat de Nébraska.

LOI CONSTITUTIONNELLE—GARANTIE DE LIBERTE—CE QU'ELLE CONTIENT

1.—La liberté garantie par le 14ième amendement à la constitution fédérale n'implique pas seulement **l'exemption de toute contrainte** physique mais le droit personnel de faire des contrats, de s'engager dans aucune des activités de la vie, d'acquérir les connaissances utiles, de se marier, d'établir un foyer, d'élever des enfants, de rendre un culte à Dieu selon les dictées de sa conscience **et d'une manière générale, de jouir de ces privilèges depuis longtemps reconnus par la loi commune comme essentiels à la poursuite du bonheur par les hommes libres.**

(Pour les autres cas voir la loi Constitutionnelle le IV B. 3. dans le Digest Sup. Ct 1908c

LOI CONSTITUTIONNELLE — SON INTERVENTION AVEC LA LIBERTE—PROTECTION DE L'INTERET PUBLIC.

La liberté protégée par le 14ième amendement à la Constitution fédérale ne doit pas être lésée sous prétexte de protection des intérêts publics, par une intervention législative arbitraire ou qui ne serait pas raisonnablement liée à un objet que l'Etat aurait la compétence de poursuivre.

(Autres cas voir la loi constitutionnelle LV b. 3. dans le Digest Sup. Ct 1908).

TRIBUNAUX—POUVOIR EXECUTIF

3.—Les déterminations de la Législature en ce qui regarde l'exercice du pouvoir exécutif ne sont ni finales ni complètes, mais **sujettes au contrôle des tribunaux.**

Autres cas voir Tribunaux I. c. 3. b. dans le Digest Sup. Ct 1908c

PARENTS ET ENFANTS— DEVOIR DE POURVOIR A L'EDUCATION DE L'ENFANT

Il est du devoir naturel des parents de donner à leurs enfants l'éducation qui convient à leur état de vie.

(Autres cas voir Parents et Enfants dans le Digest Sup. Ct 1908)

LOI CONSTITUTIONNELLE—DEFENSE D'ENSEIGNER UNE LANGUE ETRANGERE DANS LES ECOLES—VIOLATION DE LA LIBERTE.

La défense d'enseigner dans les écoles aucune autre langue que la langue anglaise jusqu'après le 8ième cours, est une violation de la liberté garantie dans le **14ième amendement à la Constitution fédérale à moins qu'une circonstance fortuite et subite ne rende clairement préjudiciable la connaissance de cette autre langue.**

Autres cas voir la loi Constitutionnelle IV. b. 3. dans le Digest Sup. Ct 1908)

LOI CONSTITUTIONNELLE—CEUX QU'ELLE PROTEGE

La protection offerte par la Constitution fédérale s'étend à ceux qui parlant d'autres langues que l'anglais aussi bien qu'à ceux qui parlent cette langue.

(Autres cas voir la Loi Constitutionnelle II. dans le Digest Sup. Ct 1908)

Le demandeur pour cause d'erreur a comparue devant la Cour du District du Comté de Hamilton, Nébraska, et a été condamné d'après une dénonciation portant l'accusation que le 25 mai 1920, alors qu'il était professeur à l'école paroissiale juive, il enseignait illégalement comme sujet de lecture la langue allemande à Raymond Parpart enfant de dix ans qui n'avait pas atteint ni suivi avec succès le huitième cours. La dénonciation est basée sur l'Acte concernant l'enseignement d'une langue étrangère dans l'Etat de Nébraska adopté le 9 avril 1919, ainsi libellé"...

Sec. 1.

Personne de son propre chef ou comme instituteur ne devra dans aucune école privée, confesionnelle, paroissiale ou publique, enseigner aucun sujet d'étude à aucune personne dans aucune langue autre que la langue anglaise.

Sec. 2.

Les langues autres que la langue anglaise ne pourront être enseignées comme telles qu'après que l'élève aura atteint et suivi avec succès le huitième cours; condition démontrée par le brevet de graduation donné par le surintendant du comté dans lequel l'enfant réside.

Sec. 3.

Toute personne violant aucune des dispositions de cet acte sera présumé coupable de délit et, culpabilité établie, il sera passible d'une amende d'au moins $25.00 et n'excédant pas $100.00 ou de prison, pour une pédiode n'excédant pas trente jours pour chaque délit.

Sec. 4

Attendu qu'il s'agit d'un cas urgent cet acte entrera en vigueur du jour de son adoption et de son approbation. (Lois 1919 Chap. 249)

La Cour Suprême de l'Etat confirma le jugement et la conviction (107 Neb. 657, 187. N. W. 100) Elle déclara que la violation de la loi imputée et prouvée était l'enseignement intentionnel, direct de la langue allemande, comme sujet d'étude à un enfant qui n'avait suivi le huitième cours et cela dans l'école paroissiale maintenue par la paroisse évangélique luthérienne juive, et au moyen d'une collection de récits bibliques. Et la même cour maintient que la loi défendant une telle action, n'en irait pas en conflit avec le 14ème amendement, mais qu'elle était l'exercice valide d'un pouvoir législatif. Les extraits suivants de cette décision indiquent suffisamment les raisons apportées pour l'établir.

"Conséquemment l'acte avait pour objet non seulement d'exiger que l'éducation de tous les enfants serait conduite dans la langue anglaise, mais aussi que jusqu'à ce qu'ils aient grandi dans cette langue et jusqu'à ce qu'elle soit devenue comme une partie d'eux-mêmes, l'on ne devrait pas leur enseigner aucune autre langue dans les écoles. Le but évident de cet acte était que la langue anglaise devrait être et devenir la langue maternelle de tous les enfants élevés dans cet Etat"...

La question à résoudre est de savoir si l'acte tel qu'interprété et appliqué, enfreint d'une façon irraisonnable la liberté garantie au défendeur pour cause d'erreur par le 14ième amendement. Aucun Etat... ne privera aucune personne de sa vie, de sa liberté ou de sa propriété, si ce n'est selon le juste cours de la loi"....

Bien que ce tribunal n'ait pas cherché à déterminer avec exactitude la liberté ainsi garantie, ce terme a été longuement étudié et quelques-unes de ses significations ont été définitivement fixées. Sans **doute il n'implique pas seulement l'exemption de toute contrainte physique, mais aussi** le droit personnel de faire des contrats, de s'engager dans aucune des activités de la vie, d'acquérir des connaissances utiles de se marier, d'établir un foyer et d'élever des enfants, de rendre un culte à Dieu selon les dictées de sa conscience, **et d'une manière générale de jouir de ces privilèges depuis longtemps reconnus par la loi commune comme essentiels à la poursuite légitime du bonheur par les hommes libres**

x x x

La doctrine reconnue est que l'on ne peut porter atteinte à cette liberté sous prétexte de protéger les intérêts publics par une intervention législative arbitraire ou qui ne serait pas raisonnablement liée à un objet que l'Etat aurait la compétence de poursuivre. Les déterminations de la Législature en ce qui regarde l'exercice du pouvoir législatif ne sont ni finales ni définitives, mais sujettes au contrôle des Tribunaux...

x x x

Correspondant au droit de contrôle, c'est le droit naturel des parents de donner à leurs enfants l'éducation qui convient à leur état de vie, et presque tous les états, y compris le Nébraska, pourvoient à l'exécution de ce devoir par des lois coercitives.

Le défendeur pour cause d'erreur enseignait cette langue dans l'école comme partie de ses fonctions. **Son droit d'enseigner ainsi et le droit des parents de retenir ses services pour instruire leurs enfants font, croyons-nous, partie de la liberté garantie par l'amendement"...**

x x x

Evidemment la Législature a pratiquement tenté à intervenir dans la vocation de professeurs de langues modernes avec les occasions des enfants d'acquérir des connaissances et avec le droit des **parents au contrôle de l'éducation de leurs enfants"....**

x x x

Que l'Etat puisse faire beaucoup aller très loin même, pour l'amélioration de la qualité de ses citoyens au physique, au spirituel et au moral, c'est évident; **mais l'individu a certains droits fondamentaux qui doivent être respectés. La protection de la constitution s'étend à tous; à ceux qui parlent d'autres langues que la langue anglaise aussi bien qu'à ceux dont la langue anglaise est la langue maternelle.**

Peut-être serait-il très avantageux que tous aient une bonne compréhension de notre langage usuel; cela cependant ne peut être imposé par des méthodes qui entrent en contradiction avec la Constitution. Une fin désirable ne peut être recherchée par des moyens prohibés.

x x x

"Le pouvoir de l'Etat à forcer les enfants à fréquenter l'école et à faire des raisonnables règlements pour toutes les écoles y compris l'ordre qu'elles devront enseigner la langue anglaise, n'est pas mis en doute. Ni aucun défi a-t-il été lancé contre le pouvoir de l'état de prescrire un cours pour les institutions qu'il supporte? Ces questions sont en dehors de cette controverse... Nous ne nous occupons que de la défense approuvée par la Cour Suprême de Nébraska"...

• • •

Nous sommes obligés de conclure que l'Acte tel qu'appliqué est arbitraire et sans relation raisonnable à aucune fin ressortissant de la compétence de l'Etat".

Comzien plus forte est la cause de la langue française au Canada où elle est la langue des pionniers et d'un tiers de toute la population aussi bien que l'une des langues officielles du pays!

Si l'interdiction d'une langue étrangère comme la langue allemande dans un Etat de l'Union Américaine constitue une violation de la liberté et de droits fondamentaux aussi bien que des dispositions de la Grande Charte, ne doit-elle pas être à fortiori une violation beaucoup plus grave de la liberté lorsqu'on y a recours dans l'une des provinces du Dominion?

Il a été souvent répété que dans la province d'Ontario ce n'était pas l'intention de la Législature ou des autorités du Département de l'Education de prohiber l'usage ou l'enseignement de la langue française dans aucune des écoles de la province. Si tel est le cas, puisque le règlement dont on se plaint en prohibant l'étude, l'usage et l'enseignement de cette langue constitue en vérité une violation de droits primordiaux et essentils et de la liberté, ne sera-t-il par permis à la minorité lésée de cette province et de celles de certaines autres provinces du Canada, d'entretenir l'espoir qu'on remediera bientôt à la très grave injustice dont elles souffrent?

N. A. Belcourt.

Ottawa, novembre 1923.

ASSURANCE-VIE
Canada Life
J. E. SERRE
Gérant du Service Français
75, rue Sparks - Ottawa



Le Feu et les Voleurs--
sont causes de pertes souvent irréparables. Avez-vous des bijoux précieux ou des documents importants à protéger? Pour quelques sous par semaine, ils seront bien à l'abri dans un de nos COFFRETS DE SURETE.
La Banque Nationale
La plus vieille institution financière canadienne-française du pays.
15 BUREAUX DANS LE DISTRICT
Ottawa (2 bur.) Hull (3 bur.) Pointe-Gatineau
Gracefield N.-D. de la Salette Curran
Buckingham Bouchette Messine
Bourget Wakefield Montebello



Cette toux fatigante
Cèdera à l'action de ce sirop incomparable. *L'Anatussol* est un remède qui a fait ses preuves dans le traitement scientifique des maladies de la gorge, des bronches et des poumons.
En vente partout au prix de $1. la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par
ROMUALD PICARD. Pharmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.
Anatussol


Kingnut
UNE MARGARINE PAR LE NOM SEULEMENT. Ne contient pas d'autres ingrédients que l'huile de noix, du lait pasteurisé et du sel tandis que l'oléomargarine contient du gras animal connu sous le nom d'huile Oléo.
UN SUBSTITUT NATUREL ET PUR qui vous permet d'économiser 20 sous la livre.
Demandez-la à Votre Epicier
Essayez-la Aujourd'hui

Au sujet de la Lumière

Il n'y a rien de particulièrement nouveau au sujet de l'électricité. Elle s'est développée en très peu de temps d'une curiosité et d'un luxe en une nécessité de tous les jours. Mais vous ne vous rendez peut-être pas compte qu'Ottawa jouit du service électrique le meilleur marché au Canada, et que cela est dû entièrement au fait que vous êtes vous-même dans le commerce de l'électricité. L'Hydro est votre propre compagnie. A titre de contribuable de la ville vous êtes un actionnaire, et en encourageant votre propre compagnie vous faites votre part pour augmenter la production et réduire le coût.
Quand il s'agira d'une décision à prendre au sujet du service à prendre — vous ne commettrez aucune erreur en encourageant votre propre compagnie, en utilisant l'Hydro.
P.S. — Rappelez-vous, lorsque quelqu'un se présente pour examiner les compteurs, les fils, la lumière et les appareils de chauffage, que nos inspecteurs portent tous une autorisation officielle. Avant de permettre à quelqu'un d'entrer chez vous—demandez-lui de vous montrer son titre.
Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
109, rue Bank. Téléphone:1901 Queen

OBSEQUES IMPOSANTES DE L'HON. L. P. BRODEUR, A SAINT-HILAIRE

L'arrivée à Saint-Hilaire, où on chante un Libéra — L'inhumation a lieu au cimetière de Beloeil. Un concours nombreux de parents et d'amis et de personnages éminents escortent l'hon. Brodeur jusqu'à sa dernière demeure.

R. I P.

De notre correspondant

ST-HILAIRE, 7.— C'était à la brunante. Une forte tempête de neige augmentait l'obscurité que combattaient les feux des ampoules électriques échelonnées sur les rives du Richelieu.

Une foule compacte attendait sur le quai de la gare le train spécial qui portait le corps de l'hon. L. P. Brodeur; ce train était attendu à trois heures et demie et il entra en gare vers cinq heures.

On était venu des paroisses voisines, malgré la neige, malgré le mauvais état des chemins; pendant les heures d'attente, les plus anciens parmi ceux qui l'avaient connu racontaient aux plus jeunes les diverses épisodes de la vie de M. Brodeur, un enfant de la paroisse.

Sur le train, parti de Québec en retard et retaddé sur la route par le grésil et la tempête, les compagnons du défunt rappelaient sa vie; plusieurs se rendaient au wagon où on avait déposé la tombe et jetaient un dernier regard sur cette figure aimée.

A l'arrivée du train à St-Hilaire, le cercueil fut placé sur un corbillard et ce fut alors un spectacle impressionnant. A la suite du convoi funèbre et des voitures chargées de tributs floraux, à la demi obscurité, sous la tempête, une longue série de voiture s'effila sur la rive, pendant que dans les airs résonnaient les sonneries des cloches de St-Hilaire et de Beloeil. Sur le côté du chemin, dans la neige, les enfants et les hommes qui n'avaient pu trouver place dans les voitures suivaient en silence la marche du corbillard.

Cette même scène de deuil se répéta, après le chant du libéra à l'église de St Hilaire, alors que le corps fut transporté au cimetière de Beloeil, en passant sur le pont de glace.

On sentait vraiment l'émotion de tous les assistants, on pressentait les prières intérieures d'un bon nombre, au moment où le convoi funèbre portant le cercueil s'aventura seul sur la rivière. Et ce fut comme un large soupir de soulagement dans la foule lorsque l'on vit l'attelage monter l'autre rive. Tous traversèrent à la suite.

L'INHUMATION

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Beloeil, en présence de plusieurs membres de la famille de l'hon. M. Brodeur, de nombreux amis et d'une foule nombreuse. Cette même foule avait eu de la difficulté à trouver place dans l'église de St-Hilaire où fut chanté le libéra.

Ce fut une scène grandiose celle qui suivit la cérémonie religieuse. A cause du retard du train, on n'avait pu déposer à sa demeure natale, où une chapelle ardente avait été préparée, le corps de l'hon. M. Brodeur. On fit simplement un arrêt de quelques minutes devant la propriété, puis le cercueil fut placé dans la nef de l'église. On souleva le couvercle de la tombe et tous les assistants furent invités à venir regarder, avant qu'il soit déposé en terre, celui que la paroisse réclame comme son enfant. Pendant plus d'une demi heure, ce fut un long défilé devant la tombe; tous voulurent revoir la figure de l'hon. M. Brodeur.

LE LIBERA

Le libéra fut chanté par le R. P. LeJeune, O. M. I., d'Ottawa, confesseur du défunt; il était assisté du curé Barré, de St-Hilaire et de l'abbé Halde, vicaire à LaSarre, Abitibi et neveu de M. Brodeur. Au choeur, on remarquait Mgr Choquette, P. D., de St-Hyacinthe, ancien professeur de M. Brodeur, le chanoine Myrand, l'abbé Maguire, curé de Sillery.

La chorale St Louis de France chanta le "Libera" de Pérosi. M. A. Létourneau et Madame Brahy touchèrent l'orgue; M. A. Clerk était directeur. Après l'office, M. Saucier chanta les "Adieux" de Schubert.

Parmi ceux qui ont fait le voyage sur le train spécial, qui sont venus de Montréal et parmi ceux qui assistaient à linhumation, mentionnons les noms suivants: Les hons. M. King et Taschereau, respectivement premier ministre du Canada et premier ministre de la province, l'hon. E. Lapointe, l'hon. Dr Béland, M. Paul Gouin, représentant Sir Lomer Gouin, l'hon. Ad Turgeon, l'hon. J. N. Francoeur, les hons. Perron, Mercier, Nicol, Madden, Choquette, MM. J. Archambault, G. Parent, Tourville, MM. R. A. Benoit, J. E. Morazain, A. Denault, représentant de l'Action Sociale Catholique, le Col. Papineau, aide de camp, M. L. J. Paquin, secrétaire particulier, MM. Authier, Thériault, Thurber, le maire Campbell, le Dr Fontaine, de Hull, M. Fortier de Labelle, M. Chevrier, d'Ottawa, le Dr Bousquet, les juge, Martineau et Délormier, M. J. de L. Taché, M. A. Déchêne, M. R. Laurier, F. St-Jacques, et une foule d'autres. MM. Reigner, Victor et Wilfrid Brodeur accompagnèrent le corps de leur père ainsi que quelques autres membres de la famille dont le Dr Bernard, député de Rouville. M. Moisan qui avait la direction des funérailles se rendit jusqu'à St-Hilaire et Beloeil; six membres de la police provinciale portèrent le cercueil en terre.

Employé depuis plus de soixante ans pour soulager TOUX et RHUMES

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Un remede de famille longuement estimé dont vous ne sauriez vous passer.

Montreal D. WATSON & CO. New York

LA LECTURE D'UN TRAVAIL SUR LE BILINGUISME AUX C.-F. DE CORNWALL, ONT.

Les Canadiens-Français de Cornwall réunis à la salle des Chevaliers de Colomb le 23 décembre 1923 — Une réunion qui porte ses fruits.

LA QUESTION SCOLAIRE DANS NOTRE PROVINCE

(Spécial au "Droit")

CORNWALL, 7.--Sous l'auspice de l'Ordre des Artisans Canadiens français, un groupe de Canadiens français de Cornwall a répondu à l'appel de M. J.-E. Chevrier, Vice-Président, de l'Association Canadienne-française d'éducation d'Ontario, pour prendre connaissance d'un travail sur le bilinguisme, fourni par l'Association C.-F. d'éducation d'Ontario; et afin de discuter les moyens à prendre pour l'enseignement du Français dans les écoles et la défense, la diffusion et l'usage de la langue française partout où elle a droit d'être parlée et respectée, tel que suggéré par ce travail. M. J.-E. Chevrier présidant l'assemblée, fit la lecture d'une lettre de M. Edmond Cloutier, secrétaire de l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario en date du 3 octobre 1923. M. Chevrier invita ensuite M. le docteur Hurteau, L. M.C.C., à agir comme secrétaire "pro tempore" et à faire la lecture du travail sur le bilinguisme.

Après la lecture de ce travail, M. Chevrier le commenta, expliqua le but de cette assemblée, et demanda à M. René Danis, E.E.D., à Osgoode Hall, s'il n'avait pas quelques suggestions à faire; celui-ci conseilla aux Canadiens-français de Cornwall d'insisttr auprès des employés du Central du Téléphone Bell pour qu'on donne une réponse française à l'appel des numéros de Téléphone en français. Il suggéra d'écrire au bureau chef de cette compagnie pour qu'ils fournissent des employés de langue française au bureau local de Cornwall.

M. le docteur J.-A. Hurteau L. M.C.C. invité à parler, déplora le fait du peu d'abonnements parmi les Canadiens-français de Cornwall au journal "Le Droit" le seul quotidien canadien-français de l'Ontario. M. Chevrier fit des remarques dans ce sens.

M. Amédée Chevrier conseille aux Canadiens-français de s'adresser en français dans tous les magasins de la ville et deplore la difficulté qu'il a de se faire servir lui-même en français par les voyageurs de commerce.

M. Payette suggère de faire annoncer publiquement la prochaine assemblée Canadienne-française.

MM. Lorenzo Danis et Lioncl Chevrier, étudiants de l'Université d'Ottawa, dans des termes choisis et heureux nous font l'historique de la question ontarienne, et nous rappellent les noms de nos grands lutteurs, Belcourt, Genest et Bélanger. "Chez les Pères Oblats, à cette école de patriotisme, c'est là, Messieurs, qu'on réalise comme il est bon d'être Canadien-français" s'écrie M. Danis.

MM. Payette, Armell, Lussier et d'autres ajoutent eux aussi leurs mots à la discussion.

Avant de clore l'assemblée, M. Rodolphe Danis, avocat, propose, appuyé par M. Amédée Chevrier, qu'une résolution d'encouragement soit envoyée à l'école libre de Pembroke, et qu'une souscription soit prélevée parmi les membres de l'assemblée.

M. Amédée Chevrier propose secondé par M. Pierre Payette, Président de l'Ordre des Artisans Canadiensfrançais de Cornwall qu'une lettre de remerciement soit envoyée à l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario, pour le magnifique travail qu' elle nous a donné de connaitre.

L'assemblée se termine par le chant National "O Canada".

LE TORONTO STAR CONDAMNE L'HON. HOW. FERGUSON

De la Presse Canadienne

TORONTO, 7 — Sous le titre "M. Ferguson's Blunder" le Star de Toronto condamnait samedi dans sa page éditoriale la décision prise par le premier ministre de l'Ontario en reconnaissant le parti libéral comme constituant l'opposition officielle à la législature d'Ontario. En ce faisant, M. Ferguson laisse de côté le parti progressiste qui compte 20 membres tandis que les libéraux n'en ont que treize. Voici ce que dit en partie le Star:

"Peu de chefs politiques ont commis une bévue semblable à celle que vient de commettre M. Ferguson, en déclarant qu'il ne reconnaîtra pas le groupe fermier-uni ou progressiste comme parti de l'opposition officielle. M. Ferguson dit que le peuple a voté en juin dernier en faveur d'un retour au système des deux partis. Tout homme bien pensant se rendra compte que cela n'est qu'un prétexte creux. Si réellement les électeurs ont décidé ce que M. Ferguson prétend qu'ils ont décidé— et peu d'entre eux étaient au courant de cela— il n'est pas raisonnable de dire qu'ils ont élu vingt progressistes avec la perspective que ce groupe soit éliminé".

Le "Star" fait remarquer que la décision du premier ministre met dans de mauvais draps le capitaine Thompson, prochain président de la Chambre, car, s'il favorise les libéraux au détriment du groupe fermier, on l'accusera de recevoir des ordres du gouvernement.

CHUTES L'ESTURGEON

5 janvier 1924

Le 16 décembre à la salle paroissiale, le cercle du Sacré-Coeur nous regalait par une séance dont le succès fut complet. Le Voyage de M. Perrichon nous a fait rire de bon coeur et nous a montré comment deux "rivaux aimables" savent faire les choses et en amour et en fait de sauvetage et d'héroïsme, et nous a dit le plaisir qu'il éprouve un particulier à voir son nom "paraître dans les journaux". Le programme commença par un morceau de piano et violons par notre orchestre local. Déclamation "Le Pêcheur de Pâques par Mlle Dorothée Forget, inst., (Casselman) Violons et piano par de toutes jeunes fillettes, Mlles Auger et Roy, autre déclamation "La Grève des Forgerons" par M. Orphéda Quenneville. M. Peter Bennett siffla ce qui fut nouveau pour ceux qui ne l'avaient jamais entendu. Les rôles pour le Voyage de M. Perrichon furent distribués comme suit: Perrichon M. J. Béchard, qui sait bien porter des postiches d'âge respectable. Le Commandant Mathieu, M. W. Sylvestre qui a une vraie voix de militaire; Marjorin M. E. Vachon; Armand Desroches et Daniel Savary les deux amoureux toujours sur le qui-vive. MM. Ac Michaud et J.-A. Moquin; Madame Perrichon, Mlle Rosa Gagné Henriette sa fille, Mlle Rita Aubin; Jean, domestique et aubergiste, M. A. Renaud; commissionnaires et voyageurs: MM. Prieur et Phillin. Nous n'avons que des félicitations à offrir à ceux qui ont préparé cette séance et à ceux qui l'ont si bien rendue. Plusieurs étrangers y assistaient ,ils ont dû garder une bonne impression de cette courte mais bonne séance.

Le 20 décembre, M. et Mme Eugène Perreault perdaient leur bébé Claire l'âge de treize mois. Nos sympathies ainsi qu'à M. et Mme Girard affectés par la mort de leur dernier enfant, Jacques, et à M. et Mme Maxime Lavoie qui ont perdu, le 29 décembre, leur seul enfant, Joseph-Alexandre, Roland à l'âge de dix neuf mois, onze jours.

La veille de Noël nous avions une température de printemps. Dans la nuit comme le prédit une vieille légende, il a neigé à gros flocons, ce qui fut propice au Père Noël et aux petits, car ils purent étrenner les beaux traineaux trouvés près de leur bas. Noël au matin, ou au retour de la messe de minuit, qui fut célébrée ici dignement comme par les années passées. Nos petits enfants de choeur portant leur belle livrée rouge et blanche ou noire et blanche eurent l'honneur de commencer la cérémonie en escortant le Petit Jésus porté en triomphe par quatre paires de petits bras potelés. Ce qui émotionna plus d'un papa et plus d'un coeur de femme. M. Laurent Fortin, ganté de blancs était maître de cérémonie, ses compagnons portaient des gerbes de fleurs, des flambeaux aux diverses couleurs et des cierges. Ils chantèrent (ce que le divin Enfant doit aimer une voix d'enfant) Ca Bergers. Il est né le Divin Enfant Quelle belle procession près de soixante dix enfants de choeur!

Les autels étaient richement décorés de fleurs et l'illumination en couleurs ajoutait un cachet plaisant à l'oeil. La messe fut chantée par notre curé ayant MM. les vicaires Flannery et Dubuc comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant rendit avec succès la Deuxième messe de Boissières sous la direction de M. J. Maxile Cousineau. M. C.-D. Grignon chanta le Minuit Chrétiens. Les solistes furent MM. S. Aubry, A. Vachon, A. Renaud, J.-M. Cousineau, C. Grignon et A. Michaud.

A la messe de l'aurore on rendit les vieux cantiques de Noël en parties MM. P. Durocher, A. Renaud, L. Philion, J. Renaud furent les solistes. A l'offertoire de la messe de minuit, M. Jean Cousineau rendit un joli morceau de violon. "Le rêve d'un Ange" Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les communions furent nombreuses, car, dans la nuit de Noël, qui refuserait de s'approcher de la Sainte Table?

Les dîners et soupers de Noël sont une tradition pour nous Canadiens français. Aussi personne ne manque de donner "son repas". Si nos pères étaient heureux c'est qu'ils aimaient être gais et hospitaliers...de ce côté là nous n'avons pas fait mentir notre sang ancestral!

Le 27 après-midi, Mlle Annette Fortin réunissait chez sa maman, un groupe de ses petites cousines et amies à l'occasion de son douzième anniversaire. A 5 heures la maman d'Annette servait un goûter de sandwiches et gâteau avec fèves. Mlle Angèle Vannier fut élue roi et Mlle Germaine Prieur, reine. Les invitées étaient Mlles Marguerite Maurice, Lucile et Thérèse Lévesque, L. Legault, Louise et Hélène Mageau, Isabelle et Angèle Vannier, Cécile et Germaine Prieur, Jeanne Brazeau, Vesta Dumouchell, Cécil Rochon, Marthe Vachon, Pierrette Girard, Jeanne d'Arc et Fernande Renaud On fit du chant, de la musique, de la déclamation. Mlle Annette Fortin reçut dix huit beaux mordeaux qui lui rappelleront longtemps son douzième anniversaire,

M. George Lalonde, de St-Louis Kentucky, E.-U. après douze ans d'absence est venu visiter sa famille.

Mlle Jeanne Michaud est allée passer les vacances de Noël à Ottawa et Montréal.

Le club C.D.L. se réunissait cette année chez Mlle Marie-Bertha Laflèche pour le réveillon de Noël.

Le 2 janvier, M. Laurent Généreux épousait Mlle Valentine Lauzon qui eut les honneurs de la congrégation des Enfants de Marie. Elle portait un joli costume bleu-marine, chapeau de même teinte, parure d'autruche et fourrure de vison, don du marié. M. Pierre Lauzon était le témoin de sa fille et M. J. Généreux était celui de son frère. Un déjeuner intime fut servi chez le père de la mariée Les jeunes époux partirent le matin pour North Bay où ils vésitèrent M. Augustin Lauzon, M. Mathias Pilon et Henri Gosselin. Le Train du soir les conduisait à Hull où ils seront les hôtes de M. et Mme D. Gauthier 198 rue Champlain. De là ils visiteront les parents du marié à Masham Qué., Nos bons voeux.

M. Damien Lauzon est gravement malade d'une inflammation de poumon. Il est sous les soins du Dr Paiement.

Mlles A. Girard, B. Phillin, B. Morel et MM. Dr Denis, L. Girard et E. Girard allaient au bazar à Verner dimanche dernier.

La joli poupée tirée au sort au magasin Michaud-Lévesque fut gagnée par Mlle Mathilde Chartraud fillette, qui fut la chanceuse sur 49 concurrentes qui avaient deviné le nom Alice donné par M. L.-P Lévesque.

Mlle Madeleine Paulin est allée visiter son grand oncle M. l'abbé Bédard, curé de Lefebvre, Ont., et MM. I. Ipperciel et J.-B. Paquette.

Le 30 déc., décédait à l'âge de 50 ans, Mlle Lucie Dokis, née à Dokis Pointe. Elle était la fille de M. Willam Dokis et de Marie Ferrest. Elle était une fervente chrétienne. Elle fut très résignée dans sa dernière maladie. Son corps, sur sa demande, fut déposé dans le charnier et sera transporté à Dokis Pointe au printemps.

Il nous fait plaisir d'apprendre le mariage de M. Omer Bisson de N.-D. de la Salette, demeurant à Timmins, à Mlle Irène Dorval, de Val Gagné, Ont., Nos bons voeux ainsi qu'à M. et Mme Albert Paquin mariés à Timmins, Ont., dernièrement.

C'est avec plaisir que nous avons joui de la lecture de l'Almanach de la Langue Française envoyé gratuitement à ses correspondants de province par Le Droit. Cordial merci.

N'enlaidissez pas les Cheveux de Votre Enfant en les Lavant.

Quand vous lavez les cheveux des enfants, prenez soin des ingrédients dont vous vous servez. Ne faites pas usage de shampoos ou de toute autre chose qui contient trop d'alcali, car cela est très nocif, ayant pour effet de sécher le cuir chevelu et de rendre les cheveux cassants.

La meilleure chose à faire c'est de faire usage du shampoo à huile de coco émulsifiée, car cette préparation est pure et absolument non graisseuse. Elle est peu coûteuse et est de beaucoup meilleure à n'importe quelle autre.

Deux ou trois cuillerées à thé de cette préparation émulsifiée sont les seules choses requises. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et frictionnez-les avec ce shampoo. Il produira une abondance de riche mousse, qui nettoiera entièrement, et s'enlèvera facilement. Les cheveux sècheront rapidement et uniformément, resteront souples, lustrés, duveteux, ondulés et faciles à peigner. Ce qui plus est, il dégagera toutes les particules de poussière, de saleté et de pellicule. Vous pouvez vous procurer du shampoo à l'huile de coco émulsifiée en toute pharmacie et quelques onces dureront plusieurs mois. Assurez-vous que votre pharmacien vous donne la préparation émulsifiée. Défiez-vous des imitations. Voyez le nom Watkins sur le paquet.

Les Galettes De levain Royal

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS

FAIT UN MEILLEUR PAIN DOMESTIQUE

ROYAL YEAST CAKES E.W.GILLETT CO.LTD.

EASTVIEW

7 janvier, 1924.

(Spécial au "Droit")

Ecole Montfort.

Nos garçons de l'Ecole Montfort ont subi de sérieux examens avant leurs vacances de Noël. Voici la liste des noms des élèves dont l'application et l'étude leur méritèrent les premières places dans leurs classes.

Première classe: 1er Albert Laporte, 2e. Emile Laporte, 3e. Albert Lecomte; 4e. Ephrem Laporte; 5e. Lionel Jolicoeur.

Seconde classe: 1er Philias Labelle; 2e. Emile Tremblay; 3e. Paul Morel; 4e. Marcel Julien; 5. Balzara Bélanger.

3e. Classe: 1er Aurèle Houle; 2e. Robert Morel; 3e. Ernest Thériault; 4e. Charles-E. Fontaine; 5. Orphila Houle.

4e. Classe: 1er. Charles E. Roy 2e. Joffre Bélanger; 3e. Armand Brunet; 4e. René Tremblay; 5e Henri Côté.

5e. Classe: 1er. Maurice Morin; 2e Léo Cyr; 3e. Albert Lalonde; 4e. Honoré Lanoue; 5e. Alfred Massé.

6e. Classe: 1er. Alfred Côté; 2e. Gérard Patry; 3e. Léon Proulx 4e Henri Richer, 5e Albert Laferrière.

Caisse scolaire.

Les garçons des six classes françaises de notre école ont déposé à leur Banque Scolaire depuis septembre dernier, le joli montant de $290.84. La deuxième classe est arrivée première dans le concours avec le montant de $109.16.

Nos enfants méritent de sincères félicitations pour leur bon esprit d'économie.

Notre Principal, M. J.-E. Pelletier et sa dame sont allés passer les vacances du Jour de l'An dans leur famille à la Rivière du Loup, en bas de Québec.

GRAND'MERE

4 janvier 1924.

Funérailles de M. Napoléon Gingras.

Nous apprenons avec regret la mort récente de M. Napoléon Gingras décédé des suites d'une maladie de quelques mois.

Le défunt est décédé à l'âge de 43 ans et quelques mois, il habitait notre ville depuis nombre d'années et était employé aux Usines Laurentide.

Il laisse pour le pleurer une épouse, trois fils et sept filles, dont Armand, Séverin et Joseph-Daniel et Odelide, Corinne, Idola, Alma, Rosa, Alice et Marie-Jeanne.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Paul de la Grand'Mère au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé Brunelle.

La chorale de Grand'Mère, sous la conduite de M. Edouard Therrien fit avec succès les frais du chant. M. le Professeur J.-N. Leclerc, organiste, touchait l'orgue.

Portaient le corps: MM. Louis Beaulieu, Joseph Lafrenière, Edmond Lacombe, Emile Bourbeau et Alfred Gélinas.

Nous avons remarqué dans le cortège: les enfants du défunt: MM. Adélard et Joseph Gingras, de Montréal, M .Charles Gingras, de Québec, Mme Edwin Denis, de Québec, Mlle Exilda Gingras, de Montréal, M. et Mme Joseph Caron, MM. Thomas et Médéric Caron, Maxime Lafrenière, de Shawinigan Falls, M. Olivier Lampron et son fils Roger, de St-Boniface, M. Aristide Cossette, Mme J.-Bte Caron, Grand'Mère, M. P. Caron, des Trois-Rivières, M. Philippe Beaupré, Montréal, M. et Mme Jos Laforme, M. et Mme J. Désilets, Mme Eustache Baribeau, M. et Mme Horace Laforme, Mlle Lydia Leboeuf, Mme Louis Beaulieu, Mme Raoul Deschamps, Mme Th. Boucher, M. et Mme H. Gélinas, Mme Hervé Corriveau, Mme Isaie Gélinas, Mme Joseph Lafrenière et ses deux fils DeLavoie et Etienne, M. et Mme F. Fréchette, M. et Mme Ludger Rousseau, M. et Mme Clovis Girard, Grand'Mère, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies offrandes de prières, de messes, etc.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

ALFRED STATION

4 janvier 1924.

La température si douce de la fin de décembre a permis à M. Louis Labrosse, du village d'Alfred d'entailler quelques érables et de faire bouillir pour manger de la bonne trempette, et faire un peu de sirop que plusieurs ont goûté avec joie. C'est ce qui ne s'est jamais vu ici le 24 décembre.

Mlles Claude et Donalda Hotte ont passé quelques jours à Ottawa en visite chez des amies.

ST-GEORGES DE BEAUCE

7 janvier, 1924.

Connaissez-vous La Beauce? Non, n'est-ce pas, et cependant, c'est un pays qui mériterait d'être moins ignoré étant donné son importance commerciale et sa nombreuse population.

La paroisse St-Georges est située sur les bords de la rivière Chaudière dans l'est de la province de Québec, et compte une population de 5,000 âmes.

L'industrie la plus florissante est le commerce du bois qui se fait sur une grande échelle et le produit de l'érable qui donne une récolte de sucre considérable tous les printemps; l'industrie laitière y est aussi en grand honneur et il s'ensuit que toutes les branches du commerce en général, en bénéficient. Le village est séparé par la rivière Chaudière et un pont en fer en relie les deux rives.

L'église, le couvent et le collège sont situés sur la côte à l'ouest, et, la partie commerciale, la ville sur le côté est un bord de la rivière.

Le chemin de fer "Quebec-Central y fait le trafic depuis vingt ans, et, la paroisse dans toute sa longueur.

Il y a un hôtel de Ville et une station du Feu possédant une pompe à incendie et tout le matériel nécessaire.

Les Chevaliers de Colomb du district de Beauce y ont érigé, il y a trois ans, une magnifique et spacieuse bâtisse qui sert aux réunions et qui contient une vaste salle de théâtre aménagée comme celle d'une grande ville.

Le Revenu de l'Intérieur a son bureau de perception pour le district dans la ville.

Il y a aussi quatre succursales de banques, qui toutes font des affaires considérables; ce sont: La "Banque Royale", la "Banque de Montréal, la "Banque d'Hochelaga" et la "Banque Canadienne du Commerce".

La population compte dans ses rangs: quatre prêtres, le curé et trois vicaires, un juge de la Cour des magistrats, trois avocats, trois médecins, deux notaires, trois dentistes, deux vétérinaires, un pharmacien, et un grand nombre de marchands et d'industriels.

Dans un prochain courrier, je vous donnerai les noms des principaux citoyens, et des détails qui peut-être intéresseront quelques-uns de vos lecteurs.

Va-et-vient

Le temps des Fêtes nous a amené un bon nombre de visiteurs et d'étudiants en congé parmi lesquels nous avons remarqué MM. Victor Cloutier, E E. M. et Fernand Michaud, F. E. L. de l'Université Laval de Québec; Léopold Cloutier, Georges Lavoie, Marius et Paul-Emile Dutil, Gérard Marquis, Maurice Van-der-Heyden, étudiants du Collège Ste-Anne de la Pocatière; Homère, Louis et Antonio Godbout Ovila Poulin du Séminaire de Québec.

MM. les abbés Joseph Lavoie, de St-Méthode et René Moisan, de St-Frédéric, étaient en visite au presbytère ces jours derniers.

Madame (Dr) Georges Cloutier est de retour d'un voyage à Ottawa où elle était allé visiter ses parents, M. le sénateur et Madame J. Bolduc.

M. Henri Godbout, de retour d'un séjour de quelques mois à Régina, passe les vacances chez son père M. le juge Godbout.

M. Eudore Langlois, de Québec, est en visite chez sa soeur Mme A. Perron.

Les statistiques de notre paroisse pour l'année 1923 sont: 76 décès, 30 mariages et 211 naissances.

CONSTIPE, MALADE, BILIEUX

Actif Inoffensif pour le Foie et les Intestins.

10¢ CANDY CATHARTIC Cascarets 10¢

WORK WHILE YOU SLEEP

Portez-vous bien! Pas de tiraillements ou d'incommodités ne résultent d'un doux nettoyage du foie et des intestins avec les "Cascarets". Les maux de tête, la bile, les gaz, l'indigestion et toutes les autres incommodités sont disparus le matin suivant. Pour hommes, femmes et enfants. 10c la boîte, aussi en format de 25c et 50c, en toute pharmacie.

MESDAMES! TEIGNEZ-LE A NOUVEAU POUR 15c

Remettez Votre Linge en un Coloris Nouveau pour 15 sous.

Diamond Dyes

Peu importe que vous sachiez teindre ou non. Nos teintures de ménage sont garanties. Vous êtes assurées du succès avec les "Teintures Diamond". Les pharmaciens ont tous les coloris. Directions sur chaque paquet.

BECANCOUR

3 janvier, 1924.

Mme Jos. Elie, est revenue d'un long voyage à Montréal, il y a déjà quelques jours.

M. Ben. Dubé, de Québec, passe les fêtes du jour de l'an chez sa mère, Mme J. Dubé.

Mlles Florence Carignan et Cécile Désilets sont revenues d'un petit voyage à Nicolet.

Mlle Pauline Leduc était aux Trois-Rivières, mercredi dernier.

M. Ernest Désilets est parti pour un voyage à Sorel.

Mlles Rachel Gingras et Evangéline Richard, Inst., au Cap-de-la Madeleine, sont en vacances depuis le 21 déc.,

Le docteur Fortier de Québec, était en visite ces jours derniers chez le Dr Eudore et M. Maurice Blondin.

Mme Vve H. Désilets doit passer un mois à Landrienne (Abitibi) chez sa fille Pauline, Institutrice.

MM. Rosaire Loser, Léopold Labonté et Marcel Gaudet, de Gentilly, sont venus entendre ici la Messe de Minuit.

M. Philippe Deshaies est de retour d'un voyage au Témiscamingue; il visita Guérin et Nord-Témiscamingue.

Mme Henri Boisvert, épouse du Notaire Boisvert, de l'Islet, et sa famille sont en visite chez sa mère, Mme Amédée Landry, gravement malade.

M. et Mme Wildy Leblanc et leur fillette Alice étaient en voyage à Ste-Gertrude chez M. Eugène Richard.

M. et Mme Damien Richard de Ste-Gertrude étaient tout dernièrement en visite chez M. Nérée Richard de notre paroisse.

M. l'abbé J.-A. Manseau, curé, et M. l'abbé A. Binette, vicaire sont allés assister aux grandes fêtes de Nicolet.

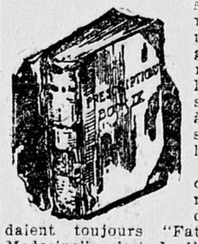
Les RR. SS. Ste-Félicité, supérieure de notre couvent et Marie de la Visitation, sont de de retour d'un voyage à la Maison-Mère des SS. de l'Assomption de la Ste Vierge, à Nicolet. Aussi Mlles Evangéline Richard et Juliette Blondin violoniste.

UNE DATE MEMORABLE



L'un des endroits intéressants de Lowell, Mass., est la vieille boutique d'apothicaire de la rue Merrimack, fondée en 1827. Le site en est encore occupé par une pharmacie. Les vieux livres d'ordonnances ont été conservés et forment un registre intéressant qui couvre près d'un siècle.

L'un des livres les plus intéressants est peut-être celui de l'année 1855. Sur l'une des pages de ce livre, à la date du 9 juin 1855 est inscrite la prescription originale du Father John's Medicine. Cette prescription fut composée pour le Rév. Père John O'Brien à cette date, à la vieille pharmacie et obtint un tel succès dans le traitement du cas du Père John qui consistait en un rhume et une toux graves, qu'il recommanda le remède à ses amis et à ses paroissiens. En allant à la pharmacie chercher le remède, ils demandaient toujours "Father John's Medecine"; c'est de là que le remède tira son nom et c'est ainsi qu'il fut ensuite annoncé.



Father John's Medicine est un remède de famille sûr contre rhumes, toux et comme tonique et reconstituant de l'organisme, parce qu'il ne contient ni opium, ni morphine, ni chloroforme, ni aucune autre drogue dangereuse ou alcool ,mais est un aliment pur et sain.

Nous avons une voiture de livraison sur toutes les rues, chaque matin.

Producers Dairy

TEL: Q. 630-631

GUERISON DE L'ESTOMAC ACIDE

Chronique chez plusieurs — Les Pastilles de Stuart pour la Dyspepsie donnent un prompt confort, adoucissent et chassent l'acide, l'âcreté et autres maux d'estomac.

Le fait étant connu que même les personnes soigneuses, celles qui suivent des régimes sévères, ont des attaques d'indigestion, pas



n'est besoin d'argumenter pour recommander le meilleur moyen de soulagement. Les Pastilles de Stuart pour la Dyspepsie servent aux avocats, médecins, instituteurs, hommes d'affaires, hommes et dames de société, ouvriers, commis et les estomacs les plus mal traités au monde, ceux des voyageurs de commerce.

Depuis trente ans les gens ont appris qu'ils peuvent manger ce qu'ils désirent et ce que l'on place devant eux, et peu importe l'état de leur estomac, s'il y a dyspepsie. Ces merveilleuses pastilles mettent fin aux gaz et à l'âcreté, donnant à l'estomac l'effet alcalin qui a raison de l'acidité et évitent ainsi les incommodités après les repas ou les chassent promptement. Fortifiez-vous. Procurez-vous une boîte de 60 sous de Pastilles de Stuart pour la Dyspepsie en toute pharmacie et protégez-vous contre l'indigestion.

Mangez du PAIN DE BLE ENTIER pour jouir d'une Bonne Santé.

Du PAIN DE RAISIN pour avoir de l'énergie.

Standard Bread Co. Limited

Téléphone: Sherwood 400.

PHOTOGRAPHIE Atelier - Castonguay

Tél: R. 2358

OFFRE SPECIALE

6 Photos pour $6.00

jusqu'au 15 janvier

Cette offre est bonne excepté pour les bébés.



Maux de tête Etourdissements Fatigues des yeux

Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Aucun remède ne peut modifier la forme de l'oeil. Les verres appropriés seuls peuvent remédier au mal. Consultez

A. M. BÉLANGER

Spécialiste-Optométriste

561, RUE SUSSEX

(Une porte de la rue Rideau)

Téléphone: R. 4606



PLUSIEURS NOUVEAUX ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL

DANS BY



ERIC QUERY et ALFRED DESJARDINS, élus échevins dans le quartier By. M. Quéry est un des nouveaux échevins élus hier.

VOTE DANS LA PROVINCE

PLANTAGENET-NORD

PLANTAGENET, 7. — MM. L. Lecroque, H. Labrosse, J. W. Memick et P. H. Richer ont été é conseillers.

Labrecque 263; P. H. Richer ; H. Labrosse 259; J. M. Memick 252; A. Brazeau 215; et iel O'Connor 211.

CANTON RUSSELL

RUSSELL, Ont., 7. — Tout le eil de l'an dernier a été réélu opposition. Préfet: Félix Dird, Albert Patenaude; sous- fet, Joseph Lemieux, Bris- et Laplante.

RUSSELL

RUSSELL, 7. — Un conseil enement nouveau a été élu. Un s des lecteurs a voté. John rington 73; Thomas Carson et William Cherry 56. MM. am Kenny et E. Eastman ont défaits.

MANVILLE

MANVILLE, 7. — Préfet, A. J. Ewen 266 contre A. H. Roberti 141. Conseillers: Es. Winters 5; R. McKay 274; H. D. Fra- 256; D. S. Ferguson 208; R. O'Hara 181 et E. R. Frith 88. s deux derniers sont défaits. r commissaires de l'hydro, M. Villeneuve 320 et H. Muro 256 été élus. M. J. W. Smillie 243 té défait.

PRESCOTT

PRESCOTT, 7. — Maire, Dr W. ugher. Conseillers, F. G. Rolson, W. J. Allen, R. T. Alexan- A. T. Harper, L. McKnight James Doyle; commissaires de queduc, C. D. Shannon et W. I. eler.

CARLETON PLACE

CARLETON PLACE, 7. — M. illam Barclay a défait le mai- H. Hooper par 259.

Les conseillers sont: Dr J. A. Ewen 810; W. H. Matthew 739; C. Langtry 645; S. A. Torrance 0; A. E. Hudson 569; T. B. Mcrn 560; J. R. Robertson 493; McGregor 426 et T. A. Ball 1. Ces trois derniers sont défits.

LOCHIEL

LOCHIEL, 7.—Préfet, M. Camp- 1 400 et J. A. McCrimmon 393; s-préfet, M. MacDonald 281 et King 264. Le reste du conseil été élu sans opposition.

LANCASTER

LANCASTER, 7. — M. J. A. acDonald a été élu préfet en portant une majorité de 66 sur n adversaire, J. McGuaig. Les nseillers sont: Joseph Théoret 0; James McGregor, W. Mitell 200. M. J. A. McArthur 174 été défait.

SUDBURY

SUDBURY, 7. — J. Gill a été maire de Sudbury en obtenant e majorité de 325 sur Percy arrison. Les conseillers Lauon, Fenton, Kutchaw et Dorling t été réélus, et deux nouveaux nseillers sont élus, A. J. Simpson David Drybrough.

CARLETON

CARLETON, 7. — Le conseil de arleton pour 1924 est composé mme suit: Nepean: préfet, A. Ulett; 1er sous-préfet, I. Artt; 2e sous-préfet, R. Greene; sous-préfet, D. McEachern. ucester: préfet, R. Preston; 1er sous-préfet, J. Brulé; 2e sous-préfet, D. Hardy; 3e sous-préfet, G. Graham. Osgoode: préfet, Alex Dow, sous-préfet, J. H. Nixon. Eastview: Leon Petergorsky, sous-préfet: David Gingras. Gower-Nord: H. Craig. Huntley: W. Rivington. Malborough: A. H. Davidson. Fitzroy, R. G. Tripp. March: C. R. Irvine. Torbolton; J. Armitage. Goulbourne, T. A. Bradley. Richmond: G. W. Bonnett.

NEPEAN

Albert Ullett, préfet, a défait F. W. Bell par 150 voix. Sous-préfets: J. W. Arnott, R. Green, D. A. McEachern; conseillers: J. H. Slack, sans opposition.

WESTBORO

Percy Halpenny 255; MM. Cummings 315; D. Beatty 250.

GLOUCESTER

Préfet: R. Preston 1044; W. J. Hill 688. 1er préfet: E. Brulé 943; T. A. Spratt 775; 2e s-préfet, J. D. Hardy 940; G. Pinard 615; 3e s-préfet: G. Graham 974; Ch. Gosselin 392. James Ashe 127. Conseillers: James Jones 714; J. R. Potvin 585; A. Thivierge 338. M. James est élu.

RENFREW

RENFREW, 7. — Chas Logan a défait R. McEwen pour le poste de préfet par 193. Ce fut la seule élection ici aujourd'hui.

NORTH BAY

NORTH BAY, 7. — Le maire McDonald a été élu sans opposition. Conseillers: R. Rowe 838; W. Rayner 826; W. Dreany 821; T. L. Patton 788; L. Saunders 767; W. Milne 761; D. Morland 747; J. Wallace 683; J. McColeman 632.

TILBURY

(Spécial au "Droit")

Tilbury, Ont., 8. — M. E. J. Odette, a été élu préfet de Tilbury.

ALEXANDRIA

(Spécial au "Droit")

Alexandria, Ont., 8. — M. A. Laurin, maire d'Alexandria, a été déclaré élu sans opposition, hier, aux élections municipales à Alexandria.

ARNPRIOR

Arnprior, 8. —M. J. Gaudette, d'Arnprior, a été élu hier préfet.

BOURGET

7 janvier, 1924.

(Spécial au "Droit")

Plusieurs visiteurs étaient des nôtres à l'occasion des fêtes. M. et Mme Emile Daoust, de Norembega chez leur nombreux parents et amis: Mlles M.-Jeanne Bélanger, inst., de Norembega et Cécile Shaffer, Inst., de Field; Mlle Marguerite Giroux de Montréal; M. Léon Bélanger de Détroit, chez sa mère, Mme Marcel Bélanger. M. Moïse Gendron, étudiant de Montréal, dans sa famille; M. et Mme Joseph Laroche, de Cochrane chez leurs parents et amis.

Plusieurs intimes et parents étaient à l'occasion du jour de l'an à un succulent souper chez M. Joseph Potvin.

Mlle Yvonne Bélanger a passé quelques jours chez des amies à Buckingham et Masson.

M. Arthur Gauthier, de Green Valley, était récemment ici, l'invité de Mlle Yvonne Bélanger.

"Au Droit" bonne et heureuse année et longue survivance.

Le bonhomme hiver semble être installé parmi nous pour de bon avec la tempête et le froid excessif que nous avons aujourd'hui. On se croirait dans le Nord Ontarien!...

ALFRED, ONT.

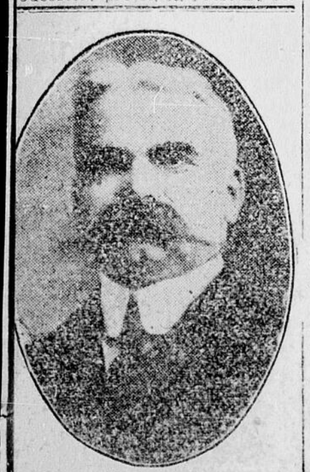
7 janvier, 1924.

(Spécial au "Droit")

Lundi dernier ont été élus commissaires du village MM. Louis Tourangeau. Victor Larocque et Sam Parisien.

M. Louis Labrosse, cultivateur du Village a fait goûter à plusieurs son nouveau sirop d'érable fait le 24 décembre 1923.

M. Joseph Miron, propriétaire du restaurant des Touristes, vient d'obtenir une licence d'hôtel. Cet hôtel sera connu sous le nom d'hôtel des Touristes" Comme par le passé, le public-voyageur trouvera toutes les commodités nécessaires telle que bonne chambre, salle à manger, salle d'échantillon, garage, écurie, etc.



ERNEST LAROCHE, réélu hier, pour un 11ième terme, échevin du quartier Victoria.

LE VOTE PAR BUREAU DANS S. GEORGES, BY, OTTAWA ET RIDEAU

	BALHARRIE	BRETHOUR	BREWER	BROADFOOT	CHAMPAGNE	ELLIS	FORWARD	HAYDON	MACDONALD	McELROY	McGUIRE	PAYNE	TULLEY
SAINT-GEORGES													
195—122 George	10	1	2	9	21	17	2	6	6	12	10	5	14
196—122 George	17	10	3	13	58	37	7	7	3	3	38	1	17
197—369 Rideau	17	17	2	6	72	34	7	12	13	16	37	25	27
198—55 Besserer	13	11	6	7	24	11	6	5	4	14	13	7	13
199—88 Besserer	8	11	5	8	37	17	7	4	9	6	10	10	10
200—112 Besserer	24	13	7	14	57	33	7	15	13	12	30	11	18
201—230 Besserer	23	15	11	13	61	37	5	15	12	13	34	22	20
202—386 Rideau	30	13	11	18	56	39	3	8	13	21	40	33	27
203—178 Augusta	26	11	5	16	48	37	5	10	9	16	23	26	22
204—171 Cobourg	28	8	8	17	38	34	5	6	12	13	9	28	15
205—73 Waller	24	19	6	9	50	28	6	6	11	16	35	28	21
206—92 Stewart	14	12	4	4	37	18	3	4	10	16	32	13	15
207—234 Wilbrod	16	15	3	13	48	34	9	13	11	17	47	44	34
208—280 Friel	22	9	8	11	55	45	9	7	14	20	32	24	15
209—333 Friel	15	10	4	17	67	38	5	13	17	11	41	42	20
210—252 Stewart	14	6	5	14	47	35	5	7	14	8	15	30	20
211—524 Besserer	14	7	5	10	52	27	8	14	10	25	26	38	12
212—Nicolas	25	24	9	10	79	33	6	11	13	16	57	21	24
213—37 Henderson	11	13	2	9	60	23	5	9	4	11	39	25	22
214—363 Nelson	14	6	5	9	76	35	4	2	16	16	28	35	18
215—647 King Edward	24	7	4	16	59	32	6	7	8	15	43	42	21
216—624 Cumberland	19	24	4	9	52	13	2	5	5	5	51	13	15
217—106 Osgoode	34	11	6	13	81	35	1	12	21	14	42	53	30
218—112 Osgoode	37	14	3	14	55	33	5	14	15	21	63	25	28
219—75 Sweetland	21	11	8	15	42	34	10	10	10	15	37	21	23
220—284 Chapel	33	10	6	14	57	32	12	15	19	20	37	26	26
221—351 Somerset	21	6	11	16	56	37	10	12	14	21	31	27	27
222—206 Somerset	34	11	11	15	43	26	8	17	13	13	41	16	28
223—165 Russell	20	3	1	22	30	26	15	25	19	22	41	18	18
224—625 Chapel	22	9	7	12	31	26	4	17	22	13	24	25	25
Chemin de fer	5	5	0	1	8	2	1	3	2	4	3	2	3
Total	616	379	174	379	1337	894	174	313	370	495	977	739	667
BY													
Salle du Marché	10	1	2	9	26	20	6	1	10	20	6	10	16
226—Salle du Marché	6	3	1	7	20	9	4	4	3	1	11	6	9
227—51 Murray	13	9	2	8	45	6	5	5	3	4	7	8	8
228—87 York	11	12	7	8	35	19	3	5	7	9	16	10	11
229—82 Murray	7	12	3	9	44	8	2	6	7	7	10	5	8
230—369 Cumberland	14	17	5	8	34	12	5	10	5	6	4	1	9
231—164 Clarence	9	18	7	9	71	14	2	13	3	9	24	8	9
232—146 Murray	11	15	1	7	48	12	1	11	2	5	17	14	12
233—175 Murray	22	16	1	6	73	17	2	5	6	5	15	2	6
234—307½ Cumberland	20	23	1	10	55	12	0	11	6	9	14	1	10
235—100 Nelson	22	16	5	7	48	25	9	5	4	12	12	10	10
236—291 Clarence	14	24	3	13	59	15	7	11	8	4	26	5	12
237—402 St-Patrice	15	22	2	11	54	14	4	15	7	6	15	8	4
238—319 Clarence	7	15	1	4	49	13	5	10	4	10	11	5	5
239—438 St-Patrice	11	25	2	5	55	18	1	13	2	11	8	8	14
240—42 Chapel	31	31	3	5	60	13	4	14	6	7	11	11	15
241—Carré Anglesea	28	25	4	8	67	29	2	8	5	20	21	11	14
242—63 Augusta	14	22	5	6	64	17	5	18	11	16	20	13	7
243—65 Augusta	19	20	3	14	59	26	2	20	7	10	15	8	22
244—644 St-Patrice	17	35	8	9	88	6	2	12	3	6	12	4	9
245—506 Clarence	18	6	1	8	53	17	5	7	11	18	16	18	19
Chemin de fer	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	343	411	65	179	1552	291	89	236	136	187	416	150	213
OTTAWA													
246—32 St-André	17	13	3	11	62	26	4	6	5	9	18	14	10
247—57 St-André	8	13	2	3	33	7	3	6	1	3	10	7	7
248—89 Cathcart	18	14	4	11	88	16	5	11	5	6	20	14	17
249—32 Botelier	15	26	3	17	33	16	6	6	9	10	27	10	9
250—31 Redpath	17	45	6	11	50	27	9	27	20	9	44	8	10
251—101 Bolton	19	14	3	20	77	17	8	11	5	7	20	8	10
252—182 Dalhousie	20	11	5	6	70	19	1	10	6	13	16	3	7
253—237 St-Patrice	23	18	3	8	84	24	3	12	12	11	19	10	10
254—10 Dalhousie	8	28	3	8	55	15	2	10	6	8	26	17	11
255—146 Dalhousie	19	27	3	10	102	16	7	26	4	14	23	7	17
256—226 Cathcart	12	17	1	5	79	4	1	10	3	6	24	6	5
257—177 Dalhousie	22	13	5	13	89	21	8	17	10	9	22	8	9
258—184 King Edward	21	13	4	10	107	9	2	15	6	10	17	5	11
259—225 Dalhousie	19	23	1	4	102	15	5	12	6	7	19	5	4
260—King Edward	11	10	1	4	81	9	4	4	3	10	14	1	2
261—248 Water	18	20	5	8	81	13	3	12	6	7	19	5	14
262—307 St-Patrice	19	27	7	11	112	15	5	14	4	8	18	8	8
263—421 St-Patrice	17	20	1	7	69	11	6	5	7	6	14	8	12
264—507 St-Patrice	18	29	3	6	80	9	4	13	16	5	23	4	14
265—581 St-Patrice	22	21	2	5	90	10	4	12	5	12	14	9	10
Chemin de fer	0	1	0	1	2	0	0	0	0	1	0	0	0
Totals	343	412	65	180	1554	291	89	236	136	179	416	150	213
RIDEAU													
266—Poste des incendies No 6	19	35	7	52	82	63	2	16	20	10	15	12	41
267—104 Crichton	38	23	7	52	23	72	7	17	50	31	18	28	24
268—48 Union	34	45	12	24	34	125	4	17	62	16	30	15	59
269—53 Dufferin	20	64	4	65	15	79	4	20	82	13	5	8	26
270—508 Crichton	9	64	4	43	26	43	1	13	27	12	13	6	27
271—64 Dufferin	19	15	10	35	15	68	4	22	51	14	20	25	25
272—566 MacKay	20	26	8	35	33	59	0	7	28	21	14	8	30
273—14 Springfield	20	20	5	10	50	20	3	11	25	9	14	10	13
274—142 Beechwood	14	30	3	30	57	10	2	4	21	10	11	2	12
275—5 Ridgeway	41	15	17	14	36	58	4	20	32	20	14	32	56
276—3 Maple Place	27	21	12	28	30	44	4	14	26	8	10	18	41
Chemin de fer	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	361	361	90	520	361	619	44	161	874	173	173	156	354

Le Vote par Bureau, pour la Mairie, dans St-Georges, By, Ottawa et Rideau

Le vote par bureau pour la mairie, dans St-George, By, Ottawa et Rideau,

Bureau		McVeity	Plant	Walters
195—112	Georges	1	15	21
196—122	Georges	1	27	64
197—369	Rideau	4	22	88
198—85	Besserer	3	9	38
199—88	Besserer	5	11	38
200—112	Besserer	2	26	77
201—230	Besserer	2	24	83
202—386	Rideau	3	27	75
203—178	Augusta	2	20	66
204—171	Cobourg	2	23	50
205—73	Waller	2	11	86
206—92	Stewart	1	16	65
207—234	Wilbrod	2	29	72
208—280	Friel	0	19	70
209—333	Friel	0	17	91
210—252	Stewart	4	21	63
211—524	Besserer	0	18	69
212—210	Nicholas	2	27	93
213—37	Henderson	2	19	79
214—363	Nelson	3	24	79
215—647	King Edward	1	21	68
216—624	Cumberland	1	11	80
217—106	Osgoode	4	21	116
218—112	Osgoode	3	21	98
219—75	Sweetland	1	27	74
220—280	Chapel	2	28	73
221—351	Somerset	1	28	64
222—206	Somerset	2	34	60
223—165	Russell	5	28	74
224—625	Chapel	1	29	54
Chemin de fer		0	2	10
Totaux		66	665	2,139
BY				
Bureau				
225—Salle du marché		0	27	28
226—Salle du marché		1	16	32
227—51 Murray		1	21	39
228—87 York		6	27	25
229—82 Murray		5	22	43
230—369 Cumberland		5	25	44
231—164 Clarence		3	35	61
232—146 Murray		1	28	41
233—175 Murray		0	28	52
234—307 1-2 Cumberland,		1	29	44
235—100 Nelson		3	25	48
236—291 Clarence		3	21	56
237—402 St-Patrice		3	31	42
238—319 Clarence		2	34	40
239—438 St-Patrice		1	38	38
240—42 Chapel		0	51	45
241—Carré Anglesea		2	31	66
242—63 Augusta		1	34	65
243—65 Augusta		7	23	43
244—644 St-Patrice		3	45	59
245—506 Clarence		2	16	58
Chemin de fer		0	0	1
Totaux		50	607	975
OTTAWA				
246—24 St-André		3	22	64
247—57 St-André		0	17	47
248—89 Cathcart		1	29	80
249—32 Botelier		2	23	54
250—31 Redpath		3	38	76
251—101 Bolton		2	29	66
252—182 Dalhousie		2	33	38
253—237 St-Patrice		2	45	60
254—10 Dalhohsie		7	21	67
255—146 Dalhousie		1	47	72
256—329 Cathcart		1	24	74
257—177 Dalhousie		2	39	77
258—184 King Edward		2	35	87
259—225 Dalhousie		3	47	73
260—141 King Edaward		5	26	36
261—268 Water		3	43	54
262—307 St-Patrice		5	49	76
263—421 St-Patrice		3	41	49
264—507 St-Patrice		3	56	41
265—581 St-atrice		4	51	46
Chemin de fer		0	0	2
Totaux		59	715	1,361
RIDEAU				
266—Poste No 6		1	44	73
267—104 Crichton		1	45	99
268—48 Union		1	78	93
269— 53 Dufferin		0	60	63
270—508 Crichton		1	56	54
271—64 Dufferin		2	42	82
272—566 MacKay		1	44	63
273—14 Ch. Springfield		3	34	46
274—142 Beechwood		5	47	53
275—5 Ridgway		3	33	74
276—3 Maple Place		2	32	61
Chemin de fer		0	0	1
Totaux		29	510	761

GRAND'MERE

5 janvier, 1924.

Nouveaux marguilliers.

M. Emile Quesnel, de cette ville vient d'être unanimement élu marguillier de la paroisse St-Paul en remplacement de M. Pierre Jacques dont le terme est expirer.

M. Napoléon Lamy, de St-Jean-Bte. vient d'être élu marguiller de la paroisse de St-Jean-Bte de Grand'Mère en remplacement de M. Arsène Ricard.

Elections Municipales.

Mercredi le 9 janvier prochain aura lieu à Ste-Flore Est, la nomination des candidats pour la prochaine élection de trois conseillers municipaux. Les conseillers dont le terme expire sont MM. Isidore Paquin, Hormisdas Rivard et Zéphyr Bordeleau. M. Paquin, occupe cette charge depuis 6 ans et il avait occupé cette charge à Ste-Flore durant 5 ans. Il ne se représente pas cette année. M. Rivard n'a pas non plus, nous dit-on, l'intention de se présenter de nouveau. Il est rumeur que M. Bordeleau sera de nouveau candidat.

S'il y a élection, la votation se fera le 16 janvier prochain.

Fête des pauvres.

M. Valmore Bureau, Gérant du Théâtre "Olympia" de cette ville a donné dernièrement une fête pour le bénéfice des pauvres de cette ville. la fête fut une véritable fête de famille et rapporta de belles recettes avec lesquelles on acheta des dindes, fruits, bonbons etc., pour remplir 22 paniers qui furent distribués à 22 familles pauvres de la ville.

Feu de cheminée.

Nos pompiers volontaires furent appelés en hâte ces jours derniers chez M. Rémi Hérard, rue Victoria. Heureusement que ce ne fut qu'un feu de cheminée, car un commencement d'incendie sérieux par la température qu'il faisait aurait pu tourner en conflagration.

Elections chez les Forestiers Canadiens.

Les Forestiers Canadiens de notre ville ont fait dernièrement l'élection de leurs officiers pour le prochain termes: les nouveaux élus furent MM. Laudine Pratte, chef; Théo. Gravel, vice-chef; H. LeBlanc, secrétaire trésorier; Jos H. Nobert, Trésorier; Antonio Ricard, archiviste; G.-H. Boisselle, orateur; Lauréat Nicole, 1er auditeur; MM. Adrien Ricard et Oscar Gélinas, Gardes, et MM. André Roy et Emile Bussières, sentinelles.

Divers:

M. et Mme Léo Lavallée sont revenus d'une promenade de quelques jours chez des parents à Montréal.

M. J.-H. Champagne, de Terrebonne a passé quelques jours en visite chez son frère, M. Charles Champagne, la semaine dernière.

M. Louis-A. Cyr, autrefois de cette ville et demeurant à Montréal, a visité des amis en cette ville, la semaine dernière.

Mlles Cécile et Yvonne Dessureault, de St-Tite, étaient de passage en cette ville, ces jours derniers.

M. Alex' L'Heureux est allé en promenade à St-Tite, ces jours derniers.

M. et Mme Isidore Paquin, sont allés à Montréal et à Ste-Thècle, la semaine dernière.

MM. Louis, Cyrille, Sergius et Arthur Bernier, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Léo Dugal, ces jours derniers.

Mlle Ada Duguay, de Montréal, était en visite, ces jours derniers chez des parents.

Mlle Albina Grenier, de Montréal a passé quelques jours en promenade chez M. et Mme Josaphat Grenier, ces jours derniers.

Mlles Antoinette et Jeanne Roberge sont revenues d'une vacance de quelques jours à Québec

Nos sincères sympathies à M. F.-X. Faucher, officier de douanes de cette ville, à l'occasion de la mort de son vieux père décédé à Québec, ces jours derniers.

M. Jean-Paul Desbiens, du séminaire de Joliette, passe les vacances du jour de l'an chez son père M. J.-A. Desbiens.

DANS OTTAWA



MM. ALBERT PINARD, M.P.P., et N. A. BORDELEAU, élus hier, échevins dans le quartier Ottawa.

GRAND'MERE

7 janvier, 1924.

Concours de dactylographie.

Nous apprenons avec plaisir que le Pensionnat des Dames Ursulines de notre ville est arrivé dans les meilleurs concurrents au troisième concours de dactylographie bilingue organisé par les FF. des Ecoles Chrétiennes.

Parmi nos concitoyennes qui nous ont fait honneur dans ce concours, il y a:

Mlle Marie-Louise Gagnon, diplômée de la médaille d'or, avec 87 mots à la minute. Mlle Gagnon a déjà gagné la médaille d'argent.

Mlle Gabrielle Fortier, médaille d'or, avec 86 mots à la minute.

Mlle Germaine Desbiens, médaille d'argent, avec 73 mots à la minute.

Mlle Thérèse Boisvert, a donné 53 mots à la minute, Mlle Marie-Ange Cossette a donné 45 mots à la minute.

Mlle Fernande LeBlanc a fait 95 mots à la minute et Mlle Annette Hould a fait 78 mots. Ces deux dernières concourraient pour gagner une machine Remington, à la condition de ne faire aucune faute. Mlle Annette Hould a gagné une de ces machines à écrire car elle ne fit aucune erreur et Mlle LeBlanc n'enregistra que deux fautes, mais ne put réussir à gagner la machine.

Le Pensionnat des Ursulines gagne le trophée Remington, des filles.

Une réunion de famille au Couvent.

Une petite séance a eu lieu ces jours derniers au Pensionnat des Dames Ursulines et fut présidée par notre vénéré curé, M. le chanoine Louis R. Laflèche, accompagné de MM. les vicaires Mongrain et Brunelle.

Cette soirée, donnée par les élèves de cette institution, a été un franc succès. Ces élèves avaient a coeur d'offrir à leur maîtresse du pensionnat, la révérende Mère Sainte Aurélie, qui fêtait sa vingt cinquième année de profession religieuse (29 décembre 1898) leurs félicitations et leur témoignage de gratitude pour tout le bien que cette dévouée religieuse a fait pour la cause de l'instruction durant les 23 années de son séjour à Grand'Mère. En effet cette religieuse est arrivée en cette ville lors de la fondation du couvent, en 1900.



N'est-il pas temps que vous vous occupiez de vos yeux?

C. R. LAFRENIÈRE
OPTOMETDISTE
Opticien-Manufacturier
96, rue Rideau
Heures de Bureau: 9 a.m. à 6 p.m.
Téléphone: RIDEAU 4647

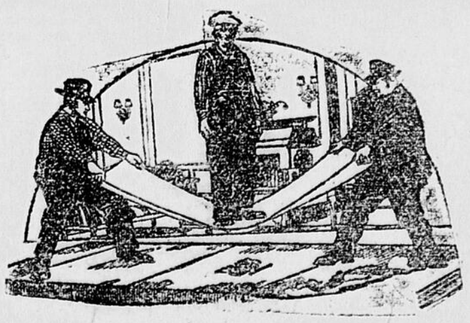
Les Architectes Réputés Recommandent la
BRIQUE Schisteuse, Laprairie et Citadelle de Québec
AGENTS
NATIONAL BUILDERS' SUPPLY
Queen 5263 Bank Street Chambers 102, rue Bank

Tél: Sher. 3844 — Heures de Bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 6 p.m. Samedi: 7.30 à 9 hrs.

P. R. LaPierre
Optométriste Spécialiste — Opticien Manufacturier
Réparations de Lunettes
EXAMEN DES YEUX avec INSTRUMENTS MODERNES
Edifice Lindsay
59, RUE PRINCIPALE — — HULL, P. Q.

OUI! Nous NETTOYONS et TEIGNONS les VETEMENTS de tous genres. Nous faisons toutes sortes de REPARATIONS.
TAUX SPECIAUX POUR PRESSAGE AU MOIS.
Nous allons chercher les commandes.
J. A. LAMARCHE
148, rue Wellington, Hull Téléphone: SHER. 189

LANGLEY'S
Nettoyeurs et Teinturiers
TOUT OUVRAGE PROMPTEMENT EXECUTE
200, Rue Boy, Ottawa Téléphone: Queen 3500

Pour Murs, Plafonds, Cloisons, Planchers, Cottages, Garages, Etc., Etc.

En grandes feuilles de 4 pds x 8 pds, 7-16 de pce d'épaisseur. Meilleure que le bois pour lambrissage. Meilleur isolateur contre la chaleur ou le froid.
Planchette Fibre Ten-Test (Massive)
La Meilleure Planchette Murale Manufacturée
Nous vendons aussi du Plâtre, de la Chaux, de la Latte, du Ciment, du Bois Dur à Parquets, de la Toiture Paroid et du Bardeau, et tous les autres articles pour constructeurs.
Ecrivez-nous ou téléphonez-nous pour avoir des échantillons, des imprimés et des prix.
CAMPBELL-DONALDSON CO.
Fournisseurs de Constructeurs
146, RUE BOOTH, OTTAWA TELEPHONE: SHERWOOD 1847

Région de Buckingham

"Faisons bien Laissons dire".

Mot d'ordre de la semaine: "Répondons tous à l'enquête du "Droit" demandant: Qu'est-ce que vous aimez le plus dans notre journal ?"

CARNET SOCIAL

M. et Mme Raymond Ratté, et leur petite fille Madeleine, de Windsor, Ont., M. Omer Côté, de Québec, Mlle Anna Champagne, de Calumet, et MM. Sylvio et Emile Côté, de Montréal, étaient de passage à Buckingham, dimanche dernier, visitant M. et Mme Stanislas Côté.

MM. Alfred et Horace Lapierre sont repartis pour le Collège Bourget, de Rigaud.

MM. Hector et Nilphas Bergeron nous ont quittés pour retourner à Détroit, Mich., E.-U.

M. Etienne Girard est de retour d'un heureux voyage à Montréal.

M. Yvon Groulx nous quittait hier pour poursuivre ses études à Ste-Thérèse.

Mlle Rita Beauchamp est de retour de joyeuses vacances passées dans la capitale.

Mlle Rita Grenier, institutrice, est repartie pour Bryson.

M. Diomède Ladouceur et sa soeur Mlle Marguerite Ladouceur, sont allés dernièrement visiter leur soeur au Noviciat des Srs Grises de la Croix, à Ottawa.

M. Léonal Charrette, de Perkins, commencera son cours commercial en notre ville.

M. Jos. Gagnon est allé à Ville-Marie, Qué.

M. le Dr J. M. Lapierre, de Milton, Vt., est retourné chez lui après une visite faite dernièrement à ses parents M. et Mme A. M. Lapierre.

Mlle Bernadette Labelle passa quelques jours de vacances chez ses parents M. et Mme A. Labelle.

M. Henri Chamaillard et ses enfants passèrent le premier jour de l'an à Hawkesbury chez des parents et amis.

J'AI REVE

—Que les élections municipales avaient été très chaudes cette année.

—Que le temps des fêtes ne passerait pas vite.

—Que j'avais été Roi, hier.

—Que l'hiver avait disparu. Mais, brr!... on gèle!

—Que nous n'aurions pas de glace. Mais les patinoires sont des miroirs.

—Qu'il n'existait pas à Buckingham de calendriers bilingues. Mais ils sont de plus en plus nombreux.

—Que la semaine du bon théâtre, dont on parle beaucoup, n'était qu'une farce. Mais c'est une réalité.

—Que le bureau du "Droit" de Buckingham ne recevrait plus de journaux, livres et revues pour les hommes des chantiers. Mais il en reçoit encore beaucoup et continuellement.

—Qu'une nouvelle manufacture, employant 200 hommes, venait d'être construite dans notre ville... Mais, ... c'était tout de même un peu fort....

—Que tout le charbon était de première qualité..... et qu'il se donnait pour rien.

—Qu'à ne rien dire on obtient toujours ce que l'on veut.

—Qu'en ne desserrant la bouche tout le monde va nous comprendre.

—Que pour être excellent contribuable il suffit de ne jamais s'occuper de choses municipales...

RAFLE

Numéro gagnant: 12265.

Le R. P. Michel, ancien curé décédé à l'Hospice Saint-Charles d'Ottawa, avait remis à la R. S. Supérieure une magnifique montre en or, pour être raflée dans ses anciennes paroisses d'Aylmer et de Buckingham, au profit de l'Hospice.

Après l'incendie de notre église, la R. S. Saint-Anselme ,supérieure de l'Hospice Saint-Charles, eut la délicate pensée et l'ample générosité de donner cette montre à notre bien-aimé curé pour être raflée au profit de sa nouvelle église.

Or, les paroissiens de Buckingham désiraient, voulaient, demandaient des cloches.

Notre fabrique ne pouvant assumer de nouvelles responsabilités, les paroissiens avaient promis de paper, eux-mêmes, ces cloches.

La montre du R. P. Michel a été raflée pour acheter et payer ces cloches.

Toute personne qui avait souscrit et payer pour ces cloches, obtinrent des billets de rafle sur cette montre.

Le tirage a eut lieu dimanche soir dernier, et c'est le numéro 12265 qui a gagné la montre en or. Le porteur de ce billet peut réclamer ce bijou de montre au presbytère de Buckingham.

La quête de la bénédiction des cloches, les dons volontatires des paroissiens s'élèvent à deux milles cinq cents piastres (2,500.00) L'"Electric Reduction Co., de cette ville, a souscrit deux milles cinq cents piastres (2,500.00). La Cie James McLaren Ltd., au magnifique cadeau déjà fait de dix milles piastres (10,000.00), vient d'apporter à notre bien-aimé curé un nouveau chèque de mille piastres (1,000.00). Le montant déjà payé pour les cloches s'élève donc à six milles piastres (6,000.00).

Les marguilliers, en assemblée régulière, ont adopté un vote unanime de remerciements aux deux compagnies généreuses, pour leurs magnifiques cadeaux.

C'est une preuve de l'union, de la bonne entente et de la bienveillante harmonie qui existent à Buckingham entre toutes les classes sociales, entre tous les éléments qui composent notre bonne et paisible paroisse et cité.

No 637

M. Emmanuel Chénier, service d'autobus et camionnage, rue Principale, téléphone 131, a profité de l'occasion de la partie de cartes donnée dimanche, fête des Rois, pour faire tirer au sort les deux 5.00 en or offert à sa clientèle choisie depuis quelque temps L'un d'eux est déjà entre les mains du premier gagnant. Quand au second il est mérité par le numéro 637, qui voudra bien le réclamer chez M. Chénier le plus tôt possible. M. E. Chénier accorde cependant trente jours au destinataire chanceux.

M. Emmanuel Chénier désire aussi, par l'entremise du "Droit" offrir ses meilleurs remerciements à sa clientèle amie pour l'encouragement qu'elle lui a toujours accordé. Il espère lui donner encore longtemps bon et prompt service, joint à la plus grande satisfaction. A tous il offre une bonne et heureuse anné 1924.

FAITS DIVERS

Bilinguisme.

Nous signalons avec plaisir ce qu'Un Citoyen fait remarquer en "Tribune Libre" aujourd'hui. M. Joseph Paquette, entrepreneur de pompes funèbres, service d'ambulance et de limousine, meublier et réparations de meubles, a placé une belle annonce dans les deux langues à son magasin rue Saint-Charles, Nos félécitations.

Remerciements.

M. l'échevin Henry J. Pratt désire remercier, par l'entremise du "Droit", tous ceux qui ont supporté sa candidature à l'échevinage dans le Quartier Sud No 2, et surtout ses compatriotes Canadiens français pour leur précieux appui. "Sans eux, dit-il, il m'aurait été bien inutile de faire la lutte".

Au Cercle Chatelain.

A ses dernières assemblées, tenues vendredi et dimanche derniers, le Cercle Chatelain a continuer son programme préliminaire de préparatifs à la semaine du bon théâtre. Cette semaine sera un grand succès. Les billets de série s'enlèveront rapidement. Plusieurs sont déjà retenus.

Nous donnerons d'autres détails ces jours-ci sur la SEMAINE DU BON THEATRE. Qu'on les lise dans le "Droit".

Le "Droit".

A la partie de cartes donnée dimanche dernier au soir, un gâteau portait en belles lettres blanches sur un fond brun: Le "DROIT". Les organisateurs méritent des remerciements pour l'avoir placé bien en vue au milieu de l'étagère. Nous les leurs présentons cordialement.

TRIBUNE LIBRE

Buckingham, le 5 janvier, 1924.

M. le Rédacteur du "Droit",
Buckingham, Qué.,

Cher monsieur,

Un correspondant qui signe Lucien de la Victoire a déjà parlé, en "tribune libre", dans cette page, d'un individu qui faisait toutes ses affaires en anglais.

J'étais du même avis que Lucien de la Victoire quand au bilinguisme à Buckingham et je le prône encore.

Mais ce que je tiens à faire remarquer aujourd'hui, ce sont les félicitations que méritent M. Joseph Paquette pour la nouvelle amélioration qu'il vient de faire en mettant en belles lettres sur l'enseigne à la devanture de son magasin: "Entrepreneur de pompes funèbres" au-dessus de "Undertaker".

Tout le monde s'en réjouira et appréciera le respect de M. Paquette pour les deux éléments qui composent notre ville.

Vous remerciant de l'espace que vous m'avez accordé, je demeure, monsieur le rédacteur,

Votre tout dévoué,,
Un Citoyen.

SARCLONS!

DESINFILTRONS-NOUS!

Disons	et non
évier,	zinc;
hangard,	shed;
manteau,	coat;
pardessus, galoche,	overshoes;
pneu,	tire;
pulperie,	pulp mill;
chemin de fer,	
voie ferrée,	track;
pétrole,	coal oil;
imperméable,	water proof;
cache-nez	scarf ou crémone.

PARTIE DE CARTES POUR L'EGLISE

Dimanche, le 6 janvier, jour de la fête des Rois, une partie de carte fut donnée dans la salle de l'Académie Saint-Michel, au profit de notre église paroissiale. Elle était organisée par les dames de la Ligue du Sacré-Coeur, des Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie.

Elle fut un très beau succès. Des divertissements et du nouveau la rendirent des plus intéressantes.

L'Orchestre Sainte-Cécile fit entendre des morceaux choisis très appropriés. Il fut de nouveau très goûté et promet d'aller de mieux en mieux. Aucune fête ne se fera désormais dans une salle publique sans le concours précieux de notre nouvel orchestre local.

Les huit parties de cartes se terminèrent sans trop tarder, sous l'habile direction de M. l'abbé Raymond Limoges.

La vente à l'enchère de gâteaux et les jeux divers rapportèrent un joli montant.

Voici les heureux gagnants des prix:

Prix des dames. Mmes Napoléon Clément, Adélard Goulet, Arthur Grenier, Antoine Boulardier, Gaston Renaud, W. Pigeon et Denis Pigeon.

Prix des hommes mariés: MM. Georges Tremblay, Adélard Goulet Euchère Bertrand, Louis Chalifoux, Thomas Joyce et Arthur Cadieux.

Prix des jeunes filles: Mlles Fidélia Paquette, May McAlinden, Marie-Louise Bourassa et Gabrielle Régimbald.

Prix des jeunes gens: MM. Jean Blais, A.-J. Burke, J.-V. Lacasse Josephat Chénier et Royal Larose.

Le prix d'entrée, une demie tonne de charbon, fut décerné à M. Louis Didier.

Gagnèrent aussi d'autres prix: Mmes Morel et Clusiau et M. J. McAndrew.

Le tirage de la montre donnée par feu M. le chanoine F.-R. Michel, ancien curé, désigna le numéro 12265 comme gagnant. La montre doit être réclamée au presbytère.

Deux $5.00 en or, tirage de M. Emmanuel Chénier, service d'autobus furent remportés, le premier par M. Alfred Blais (No 461) et le second par le numéro 637. Celui qui a ce dernier numéro, 637 pourra réclamer son $5.00 en or, chez M. E. Chénier, durant les trente jours.

Les organisateurs de cette partie de cartes désirent remercier par l'entremise du "Droit", tous ceux et celles qui ont participé à son succès, de quelque manière que ce soit.

DURANT 1923

Aux différentes messes, dimanche dernier, M. le curé Joseph Chatelain donna divers renseignements paroissiaux, en résumé de l'année 1923.

La paroisse Saint-Grégoire de Nazianze enregistra 144 baptèmes 47 sépultures (20 grandes personnes et 27 enfants), et 27 mariages.

FIELD

2 janvier, 1924

A l'occasion des fêtes, de nombreux visiteurs et visiteuses nous sont arrivés d'un peu partout. Mlle Séguin, Inst., et ses deux soeurs sont en promenade chez leurs parents. Mlle Jeanne Lafond de Sturgeon Falls, est aussi en vacances de Noël, chez son frère, M. J. Bone de Rockland séjournera quelques jours ici.

Nous avons eu une magnifique messe de Minuit et aussi une belle messe du jour cette année. La chorale, dirigée par M. F. Boily, rendit la messe "Bordelaise" en deux choeurs. Les dames et les hommes. M. E. Béland rendit à merveille, le cantique, vieux, mais toujours beau, "Minuit, Chrétiens et à l'offertoire l'"Ave Maria" de "Lambillotte", par M. E. Béland et M. F. Boily. Pour ces deux messes les dames comme les hommes ont dépensé une grande somme de travail et leur directeur les remercie chaleureusement de la bonne volonté qu'ils ont montrée aux exercices.

Nous comptons depuis quelques jours un nouvel étal de boucher dans notre village. M. P. Laframboise de Keith, Ont., est venu s'installer ici pour faire le commerce de la viande. Nous lui souhaitons plein succès.

STE-ANNE DE PRESCOTT

3 janvier, 1624.

Nos félicitations à notre dévoué curé et aux chantres pour notre belle messe de minuit.

M. et Mme Jérôme Brisebois, de Montréal, ont passé le jour de l'an chez M. Eustache Lavigne.

Mlle Aurélia Caron a passé quel que temps dans sa famille à Ottawa.

è

N'oubliez pas notre euchre organisé par nos deux institutrices pour le 22 janvier.

M. et Mme Félix Matte et leurs enfants, de Montréal, étaient chez M. Gilbert Roy à l'occasion du jour de l'an.

Mme Rodolphe Daoust, M. et Mme George Séguin de Montréal, visitaient Mme Paul Ranger, cette semaine.

M. et Mme Omer Legault et Mlle Germaine Campeau, de Montréal, ont passé le jour de l'an chez M. Alphonse Lavigne.

Mlle Rachel Laferrière était à dîner chez M. Eugène Lortie, le jour de l'an.

SAINT-CHARLES

5 janvier 1924

M. et Mme Narcisse Ménard, accompagnés de leur fille, Mlle Flore-Ange d'Embrun, sont en promenade dans notre paroisse. Nous leur souhaitons un heureux passage au milieu de nous.

Plusieurs de nos jeunes gens "sont sortis du bois" pour passer les fêtes dans leurs familles respectives. Leurs gaîté rejouit notre village et donne un ton de vie à la paroisse. La plupart retourneront ces jours-ci pour nous revenir "avec les fleurs du printemps" L'on chuchotte même que plusieurs ont fait des "marchés" avec de nos jeunes filles qui les engageront dans la vie à deux "dans le mois des fleurs".

L'administration de notre vaillant journal fait un appel à ses lecteurs sympathiques pour leur demander leurs appréciations et faire des suggestions. Les éloges sont tombés de plumes si compétentes, d'hommes si savants et si autorisés, que ce n'est pas au petit correspondant de St-Charles à venir balbutier ses notes de félicitations et d'encouragement. Ce faisant, il risquerait, au lieu d'ajouter, des éloges soporifiques qui en atténuent le sens. Je préférerais dire: Brava! Bravo! Merci pour ce que vous faites pour la revendication de nos droits usurpés, merci pour votre aide, votre soutien vos encouragements aux cultivateurs, merci pour vos bons conseils et vos leçons dans votre magnifique page du Sacré-Coeur. Merci pour votre franche attitude gauloise, votre mâle courage à vous tenir toujours sur la brèche, toujours là pour prier, défendre, encourager. Vous me permettrez aussi d'y ajouter une suggestion. Voici: les nouvelles locales "des paroisses", il me semble devraient être mises sur une même page et toujours à la même place. Mises, ici et là, sur tous les coins et dans différentes places de votre journal, il arrive souvent que l'on manque de les apercevoir et même souvent que l'on ne trouve pas "les nouvelles" des places desquelles l'on aimerait à lire les nouvelles. Il serait, je crois, plus intéressant d'avoir un endroit déterminé sur votre journal où l'on pourrait toujours s'attendre à trouver ces nouvelles "locales".

La nomination de nos conseillers a eu lieu. Elle a donné le résultat suivont: Reeve, M. Z. Robidoux; conseillers, MM. Olivier Richer, H. Branconnier, Camile Lapointe, Aimé Pescotes et I. Bédard.

à

LAC STE-MARIE

3 janvier, 1924.

Concours à l'école.

A l'école No 2, dirigée par Mlle Marie-Ange L'Ecuyer, s'est tenu, les derniers jours de décembre un très intéressant concours.

Voici les noms des champions du parti vainqueur: Yvain Noël, Alfred Lachapelle, Wilfrid Bertrand, Roger Poirier, Hermas Lachapelle, Maurice Labelle, Gérard Laramée, Léopold Labelle, Albert Dubeau, William Hansbury, Yvette et Jeanne Poirier.

Arrivent bons premiers en 5me année: Yvain Noël 94. En 4me année: Roger Poirier, 87, Jeannette Poirier, 84, Yvette Poirier, 83, A. Lachapelle, 82. En 3me année, avec distinction: Juliette Emond; avec distinction, Hermas Lachapel le 70, Lina Emond, 67, Eva Bertrand, 62, René Dubeau, 61. En 2me année, avec grande distinction, Marguerite Noël, 94, Maurice Labelle, 90; avec distinction: Alice Joly, 83.

Lors du passage à l'école de M. l'Inspecteur Letarte, notre dévouée institutrice a été l'objet d'un excellent rapport et de chaudes félicitations.

CASSELMAN, ONTARIO

(Spécial au "Droit")

2 janvier, 1924

Visite du bon Père Noël à notre école du Village:—

Vendredi matin, toute notre école était en liesse par la visite du bon Père Noël. Un de nos charitables citoyens bien connu et estimé de tous, Monsieur Alvarez Brisson, a eu la bonne idée de se déguiser en Père Noël et de venir faire une surprise à nos chers enfants au moment où ceux-ci se préparaient à quitter l'école pour les vacances de Noël. Quelle ne fut pas la surprise des élèves en le voyant arriver!... Quelques-uns, timides, tremblaient, reculaient de peur, d'autres plus hardis, voulaient bien le voir, sans trop l'approcher cependant..... Mais il n'eut pas aussitôt distribué jouets et bonbons que tous lui étaient devenus familiers. C'était impressionnant de voir la joie et le bonheur de ces chers enfants. Il fallait passer près de l'école à cette heure pour entendre des cris de "Bienvenue au Père Noël", ou, encore, "Vive le Père Noël!"

Les bonnes religieuses qui avaient été prévenus de cette visite avaient préparé avec les tout petits un chant de reconnaissance à l'adresse du Père Noël. Puisse le ciel bénir cet acte de générosité qui ne pouvait être inspirée que par un grand coeur.

BLUE SEA LAKE

7 janvier, 1924.

(Spécial au "Droit")

Le premier janvier a eu lieu chez M. et Mme Noé Courchesne une jolie soirée, à l'occasion du Nouvel An. Tous se séparèrent enchantés de cette soirée. Les invités étaient:

MM. et Mmes Alexis Denommée Alfred Gauthier, Léo Barnwell, Romuald Gauthier, Paddy Lapointe Adrien Philion, Oscar Courchesne, Edouard Francoeur, George Turnbull, Edmond St-Amour, Mlles Ephrem Bénard, Laurette Caron, Rita Caron, Rose Courchesne, Pacifique Gauthier, Simone Courchesne, Irène Gauthier, Germaine Beaudoin, Laura Courchesne, Jeanne Gauthier, Sara Lacaille, Flora Courchesne, Mme Thomas Danis, Mme Olivier Rondeau, Mlle Rose-Alma Gagnon. MM. Norbert Courchesne, Augustin Beaulne, Emile, Patrick Hector Rémi et Donald Courchesne, Arthur, Hector et Anatole Gauthier, Agenas et Luc Bénard, Alphonse Dénommée, Vital Beaudoin, O. Caron, Louis Gauthier, René Francoeur et Emile Gauthier

Mme T. Danis et Mme O. Rondeau, de Timmins sont en promenade à Blue Sea pour une quinzaine chez des parents et amis.

Mlle Pacifique Gauthier et son frère sont de passage à Blue Sea.

le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le tabac favori de tant de monde
Ne fatigue pas les nerfs!

ANNONCES CLASSIFIEES

ON DEMANDE

BARBIER d'expérience demander immédiatement. S'adresser A. Gauvreau, Boîte 148, Sturgeon-Falls, Ont. 4-9

BONNE SERVANTE. S'adresser 102 Ave Laurier, Hull. 6-8

CHEF-CUISINIER français avec références. S'adresser Club Regal, 73 Ave Laurier, Hull. 4-9

FILLES pour travailler le mica chez elle. 218 Laval, Hull. 6-8

FILLES d'expérience pour coudre, sur machines électriques. S'adresser 246 Rideau. 5-7

HOMME—Jeune homme ayant quelque connaissance du matériel de plomberie, chauffage, pour le département d'expédition. J. Alph. Langelier, 312 Wellington. 5-7

JEUNE COUPLE désire chambre avec usage de la cuisine dans famille privée dans Hull préféré. Ecrire Casier 12, Le "Droit". 4-6

FROMAGIER — Bon fromagier qualifié. Pour informations, s'adresser Narcisse Rivard, St-Onge, Ont. 2-9

PERRUQUIER

MAGNIFIQUE TRESSE faite avec peignure de cheveux, $2.00. Perruque faite sur commande. S'adresser 13 Kent, Hull. 6

A LOUER

APPARTEMENT, 4 chambres, et chambre de bain. S'adresser 246 Rideau. 5-7

CHAMBRE ainsi que salon double, meublés ou non. 224 Friel. 6-11

FLAT, cinq appartements, chauffé, éclairé. S'adresser 15 Collège. 4-6

LOGIS-APPARTEMENT avec téléphone. S'adresser Albert Laroche, 61 Frontenac, Hull. Sh. 1636. 292-317

MAISON située 196 King Edward. S'adresser Sh. 1359-J. 6-10

AVIS

MAISON DE PENSION—Tous pensionnaires voulant se trouver une bonne maison de pension n'auront qu'à s'adresser au No 197 Champlain, Hull.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale. S'adresser 519 St-Patrice. 6-8

SERVANTE générale, Mme Berthiaume, 82 Sweetland. 6-8

SERVANTE. S'adresser 261 Murray. 5-7

SERVANTE. S'adresser 126 Guigues. 5-7

SERVANTE immédiatement, 207 Boulevard St-Joseph, Wrightville. 5-7

SERVANTE chez Mme Barbeau, 260 MacLaren, Queen 6725. 5-7

SERVANTE, libre le soir. 495 Sussex. 4-6

PLOMBIER

ENTREPRENEUR-PLOMBIER, chauffage, prix spéciaux aux communautés religieuses. Louis Gendron, 101 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh. 2215 ou à sa résidence. Sh. 5545. 283-309

EMPLOI DEMANDE

DAME désire lavages à domicile. Mme Antoine Charbonneau, 62 Bourget, Val Tétreau. 5-7

JEUNE FILLE avec expérience désire une position de commis dans un magasin. Sh. 3110-J. 98½ Dupont, Hull. 5-6

A VENDRE

MAISON brique en plein centre faisant face à la rue Principale viendrait pour homme de profession poste d'affaires, coin de rue, lot Prix raisonnable. Sh 2400.

MANTEAU—$55 manteau seal "French-dye" pleine longueur lier $175. 298 Chapel.

MANTEAU mouton et Alaska, 44 x 45. $175. Manteau sea grandeur 38 x 45. $100. 88 S

MANTEAUX—2 manteaux, à des bas. S'adresser 37, Kent, Hull.

JUMENT—Bonne jument, bob-sleigh. S'adresser 47 Châteauguay

PHONOGRAPHE—$50 achètent nographe Columbia, nouveau mo table. Conditions $8 comptant, moiz. C. W. Lindsay Limited, Sparks.

PIANO—$645 piano automatique Régulier $750. Acajou. Compos rouleaux. Une aubaine. Condition comptant, $15 par mois. C. W. Limited, 189 rue Sparks.

PIANO—$90 achètent un piano d que, bonne tonalité, état de ordre. Conditions $10 comptant, mois. C. W. Lindsay Limited, Sparks.

POELE ELECTRIQUE (Moffat) R ameublements de chambre à coucher piano, bonnes conditions, ameublem salon, glacière, buffet, table de cuisi pis (rugs) prélart. S'adresser M na, 46 Dollard, Hull.

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTRICE—$80 par mois, classe, pension, $18 par mois. S'à Philias Chèvrefils, Sec. St-Charle

PERDU

MONTRE-BRACELET en or, perdu rues Sussex, Water. Retourner R Récompense.

MONTRE-BRACELET, perdue di soir, rues York, Dalhousie, St-Clarence, Cobourg. Retourner 459 ce.

TROUSSEAU DE CLEFS. Prière tourner au journal "Le Droit" compense.

UN AVANTAGE DE S'INSTR

LEÇONS PRIVEES pour garçons. F Anglais, Arithmétique, Sténograph paration aux examens du service civ dresser Oswald Berthiaume, entre hres p.m. Appt de M. Albert Laro rue Frontenac, Hull, 2e étage à dr corridor.

LECONS DE PIANO

PIANO ENSEIGNE à domicile ou à son, 224 Friel.

Le ministère des Travaux publics vra jusqu'à midi, le jeudi 24 janvier des soumissions pour la reconstruct quai public à Lefaivre, comté de cott, Ont., lesquelles soumissions être cachetées, adressées au soussi porter sur leur enveloppe, en sus dresse, les mots: Soumission pour truction du quai à Lefaivre, Ont."

On peut consulter les plans, les les de contrat et se procurer des d des formules de soumission au mi des Travaux publics, à Ottawa, au de l'ingénieur de district, édifice S nessy, Montréal, P. Q., et au bur poste, Lefaivre, Ont.

On ne tiendra compte que des sions faites sur les formules fourni le ministère conformément aux con mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du m de la soumission, fait à l'ordre du tre des Travaux publics et accep une banque à charte, devra accom chaque soumission. On acceptera comme garantie des bons des emprunt guerre du Dominion, ou des bons prunt et des chèques, si c'est néces pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procu ministère des Travaux publics de cés bleus (blue prints) en fournissa chèque de banque accepté, pour la me de $10.00, payable à l'ordre de norable ministre des Travaux publi chèque sera remis si le soumissio offre une soumission régulière.

Par ordre,
L. H. COLMAN,
Secrétai
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 4 janvier 1924.

Dr Albert CHARLEB
Maladies des Enfants Exclusivement
Consultations: 2 à 4 p.m.
Angle Chapel et Besser
Tél: Rideau 302

Feuilleton du "Droit"

L'AUTRE COMBAT

Par Victor FELI.

No 6

Paulinus à tous et toutes:—

Que mes plus sincères souhaits de bonne et sainte année se répercutent à chacun de vous en échos fidèle de ma profonde affection!

Jeanne des Laurentides à Odette de Ribeyran:

J'ouvre de mon coeur les portes à deux battants, pour y laisser entrer la noble chatelaine. Petite Odette (n'est-ce pas que vous êtes petite?) Voulez-vous y choisir le coin qui vous semblera le plus chaud, le plus ensoleillé? Je veux que vous soyez heureuse, voulez-vous avoir confiance en moi? Je crois deviner dans le grand "château" une petite âme qui souffre; dites, je serai votre grande soeur. A bientôt.

Jeanne des Laurentides à Mignonne: .....

Mes yeux bleus vous cherchent pour vous sourire.

—Attendez donc, mon colonel. ça vient! Madame Vialane est veuve depuis de longues années. Elle a "rendu au bon Dieu" selon son expression, les enfants qu'il avait bien voulu lui confier. Tous les aînés, filles et garçons, je vous l'ai dit, sont au loin sous l'habit religieux. René, le plus jeune, qu'un attrait irrésistible poussait à la vie militaire, a su concilier les exigences du métier avec ses idées religieuses, puisqu'il est l'un des meilleurs pionniers de tous les évêques barbus de nos frères pain d'épice!...

—Oh! capitaine! interrompit madame de la Rocheterey, pensant que des rires éclataient. Comment! Vous nous intéressez au point de nous émouvoir vivement et, soudain, vous voilà reparti en vilaine moquerie.

—Jamais, Madame. Pourrais-je me moquer, alors que rien n'est plus attachant que ce fils, plus vénérable que cette mère?

—Mais, alors!

—Alors, dit fermement le capitaine, grave cette fois, elle reste seule dans sa grande maison vide où rarement rentre un enfant, et remercie Dieu de l'honneur fait à sa race.

—On comprend facilement les sentiments chrétiens du capitaine Vialane dans un tel milieu, conclut le colonel.

Certainement, mon colonel. Vialane est religieux de naissance et d'éducation, mais surtout de convictions personnelles, car si ses études, sa critique, son expérience l'avaient conduit à découvrir que Bouddha ou Mahomet étaient meilleurs prophètes que le Christ, il eût parfaitement délaissé ses aïeux pour endosser le turban ou errer dans les lotus. C'est l'être le plus droit que je connaisse.

A ce moment, la voix de Guy s'éleva, légèrement obséquieuse:

—Mais, mon capitaine, votre magnifique château de Guébrard doit être autrement intéressant à voir que le domaine des Vialane.

—Ce n'est pas sûr, répondit sincèrement le capitaine, mais naturellement, c'est tout autre.

—Il est immense, je crois, continuait Guy. Vous avez une galerie de portraits...

—Ah! oui, mes ancêtres! dit nonchalamment M. le Gébrard en se levant. Je vais les visiter parfois — pour les redresser! Je ne sais quel irrévérencieux vent coulis s'obstine à souffler dans la galerie et semble prendre à tâche de les mettre dans les positions les plus saugrenues. Je passe mon temps à leur redonner une verticale convenable du bout de ma canne. C'est tout ce que je peux faire pour eux.

On rit encore et Guy montrait à ses amis quelques curieuses reliures de livres anciens lorsque Suzanne dit gaiment:

—Nous pourrions ensuite monter au château, à la logette du guetteur.

Le capitaine se tourna vers elle et interrogea:

—Est-ce que cette logette est pour vous un lieu de prédilection, Mademoiselle?

—Oui, affirma Suzanne avec chaleur.

—Alors je demande qu'on grimpe immédiatement en la "dolce loggia" que vous aimez.

En effet, quelques instants plus tard, éclataient dans les ruines de joyeux rires et de légers cris de frayeur au moment de franchir quelque dangereux passage, mais bientôt Guy se retourna et, désignant de la main un pan de mur haut perché auquel on ne pouvait aboutir que par une escalade difficile:

—Voilà la logette!

—Merci bien! s'exclamèrent madame Capelle et quelques autres jeunes femmes C'est fou de tenter cette ascension!

—Si vous saviez le merveilleux panorama qu'on a là-haut, vous n'hésiteriez pas disait Suzanne, encourageante.

—Mais que voit-on, Mademoiselle? s'enquit le capitaine.

Avec enthousiasme, la jeune fille s'écria:

—L'Infini!...

Le capitaine la regarda, silencieux, et, sans plus s'occuper de qui que ce fût, se mit transquillement à gravir les blocs écroulés.

—Guébrard, dites donc, attendez-nous, appela le colonel. Il faut aider ces dames...

—Pourquoi les obliger à monter? répondit le capitaine sans se retourner. Laissez donc, mon colonel, nous serons redescendus en un instant. Et, appelant Suzanne de la main!

—Mademoiselle, voudriez-vous m'indiquer de quel côté on aborde votre vestibule d'infini, à droite ou à gauche?

—A gauche, capitaine, à gauche répondit la jeune fille qui s'élança à la suite de l'officier qu'elle eût bientôt rejoint.

—Insolent, va! murmurait Madame Capelle, vexée de l'abandon du capitaine.

Elle s'assit délibérément sur le gazon avec les autres jeunes femmes auprès desquelles Guy [illegible] rester, pendant que les officiers poursuivaient l'ascension.

M. de Guébrard et Suzy venaient de déboucher sur l'étroite plate-forme et Suzanne conduisit le capitaine à l'extrême bord, vers la gauche.

—Regardez! s'exclama-t-elle, triomphante.

Le capitaine regarda d'abord, une fois de plus, les merveilleux cheveux blonds sous le grand chapeau de paille claire, le délicat visage, la taille souple autour de laquelle tombaient les plis légers de la robe couleur de rose de Bengale, jusqu'aux petits pieds gainés de cuir blanc... puis son regard se détourna, comme à regret, pour se reporter sur le merveilleux panorama.

A ce moment, arrivaient les officiers et chacun poussait une exclamation ravie. La plaine, immense, se déroulait à leurs pieds dans une clarté fauve où brillaient des cimes blanches, des maisons blanches, des routes blanches, tandis qu'en contraste frappant, des haies solennelles de grands cyprès, au vert opulent, bleuissaient de toutes parts, leurs lignes veloutées et rigides évoquant on ne savait quels vestiges sacrés: débris de temples, mausolées antiques, vieux aqueducs, arcs de triomphe mutilés.

Au loin, sur un fond d'azur vif, se profilaient les grandes Alpes rêvées, majestueuses: à leurs pieds: l'Alpille! l'Alpille d'argent aux pins et légers, oliviers tordus, amandiers pâles, figuiers, micocouliers, lauriers-thyms, genêts d'or, myrtes odorants. Et la lumière, une lumière victorieuse, une lumière d'apothéose, jetait de la vie sur les glorieux souvenirs, de la magnificence dans les couleurs, [illegible] sur les lointains, de la splendeur sur toutes choses.

Les mots admiratifs se croisaient dans le petit groupe.

—La mer, seule, fait défaut, remarqua le lieutenant-colonel.

—Oh! colonel! on la devine! protesta Suzanne, là! tout près! grondant, chantant, d'enivrante attirance...

—Ah! cette belle jeunesse! disait le lieutenant-colonel, regardant paternellement le jeune visage ravi. Redescendons maintenant, et je recommande la prudence.

M. de Guébrard était resté silencieux, mais lorsqu'on s'engagea pour repartir entre les rocs et les meurtrières écroulées, Suzanne entendit une voix qui murmurait non loin d'elle: "Je chemine, enivré dans un rêve adorable". Elle se retourna:

—Je savais bien que vous seriez enchanté, capitaine, dit-elle avec joie...

Un étonnement sincère passa sur les traits du mondain qui s'arrêta une seconde, contemplant curieusement la jeune fille. Puis il se détourna et rejoignit le docteur Capelle qui descendait prudemment à quelques pas.

—Dites-donc, Capelle, votre femme n'est-elle pas une amie d'enfance de Mademoiselle de la Rocheterey?

—Nous nous sommes ici sur l'invitation de Tercy seul. Nous avons vu sa fiancée hier pour la première fois.

—Ah!...

Soudain, le docteur s'arrêta, et, s'accrochant d'une main à un pan de mur, il appela:

—Guébrard.

—Eh! bien? interrogea M. de Guébrard en levant la tête.

Vous n'allez pas vous payer un nouveau flirt avec cette petite, j'espère?

Le rire clair du capitaine fusa entre les vieilles roches.

—Ma parole, Capelle, vous êtes unique, là-haut, figé d'effroi.

Mais les bons yeux bleus du docteur s'emplissaient de sévérité.

—C'est une enfant absolument inexpérimentée que vous devez laisser en paix!

Très émus, M. de Guébrard regarda avec bonhomie le brave garçon:

—Capelle, vous me faites de la peine!...

Légèrement, il se laissa glisser entre les éboulis et disparut, pendant que, maugréant entre ses dents, le pauvre docteur reprenait fort empêtré, la descente difficile.

Bientôt, il rejoignit les jeunes invités, et, quelques minutes plus tard, tous débouchaient sur la petite place où s'élevait la façade si joliment irrégulière de la maison Calveytrac.

A l'angle de la rue, un promeneur immobile regardait en silence les touristes. A sa vue, un mouvement se produisit parmi les officiers. Guy tressaillit si violemment que Madame de Naigle, la femme du lieutenant-colonel qui s'appuyait à son bras, le regarda tout étonnée.

—Qu'avez-vous donc, interrogea-t-elle.

Mais déjà, dominant son émoi, le jeune homme l'entraînait à l'intérieur de la maison.

Le lieutenant-colonel s'était arrêté l'espace d'une seconde, et une vive colère mit une teinte écarlate sur son visage.

Le docteur demeura comme cloué au sol, tandis que les deux lieutenants, camarades de Guy, échangeaient des regards effarés. Seul le capitaine de Guébrard ajustait tranquillement son monocle et, en passant, posait sur le nou venu un regard dédaigneux.

—Qu'y a-t-il donc? demanda vivement Madame Capelle à mari, qu'elle avait rapidement traîné dans leur chambre.

—Tu l'as vu?

Un gros bonhomme à che blancs horriblement commun, souriait avec onction?

—Oui, murmura le docteur.

—Eh! bien, qu'est-ce, I quoi es-tu si ému?

—Il y a de quoi! s'exclam bon docteur. Le gros homme Lecatlus, le plus fameux usu de Bordeaux. Tercy était dans griffes il y a quelques temps, je croyais que c'était régle.

—Mais, que serait-il venu ici?

Le docteur hocha la tête.

—Intimider Tercy pour se re solder aussitôt, de peur scandale.

—Quel scandale, interroge, jeune femme.

Avec embarras, cherchant mots, le jeune homme répond

—Tercy est déjà fort conn Bordeaux dans le monde où s'amuse, mais un vilain monde bas étage! Le colonel l'a plusieurs fois sévèrement et retenu ses punitions qu'en ayant son mariage prochain en même temps que la promesse form d'une liquidation de dettes surtout de conduite...

—Mais peut-être a-t-il agi si. Qu'en savons-nous?

—Eh! non, il a menti, tout!

(à suivre)

Faites imprimer le programme de votre prochain concert "Droit". Il aura un cachet particulier.

ORTANTE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES AUJOURD'HUI

curs importantes questions seront étudiées par le cabinet. — Le lieutenant-gouverneur de Québec et la réfection du cabinet. — On cherche à s'accommoder avec les progressistes. — M. Crerar dans le cabinet. — Qui succédera à M. Gouin ?

UNE SITUATION TRES COMPLIQUEE

réunion du cabinet d'aujourd'hui éclaircira probablement quelques points obscurs de la situation actuelle. Jamais depuis l'assermentation du gouvernement actuel y-t-il pareille quantité de rumeurs, tout cela à cause de la démission de sir Lomer Gouin, ministre la justice. Les relations entre les Libéraux et les progressistes forment le principal thème des conversations.

semble peu douteux, la chose a d'ailleurs été dite, que sir Lomer Gouin pour remplaçant au ministère de la justice, l'honorable Ernest Lapointe, actuellement ministre de la Marine.

Lapointe est à l'heure actuelle ministre de la justice intérimaire. Il n'aimerait pas à garder ce ministère. Il s'est familiarisé avec son département et il ne désire pas le changer. Sir Lomer Gouin étant retiré, M. Lapointe devient le chef des libéraux de Québec et comme ministre de la justice il aurait le temps à accorder au gouvernement que dans le ministère précédant. qu'il occupe actuellement.

M. Lapointe change de portefeuille, il restera la difficulté de remplir la vacance au ministère de la Marine. Normalement si l'on tient compte la proportion dans la représentation des provinces, M. Lapointe devrait un Canadien français de Québec comme successeur.

L'état de M. Fielding continue à être satisfaisant.

GRAIN GROWERS EN CONCILIABULE

Le "Winnipeg Tribune" publie: Le premier ministre King est allé à prendre l'hon. T. A. Crerar dans son cabinet. Cet important événement politique déjà annoncé dans les dépêches d'Ottawa a été confirmé aujourd'hui par le fait que les directeurs des "United Grain Growers" se sont réunis pour voir s'ils pourraient se dispenser de M. Crerar.

Bien que l'on ait dit qu'il était question d'une réunion ordinaire convoquée pour affaires de routine, on croit que la grosse question du programme était de discuter la situation résultant de la retraite de sir Lomer Gouin et du désir de M. King de prendre M. Crerar dans son cabinet.

Plusieurs directeurs de l'United Grain Growers, Limited, vus à l'issue de la séance de ce matin, ont déclaré qu'il eut été question de l'entrée de M. Crerar dans le cabinet lorsque M. Crerar eut demandé un délai. L'honorable T. A. Crerar n'avait rien à dire."

LES CHAMBARDEMENTS

La réunion du conseil des ministres aujourd'hui abordera des questions de première importance au point de la situation politique et de l'intérêt public. On s'attend à la nomination officielle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. On croit généralement que tout est décidé à ce sujet et qu'il ne s'agit plus que de l'assentiment du gouverneur général. La réfection du cabinet paraît bien urgente. La démission de Sir Lomer et la maladie de l'hon. W. Fielding force le premier ministre à se choisir des nouveaux lieutenants.

Il est rumeur qu'advenant la démission de M. Lapointe comme ministre de la Marine pour succéder à sir Lomer les provinces maritimes joueraient tous leurs atouts pour obtenir ce portefeuille et on désigne comme successeur probable de M. Lapointe l'hon. Ned MacDonald, ministre de la Milice. La province de Québec ne perd pas pour cela son droit et l'on devra trouver dans la députation québécoise un successeur à M. MacDonald.

LES NEGOCIATIONS

Le cabinet a à mener de front les chambardements et les négociations avec le groupe progressiste. On s'accorde maintenant à dire que les ministériels cherchent du côté progressiste l'appui dont ils ont besoin pour assurer leur majorité en chambre. La rumeur de l'entrée de M. Crerar dans le cabinet n'est pas sans fondement. On peut dire, sans toutefois l'assurer, que M. Crerar a bien accueilli les invitations des libéraux et qu'il n'est pas impossible qu'à la prochaine session il soit ministre de M. King. Cela, cependant, ne voudrait pas dire que les progressistes traverseraient à droite. Dans les milieux bien renseignés on affirme que la députation de l'ouest est résolue de rester à l'écart et de repousser toute entente avec le ministère. C'est cette situation assez complexe et indécise qui retarderait la session. De part et d'autre on se surveille et l'on cherche un accommodement encore impossible. Si les esprits n'évoluent pas il est fort peu probable qu'il y ait coalition progressiste-libérale dans les conditions actuelles, dit-on en certains milieux.

A l'issue de la réunion du cabinet d'aujourd'hui il est possible que l'on apprenne des développements nouveaux.

DES VOLEURS HARDIS QUI SONT AU LARGE

Des voleurs se sont introduits durant la nuit de vendredi dernier dans le magasin d'Anderson et Langstaff, de Kemptville, et se sont enfuis avec cinq manteaux de fourrure et des blouses. Au moment où ils arrivaient à la [illegible] de Montréal Ouest, ils furent pincés par un détective du C. P. R., qui leur fit remettre les marchandises volées, bien qu'il n'ait pas pu les arrêter. La police provinciale locale dit qu'aucune arrestation n'a encore été faite. La police de Montréal est à la poursuite des voleurs.

Le magasin est le plus grand magasin à rayons de Kemptville. Craignant qu'on se mettrait à leur poursuite, les deux voleurs sautèrent du train à Montréal Ouest. On croit qu'ils seront arrêtés sous peu.

FEU M. H. SEGUIN

M. Honoré Séguin, épicier, 787 rue Somerset, est mort lundi à sa résidence à l'âge de soixante-neuf ans. Il naquit à Rigaud, Qué., et vint s'établir à Ottawa alors qu'il était très jeune. Plus tard, il demeura aux Etats-Unis et à Nelson, B. C. Il revint à Ottawa il y a douze ans. Depuis ce temps il résida à Hull et à Ottawa. Outre sa femme, il laisse deux frères, MM. Arsina et Alexandre Séguin, deux soeurs, Mlle Marie-Louise et Eleanor Séguin, tous de Hull.

Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le cortège funèbre partira de sa demeure à sept heures trois quarts pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière d'Aylmer.

LE SUCCESSEUR DE BRODEUR SERA CONNU DEMAIN

Le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, laissé vacant par la mort de l'hon. Louis-Philippe Brodeur, sera rempli cet après-midi a déclaré ce matin le premier ministre. Il s'est montré très réticent sur les chances des divers candidats.

Il n'y aura pas de nomination à la cour suprême aujourd'hui. Le cabinet se réunit ce après-midi.

Dernière Heure

MEURT SUBITEMENT
(Presse Canadienne)

MONTREAL, 8. — Le détective Gonzague Savard, directeur de l'agence locale de la police secrète et autrefois chef de l'escouade chargée de voir à l'exécution des lois contre les vices, est mort subitement ce matin. M. Savard avait été chargé récemment de purger la province de tous ses "book-makers."

PROCES REFUSE

HALIFAX, 8. — James B. McLachlan, secrétaire déposé des United Mine Workers of America, district vingt-six, s'est vu refuser la faveur d'un nouveau procès par la cour Suprême de la Nouvelle Ecosse. Il devra purger une sentence de deux ans au pénitencier de Dorchester, sentence qui lui a été imposée après qu'il eut été convaincu en octobre dernier d'avoir publié un libelle séditieux.

BOMBE DEVASTATRICE

ROCHESTER, N. Y., 8. — Une bombe lancée ce matin vers une heure et demie par une personne non identifiée sur le toit de la Simpson Walther Lens Company a causé des dommages pour $15,000 à l'usine, a détruit en partie une maison adjacente et a mis en danger la vie de six personnes et celle du gardien, d'après ce dernier déclaré Frank Steck, gardien de l'usine. Ce dernier dit aussi que deux coups ont été tirés au moment ou la bombe tombait sur le plancher. Il s'est fait brûler les mains et a dû être transporté à l'hôpital.

RESTERONT UNIS

LONDRES, 8. — Une trentaine de députés écossais, tous des travaillistes, sont arrivés en groupe à la gare d'Euston, cet avant-midi. On ne leur a fait aucune démonstration. Ils ont réitéré la promesse de ne pas créer de dissidents dans les rangs des travaillistes à la chambre des communes.

REMERCIEMENTS DE M. DAVID LANGELIER

M. David Langelier, que les électeurs du quartier numéro 5 d'Eastview ont élu hier comme conseiller, désire exprimer par l'intermédiaire du "Droit" ses remerciements à tous ceux qui l'ont appuyé. "Je remercie tous les électeurs du quartier. La majorité que j'ai obtenue me satisfait entièrement. En retour je promets à mes électeurs de suivre mon programme et de n'avoir qu'un intérêt, celui de la ville d'Eastview. Je vais au conseil appuyer toutes les bonnes mesures et m'opposer à toutes celles que je croirai contraire à l'intérêt de la ville. J'espère prouver à mes électeurs que j'ai mérité leur confiance."

LE LIVRE BLEU DE LA CONFERENCE

Quand les Chambres anglaises s'ouvriront aujourd'hui on introduira le livre bleu des délibérations des conférences impériales, et il faut s'attendre à des surprises. Cependant, il ne faudra pas croire que tout se trouvera dans ce livre, car on n'y a publié que ce que l'on voulait bien.

Mais par contre on croit que ce livre contiendra les promesses faites aux dominions par le gouvernement Baldwin sur les tarifs de préférence ainsi que l'attitude particulière des divers dominions devant ces promesses. On y trouvera encore les différents projets des dominions, mais relatés sans commentaires d'aucune sorte.

Quant à la question d'immigration, où il s'agit beaucoup du Canada, le livre bleu parlera de projets de remboursement des prix de passage aux immigrés qui auraient un stage assez prolongé au pays, et les femmes qui auront servi comme domestique au Canada pendant un an auront une réduction de six livres dans le prix de leur passage.

LE MAIRE PLANT ETAIT A SON BUREAU

M. Frank Plant, maire défait à l'élection d'hier, était ce matin, comme d'habitude à son bureau à l'hôtel de ville. Comme nous le savons, il a bien accueilli le verdict populaire, et sa défaite l'a laissé aussi bienveillant et de cordial accès que par le passé.

ELECTION DE L'UNION S.-JEAN BAPTISTE

L'Union S-Jean-Baptiste, d'Ottawa, a tenu ces jours derniers ses élections annuelles à la salle Boileau. M. Napoléon Latreuille présidait. Le résultat de l'élection est comme suit:

Président J. N. Bigras, 1er Vice-Prés. A. Pinault, 2ème V.-P. C. Nerbonne, Secr.-Arch. P. N. Chapman, Ass.-Sec. Georges Lagacé, Sec.-Trés. J. St-Germain, Contrôleur, Hector Croteau, 1er Percepteur, H. Kenneville; 2me Perc. Wilfrid Amaire; 1er Ass.-Perc. O. Simoneau, 2ème Ass.-Perc. Ovila Proulx, Jr.; Bibliothécaire, J. Létourneau, Commissaire ordonnateur, A. Nerbonne, Docteur Archambault, Dr Bourque; Comité d'enquête: D. Renault, M. Laurin, C. Charron, P. Bertrand, F. Raymond Fils, V. Fauteux, A. Labrie; Visiteurs des malades: O Proulx, Sr., S. Nerbonne.

EUCHRE

Le Local 93 de la Fraternité Unie des Menuisiers aura un euchre, jeudi, le 10 janvier, à 8.15 h. p. m., au No 115 rue Sparks. Tous les menuisiers et leurs épouses sont cordialement invités.

EVA GAUTHIER

Nous prenons plaisir à annoncer pour le mercredi 23 janvier, le concert que doit donner notre concitoyenne mademoiselle Eva Gauthier. Comme on le sait, mademoiselle Gauthier, grâce à la protection active de Sir Wilfrid et Lady Laurier, a pu, très jeune, recevoir en Europe, l'éducation musicale qui fait d'elle à l'heure actuelle l'une des artistes les plus parfaites qui soient. Cette jeune chanteuse d'Ottawa fait "sensation", —c'est le mot dont se servent les critiques,— partout où elle chante, et ses derniers exploits à New York ont eu un retentissement extraordinaire dans toute la presse américaine. Ottawa lui fera sans doute l'accueil que mérite son beau talent. Les commandes postales ou téléphoniques peuvent être adressées dès maintenant à M. A. Tremblay, 535 rue Besserer: Loges, $2.00; Orchestre, $2.00 et $1.50; "Dress Circle" $2.00; Balcon $1.50 et $1.00; "Family" 75c. Prière d'ajouter le montant de la taxe.

NAISSANCE

BILODEAU — A l'hôpital Sainte-Marie, lundi le 7 janvier, l'épouse de M. Ernest Bilodeau de la Bibliothèque du Parlement, un fils Joseph-Rodolphe-Roland - Ernest. Parrain et marraine, M. Roland Dion, gérant de la Banque Nationale, à Hull et Madame Dion.

6

MARIAGE

GAVARD-BISSON — M. et Mme Louis H. Gavard, annoncent le mariage de leur fille Louisa à M. Laurentien Bisson, fils de M. V.-Aldéric Bisson, décédé, et de Mme Bisson. Le mariage aura lieu le 15 janvier à 7 h. 30 à l'église St-Joseph de Wrightville. Pas de faire part.

6

DECES

SEGUIN — M. Honoré Séguin, époux de Marguerite Saucier, décédé le 7 janv. à l'âge de 69 ans. Funérailles mercredi, à 8 heures, à l'église St-Jean-Baptiste Départ du cortège funèbre, 787 Somerset appt. 2, à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

6

BRISSON — Mme Jean-Baptiste Brisson décédée le 7 janvier, à l'âge de 67 ans. Funérailles mercredi à 7 heures à la Basilique. Départ du cortège funèbre, 262 Murray, à 6 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

6

LE PARLEMENT ANG. S'EST REUNI AUJOURD'HUI

UNE BIEN TRISTE ET DANGEREUSE SESSION, DISENT LES EXPERTS.

(De la Presse Associée)

LONDRES, 8. — Une session parlementaire que les experts politiques qualifient de plus triste et de plus dangereuse de toute l'histoire moderne de la Grande Bretagne s'est ouverte cet après-midi, lorsque les nouveaux députés se réunirent pour prendre leurs sièges en chambre. Pas un ne manquait.

La chambre s'est occupée tout d'abord de réélire sans opposition J. H. Whitley comme président. Ensuite a eu lieu l'assermentation des nouveaux députés élus à l'élection du 6 décembre. Le reste de la semaine sera consacré à certaines formalités.

Le réel intérêt politique des jours à suivre réside en dehors des salles du parlement, c'est-à-dire aux endroits où se tiennent les assemblées des divers partis. C'est là que se décidera l'avenir politique immédiat du pays.

Ces assemblées seront privées et on ne suppose pas que les décisions prises soient annoncées publiquement.

La séance d'aujourd'hui du comité exécutif national du parti travailliste dans le but de réélire Ramsay MacDonald comme chef et de nommer les officiers du parti pour la session est la première assemblée du comité depuis que les travaillistes ont décidé d'entrer en fonctions si l'occasion s'en présente. On dit que cette séance sera très importante.

Ce soir il y aura une manifestation travailliste à la salle Albert, alors que M. MacDonald et d'autres chefs du parti prononceront des discours où il sera peut-être question de la politique future du travail.

Aucun programme défini n'a été annoncé pour les partis libéral et conservateur. Il y a cependant de l'animation dans les couloirs du parlement, ce qui donnera sans doute lieu à bien des rumeurs. Il est entendu que le cabinet s'assemblera demain pour mettre la dernière main au discours du trône à l'ouverture formelle du parlement la semaine prochaine.

LES PRISONNIERS DEPUTES SERONT FETES DEMAIN

De la Presse Associée

LONDES, 8.— Une célébration aura lieu demain soir dans une des salles à dîner de la chambre des communes, d'après le Dily Express. Il s'agit d'un dîner en l'honneur des députés au nouveau parlement qui ont purgé des sentences d'emprisonnement.

Ces députés sont au nombre de dix-neuf. On croit que seize d'entre eux assisteront au banquet avec plusieurs autres hommes et femmes.

Un certain nombre de ces convives ont été incarcérés pour délits de guerre, tels que la résistance passive au service militaire ou naval. Tels sont l'hon. Bertrand Russell, Arnold Lupton, trois ministres non conformistes et d'autres plus ou moins connus.

Il se trouve aussi plusieurs femmes qui ont souffert la détention durant le mouvement du vote pour les femmes, dont Lady Rhondda et Mme Pethick Lawrence. Seront aussi présents, d't le journal, quelques-uns de ceux qui se sont opposés à la vaccination de même qu'une couple de politiciens irlandais.

FEU Mme CARISSE

Mme Louis Carisse, née Vitaline Gariépy est morte à la résidence de sa fille Mme R. St-Jean, rue Dalhousie 278, à l'âge de 75 ans. Ele laisse pour pleurer sa perte, deux garçons: J. B. Carisse, de Hull et Mendoza, de St-Paul, Min., quatre filles: Mme R. St-Jean, Mme J. A. Godbout, Mlle R. A. Carisse, Mme R. Mousseau, toutes d'Ottawa; un frère, M. Alphonse Gariépy, d'Eastview; et trois soeurs, Mme E. Paradis, Mme J. Noël, Mme Ed. Bélanger, toutes d'Ottawa. Funérailles jeudi matin, départ de la maison à sept h. et quarante-cinq pour la basilique.

DE RETOUR

Le R. P. Laflamme, O. M. I., curé du Sacré-Coeur, de cette ville, est arrivé ce midi de Québec où il a assisté aux funérailles de l'hon. L. P. Brodeur.

DE PASSAGE

M. l'abbé A. Desjardins, curé d'Alfred, est de passage en ville. Il est en promenade chez M. l'abbé Laniel, curé de Ste-Jeanne d'Arc de Westboro.

PERSONNEL

Etaient de passage à Montréal, pour le Jour de l'An Mme Vve N. Fortier et son fils J. G. Fortier. Ils nous sont revenus enchantés de leur voyage.

J. R. BOOTH MALADE

J. R. Booth, le roi du bois du Canada, est alité par la grippe. Son état n'est pas grave cependant.

L'EFFECTIF DES FERMIERS-UNIS AU MANITOBA

IL A DIMINUE DE 10,000 AU COURS DE 1923.

WINNIPEG, 8. — Il y a eu une diminution nette de 10,000 dans le nombre des membres des fermiers unis du Manitoba durant l'année 1923, d'après le rapport du secrétaire McKenzie présenté à la convention annuelle. Sur les 464 organisations locales qui existaient à la fin de 1922, seulement 265 ont payé leurs redevances pour 1923. On n'a pas entendu parler des 199 autres. Le rapport dit que les économies ont été affectées au bureau principal et que les services ont été diminés. La diminution dans le nombre de membres est attribuée en grande partie à la diminution de la récolte et aux conditions économiques en général. L'an dernier il y avait 75 sections actives de femmes et cette année 41.

UN INCENDIE CONSIDERABLE SUR LES QUAIS DE LONDRES

(Presse Associée)

LONDRES, 8. — L'un des plus grands incendies jamais vus à Londres depuis plusieurs années n'était pas encore éteint de bonne heure ce matin dans le voisinage des docks West India. Le feu a commencé à trois heures hier après-midi. Aucun édifice très important n'a été endommagé, mais, comme des entrepôts étaient remplis de caoutchouc, d'huile et d'autres matières inflammables, les flammes ont pris des proportions considérables.

Pendant la nuit, les flammes ont répandu une grande lueur dans le district. Les pompiers ont dû déployer une grande énergie.

Dans les rues étroites il y avait plusieurs pieds d'eau. On ne rapporte pas de pertes de vie, mais les dommages à la propriété sont considérables.

UNE CONFERENCE DE LA PRESSE EN 1925

(Presse Canadienne)

LONDRES, 8. — Une conférence impériale de la presse aura lieu en Australie en 1925. C'est tout ce qu'on sait jusqu'ici au sujet de la prochaine convention des chefs de journaux de l'Empire Britannique. Les arrangements relatifs à la conférence sont tout à fait problématiques pour le moment.

LA PRISON A VIE ET 30 COUPS DE FOUET

TORONTO, 8. — Le juge Emerson Coatsworth, de la cour du comté, condamnait ce matin Norman "Red" Ryan à l'emprisonnement à vie avec trente coups de fouet à raison de dix par mois pendant trois mois. Ryan est un pilleur de banques et un évadé de prison, et ce matin il s'avouait en cour coupable d'un vol avec violence commis dans une succursale de la Banque de Nova Scotia, en septembre dernier.

Ryan prendra immédiatement le chemin du pénitencier de Portsmouth.

On avait capturé Ryan à Minnéapolis où des agents de police américains et canadiens le recherchaient après un vol commis dans une banque américaine.

UN NAVIRE EN DETRESSE AU LARGE DE WILLAPA, WASH.

De la Presse Associée

PORTLAND, Ore., 8 — La Federal Telegraph Company de cette ville a reçu hier soir un message que le steamer japonais Hakuko Maro s'est échoué sur la côte-sud de Washington. La North Head Naval Radio Station a reçu un message signé par le capitaine du steamer disant que le vaisseau était en détresse au large du hâvre de Willapa Washington et qu'il demandait de l'aide.

D'après le message reçu par la Federal Telegraph Co., le remorqueur Sea Monarch est parti en toute hâte du cap Flattery pour se porter à l'assistance du vaisseau échoué et le garde-côtes Tamarca était également en route vers le même but. La position du vaisseau a été donnée comme étant à 40 à 45 milles au nord de la rivière Columbia, sur la côte de Washington. On ne croit pas que le steamer soit en danger de se briser.

DANS NOS HOTELS

Etaient de passage hier et aujourd'hui dans nos principaux hôtels, les Canadiens-français dont les noms suivent:

CHATEAU-LAURIER

M. et Mme Victor E. A. Bélanger, Hawkesbury.

RUSSELL

MM. J. A. Dufresne, G. C. Payette M. Montreuil, Farnham; G. R. Brum, et Mme R. Pallettier, Montréal; net, Montréal.

WINDSOR

MM. J. A. Morisseau, Montréal; A. Kirouac, Warwick.

LE TIRAGE DE LA

LOTERIE

au profit de la St-Vincent de Paul, paroisse Saint-Gérard Majella, aura lieu

MERCREDI, 9 JANVIER

à l'école paroissiale, 41 rue Champagne.

ESCOMPTE

de 10 à 20%

durant notre Vente Annuelle

De merveilleuses aubaines vous attendent dans tous les rayons qui, malgré le commerce des fêtes, regorgent de valeurs économiques.

TOUT EST SUJET A L'ESCOMPTE

Profitez-en tandis que l'occasion se présente.

J. A. Larocque, Ltée

Angle des rues Rideau et Dalhousie

Murphy-Gamble Limited

Manteaux Epaisseur d'Hiver A MOITIE PRIX

Un prompt écoulement de ces attrayants Manteaux d'Hiver, voilà notre objection, la raison de ces rabais draconiens. Dans la série se trouvent des manteaux utilité anglais, des manteaux trotteurs et de voyage, des manteaux sportifs, des manteaux et gilets pour le ski. Les quantités en plusieurs séries sont limitées, par conséquent vous ferez bien de magasiner de bonne heure si possible. Les prix sont comme suit:

Manteaux, régulier $19.50, pour	Manteaux, régulier $27.50, pour	Manteaux, régulier $35.00, pour
$8.75	$13.75	$17.50

COSTUMES D'HIVER A MOITIE PRIX POUR DAMES

Séries déclassées de Costumes pour Dames, attrayants modèles et de tissus d'un bon user, se vendant régulièrement à $29.00.

Cotés pour un prompt écoulement, mercredi $14.50

JAMBIERES AVEC PIEDS DE LAINE POUR ENFANTS

Dans les teintes de marine, noir, bruyère, cardinal et rose, à des prix de grands rabais pour mercredi.

Tailles 1 à 5 ans. Rég. jusqu'à $2.50. Pour . . . $1.48
Tailles 6 à 10 ans. Rég. jusqu'à $3.50. Pour . . $2.48

JUPES DE CREPE EPAISSEUR D'HIVER

Faits avec attrayants plis profonds de riche crêpe épais, dans les teintes de noir, marine, sable, henné et gris granit. Réduites pour cette vente à $11.50

ROBES DE MAISON. Valant jusqu'à $6.50. Pour $2,98

Robes de maison d'un bon user, en attrayants nouveaux modèles, à moins de la moitié du prix. Voilà certainement une bonne nouvelle pour les ménagères économes. Vous avez le choix en Chambrai et Guingan, dans une extraordinaire variété de teintes et de dispositions. Tailles de 16 à 42, pour jeunes filles, dames de petites tailles et de tailles ordinaires. Séries déclassées, mais toutes les tailles susmentionnées se trouvent dans l'assortiment. Prix courants jusqu'à $6.50.

En vente, mercredi, tant qu'il y en aura $2.98

GILETS-TRICOT DE SOIE. Val. jusqu'à $16.50. Pour $9.85

Ces attrayants gilets-tricot de soie se présentent dans les teintes de marine, noir, pourpre, jade, chameau et argent, et ravissants effets de point sauté et tricot Derby, tailles 36 à 48. Valant jusqu'à $16.50.

Mercredi, pour écouler $9.85

AU RAYON DES ARTICLES D'USAGE

Attrayants Spéciaux en Couvertures Tout Laine

Il y a plusieurs années que de semblables Couvertures aient été offertes au public, à presque la moitié de ce que vous vous attendiez de payer il y a un an. Elles sont faites de laine hygiénique d'une qualité épaisse, d'un bon user, chaudes et joliment finies avec bordures bleues. Remarquez les prix de vente suivants:

Dimension 60 x 80. Prix de vente, la paire . . $8.75
Dimension 64 x 84. Prix de vente, la paire . . $9.75
Dimension 68 x 86. Prix de vente, la paire . . $12.50

Serviettes de Cuisine de Pure Toile

Bonne qualité séchante, épaisse, d'un bon user, avec bordures bleues ou rouges. Dimension 16 x 33.

Prix de vente, chacune . . . . . 25c.

M. Thomas Marcil

élu échevin pour le quartier Rideau, remercie tout spécialement ses électeurs canadiens-français.

Aux Electeurs du Quartier Victoria

Je vous remercie sincèrement pour le généreux appui que vous avez bien voulu m'accorder.

ERNEST LAROCHE.

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie bien cordialement.

Napoléon Champagne

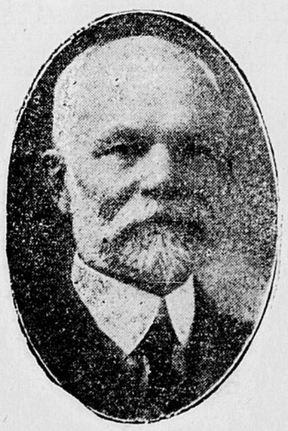
EVA

GAUTHIER

Est l'Artiste d'Ottawa qui fait Sensation à Paris, Londres, New York

Au Russell, 23 Janv.

Commandes postales (plus la taxe) à A. Tremblay, 535 Besserer. Loges, $2; Orch., $2 et $1.50; Dress Circle, $2; Balcon, $1.50 et $1.00. Family, 75c.



Permettez-moi de remercier mes compatriotes canadiens-français pour la splendide victoire qu'ils ont si magnifiquement enregistrée pour eux et pour moi et aussi de dire que je suis fier de représenter une si loyale et si estimable classe de mes concitoyens.

Votre très reconnaissant,

Henry WATTERS